

**MF**  
**QUOTIDIEN**  
 Téléphone  
 027/23 30 51  
 Publicité: Publicitas - Sion  
 Téléphone 027/21 21 11  
**Le no 70 ct.**

Ne payez pas plus cher  
 pour le même meuble !

MEUBLES  
**Lesse**  
 MONTHY

**PRIX IMBATTABLES !**  
 2 grandes expositions  
 025 4 22 97 - 4 57 44  
 Fermé le lundi

**A**  
**Torgon**

# Nouvelliste

## et Feuille d'Avis du Valais

## Le «tobo... roule»!



Le Valais a vu en quelques années des esprits inventifs lancer sur son territoire des «objets volants ou rampants difficilement identifiables» au départ... On a vu ainsi les ailes delta se déployer sur les flancs de nos montagnes, à Saas-Fee un «bus» grimper à

la frange des glaciers et, hier à Torgon, a été présentée à la presse la dernière réalisation-attraction au service du tourisme valaisan: le «tobo-roule»!  
 Cette invention nous permettra de pratiquer la luge... en été!

Notre photo montre une luge montée sur rail, résultante d'une ingénieuse combinaison entre les installations d'un téléski, et d'une idée très attrayante...

Voir page 6

## Contre le fédéralisme abstrait

Il y a en Suisse - notamment parmi les journalistes - quantité de gens qui se disent fédéralistes, mais qui, lorsque se présente un cas concret tel qu'une loi fédérale centralisatrice qu'on soumet au scrutin populaire, prennent automatiquement parti en sa faveur. C'est parce que, pour eux, le fédéralisme reste une abstraction, une théorie générale.

par  
**Claude Bodinier**

On peut leur recommander tout particulièrement l'opuscule d'une centaine de pages, *Etudes fédéralistes*, que publient les «Cahiers de la Renaissance vaudoise», et qui, loin de philosopher sur un fédéralisme idéal, se place sur le terrain des réalités helvétiques, pour développer l'idée d'un fédéralisme différencié.

Il commence par se distancer de deux éminents théoriciens du fédéralisme: Denis de Rougemont et Gonzague de Reynold. Le premier, au lieu de conclure sa juste critique de l'Etat bureaucratique et centralisé par la nécessité d'une revalorisation des corps intermédiaires entre l'Etat et la personne, débouche sur «une critique parfaitement arbitraire de l'Etat territorial», et sur une «Europe des régions» abolissant toutes les réalités nationales; le second, qui a cédé lui aussi à la tentation de fonder (sur la foi et la philosophie) une théorie générale du fédéralisme, identique dans toute la Confédération, n'a pas vu que «les diversités des cantons impliquent aussi une diversité dans la conception même des rapports entre les autorités cantonales et fédérales».

Il y a des cantons comme Argovie, Saint-Gall, le Tessin, dont la liberté est née par le

fait même qu'ils accédaient à la qualité de cantons; ils n'avaient jamais constitué d'Etats jusqu'alors: ils ne peuvent avoir la même notion du fédéralisme, de la défense de l'autonomie de l'Etat cantonal, que Vaud par exemple. Des cantons comme le Valais et les Grisons, eux, sont parvenus à la souveraineté par la libération de communes préalablement fédérées. Dans des cantons comme Zurich, Genève ou Bâle-Ville, «c'est la ville qui est la patrie immédiate du citoyen (Heimat), le canton de-

meurant une circonscription intermédiaire, guère au-dessus de la division administrative».

A la diversité des cantons correspond donc une diversité des fédéralismes, dont la reconnaissance conditionne le retour à un fédéralisme authentiquement suisse. Mais si l'autonomie en matière de législation, qui fait le fond du fédéralisme vaudois, n'est pas ressenti partout comme une nécessité, on peut concilier les diverses tendances «par l'insti-

Suite page 3

## AU GRAND CONSEIL DE TOUT UN PEU... LA PENSION DES MAGISTRATS

En guise de mise en train, hier matin, les députés avaient à débattre du «projet de règlement concernant le régime de pensions des magistrats de l'ordre exécutif, judiciaire et du Ministère public».

A ce propos, on se souvient peut-être que, en juin 1977, le député Walter Jossen développait une motion sur ce sujet. M. Jossen proposait l'insertion d'une clause visant à réduire la pension versée par l'Etat, lorsque le revenu de l'activité lucrative, ajouté à la pension, dépasse les 100% du dernier traitement servi. Par ailleurs, M. Jossen évoquait également «la notion de cotisation»...

C'est précisément cette notion de cotisation qui devait retenir tout particulièrement l'attention du Parlement, hier matin. Tout au long de la discussion sur l'entrée en matière, les différents intervenants s'ar-

rêtèrent tous sur ce problème des cotisations.

Le message du Conseil d'Etat, cité d'ailleurs par le député Edgar Zufferey, se contente d'apporter cette explication: «Comme les magistrats ne sont pas, en général, au bénéfice de la garantie de l'emploi, qui est en pratique accordée à tous les fonctionnaires, il leur est octroyé une garantie de revenu sous forme de pension. Cette pension est partie intégrante des conditions de la fonction de magistrat en tant que prolongement du traitement. De ce fait, la commission retient le principe du

s'ouvrir une large discussion sur l'entrée en matière (afin que soient récoltées de nombreuses propositions), avant de renvoyer le projet de règlement à la commission.

Tous les députés, qui interviennent dans le débat, se rallient à la proposition de renvoi. Le président de la commission,

Suite page 3

## Giscard en Espagne



## ... en voisin pour un Marché commun

Le président de la République est arrivé hier à Madrid pour une visite officielle de quatre jours. Il aura là quelques entretiens avec le roi Juan Carlos et le premier ministre Adolfo Suarez, de même que les ministres de l'agriculture et de l'industrie qui l'accompagnent rencontreront leur homologue espagnol.

C'est la deuxième visite du chef de l'Etat français à Juan Carlos depuis la mort de Franco en novembre 1975 et elle revêt une double signification politique et économique. Sur le plan politique, il s'agit pour le président Giscard d'Estaing de

P. S.

Suite page 6

## THYON 2000, TREMPLIN DE L'ÉVASION



Prise d'assaut lorsque l'hiver y règne surtout, la station de Thyon 2000, pour changer de parure dès l'été naissant, n'en conserve pas moins tous ses charmes. Aisément accessible, trait d'union entre plaine et montagne, elle constitue un peu un trem-

plin de l'évasion. La montagne? Elle est là, tout alentour, avec ses richesses, avec ses mille et un petits secrets que les skieurs, effleurant la neige seule, ne découvriront jamais...

Photo NF

**Devant la justice  
 Un krach de 10 millions**

Voir page 19



**Une première routière à Isérables...**

Voir page 19



**Le KGB établi à Genève**

Voir page 28

Par Roger Germanier

droit acquis par le magistrat à ce prolongement de traitement, ce qui exclut ipso facto la perception d'une cotisation.»

Et c'est ainsi que l'art. 14 du projet de règlement prévoit tout naturellement que «les montants nécessaires au paiement des pensions sont pris en charge par le budget de l'Etat». Point final!... Cet article ne satisfait évidemment personne. Le groupe socialiste, par exemple, propose l'adjonction suivante: «... et par une retenue de 7% prélevée sur le traitement des magistrats assurés». Bref, le principe que «les magistrats doivent participer à la caisse de pension par le paiement de cotisations» (selon les termes de M<sup>e</sup> François Couchepin) est souhaité, et réclamé par tous les groupes. Reste naturellement à s'entendre sur le taux de cette participation, reste aussi à distinguer peut-être entre les magistrats de l'ordre exécutif ou judiciaire...

M. Pierre Moren estime pour sa part, et au nom de son groupe, que «les magistrats, en tout cas ceux qui sont nommés, et non soumis à votation populaire, devraient être appelés à cotisation». Et il demande que

# CHRONIQUE DU CANTON DE VAUD

## M. Raymond Barre recevra à Lausanne le prix européen Coudenhove-Kalergi

LAUSANNE (ATS). - Othon de Habsbourg, président de l'Union paneuropéenne, et M. Edmond Giscard d'Estaing remettront vendredi, à Lausanne, le prix européen Coudenhove-Kalergi à M. Raymond Barre, premier ministre de France, ancien vice-président de la Commission des communautés européennes, qui en sera le premier lauréat.

La cérémonie aura lieu au palais de Beaulieu, en présence des autorités fédérales et municipales, ainsi que de personnalités venant d'Allemagne fédérale, d'Australie, de Belgique, du Luxembourg, de la Grande-Bretagne, d'Italie, d'Espagne, de Grèce et du Portugal. Le syndic de Lausanne sera le premier orateur.

C'est pour honorer la mémoire du fondateur de l'Union paneuropéenne - née à Vienne en 1923 - et pour souligner la valeur de l'œuvre de pionnier du comte Coudenhove-Kalergi dans l'unité politique de l'Europe qu'a été constitué un comité international chargé de décerner tous les deux ans un prix à une personnalité qui, par son action ou ses écrits, a contribué à la construction politique de l'Europe.

Le comité est présidé par M. Edmond Giscard d'Estaing, de l'Institut de France (académie des sciences morales et politiques), père du président de la République. Ses membres sont MM. Hans-Joachim von Merkatz, ancien ministre allemand, Alfred Maleta, ancien président du Parlement autrichien, Antonio Pecoraro, ancien ministre italien, Gérard Bauer, président de la Fondation européenne de l'économie et fondateur de l'Institut suisse d'études politiques (Bienne), et Vittorio Pons, ancien conseiller

à la Commission des communautés européennes, secrétaire général international de l'Union paneuropéenne (Lausanne).

Le prix consiste en une médaille d'or de 100 g, avec d'un côté l'effigie de Conrad Adenauer, Robert Schuman et Alcide de Gasperi et l'inscription «Prix européen Coudenhove-Kalergi», et de l'autre les douze étoiles du conseil de l'Europe, le nom du lauréat et l'inscription «Confoederatio europaea».

## UN MÉTRO POUR L'OUEST LAUSANNOIS ?

LAUSANNE (ATS). - Un comité présidé par M. Bernard Saugy, de Renens, et comprenant plusieurs ingénieurs, a annoncé mercredi à Lausanne la mise à l'étude d'un avant-projet de «Métro Express du sud-ouest» (Meso), qui relierait la gare du Flon à Renens, c'est-à-dire le centre de Lausanne à

la grande banlieue ouest. Pour améliorer les transports collectifs dans cette zone très peuplée, on créerait une liaison rapide en utilisant l'infrastructure existante.

Quittant la gare du Flon (où aboutit déjà le métro Lausanne-Ouchy), le «Meso» passerait sous le pont Chauderon et sur le viaduc de Malley, en empruntant d'abord une voie de chemin de fer qui appartient à la compagnie Lausanne-Ouchy, entre le Flon et Sebeillon, puis la voie marchandises des CFF entre Sebeillon et la gare de Renens. Le projet prévoit sept stations: gare du Flon, Chauderon, Sebeillon, Malley, Florissant, Renens-Piscine et Renens-Métropole.

Les promoteurs ont confié une étude préliminaire à la commission intercommunale d'urbanisme de la région lausannoise (CIURL). Ils estiment les investissements nécessaires à quinze millions de francs pour une solution minimale (matériel roulant, infrastructure, droits de passage et réserves). La demande de transport permettant de couvrir les frais devrait atteindre 18000 à 20000 parcours par jour. Le «Meso» devrait être apte à tenir une fréquence de dix minutes avec deux rames se croisant à la station de Malley. Si les autorités donnent leur accord, le projet pourrait être réalisé dans les années 1980-1982.

## Lausanne: 450 millions de dépenses pour l'an 1977

LAUSANNE (ATS). - Le conseil communal de Lausanne a accepté mardi soir les comptes de 1977. Le compte de fonctionnement (ordinaire) laisse un déficit de 1,8 million sur un total de charges de 454,2 millions de francs. Quant au compte des investissements, il s'élève à 55,8 millions de francs. D'autre part, une première série de crédits supplémentaires pour 1978, se montant à 1,6 million de francs, a été accordée à la municipalité.

Une somme de 778000 francs a été attri-

bue à l'aménagement des jardins du théâtre municipal, ancienne propriété de Jongh acquise par la commune au prix de cinq millions de francs et destinée à devenir un parc public. En revanche, devant l'opposition des groupes politiques, la municipalité a dû renoncer à son idée de relier le nouveau parc à la promenade de Derrière-Bourg par un passage souterrain qui aurait abouti dans l'immeuble d'une compagnie d'assurances. C'est ainsi une somme de près de 1,3 million qui est économisée.

## Autorisations en faveur de la main-d'œuvre temporaire dans l'agriculture

Des autorisations de travail de durée limitée (maximum trois mois) seront délivrées cette année encore en faveur de la main-d'œuvre étrangère temporaire dans

l'agriculture pour la cueillette des fruits, la rentrée des récoltes et les vendanges.

Le Service cantonal des étrangers rappelle, à ce propos, que l'étranger ne peut prendre un emploi, et un employeur ne peut l'occuper, avant d'en avoir reçu l'AUTORISATION ÉCRITE.

Cette dernière est établie par le Service cantonal des étrangers le jour même de la présentation d'une demande sur formule officielle, avec indication des PRESTATIONS DE SALAIRE, préavisée par l'autorité communale compétente certifiant qu'un LOGEMENT CONVENABLE et conforme aux dispositions de l'arrêté du Conseil d'Etat du 31 décembre 1968 est mis à la disposition des travailleurs étrangers.

L'autorisation est délivrée à l'employeur en deux exemplaires. L'original sera remis à l'employé étranger qui est tenu D'ANNONCER SON ARRIVÉE au bureau communal des étrangers AVANT la prise d'emploi.

LE LOGEUR est également TENU D'ANNONCER IMMÉDIATEMENT l'arrivée d'un étranger au bureau communal des étrangers.

Les autorisations provisoires pour l'agriculture sont spécialement destinées aux étudiants qui désirent exercer une activité lucrative pendant leurs vacances. Elles ne seront accordées que pendant la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 octobre 1978.

Les ressortissants de pays éloignés, soumis à l'obligation du visa de travail pour entrer en Suisse, ne pourront pas être mis au bénéfice d'autorisations temporaires.

Les infractions aux prescriptions de police des étrangers (LFSEE) seront punies d'une amende pouvant aller jusqu'à 2000 francs.

En outre, les frais d'assistance et de rapatriement des étrangers qui auront été occupés sans autorisation seront à la charge de l'employeur (OCF 19.10.1977).

Sion, le 27 juin 1978  
Service cantonal des étrangers  
R. Gex-Fabry

## Un site lémanique menacé?

SAINT-LÉGIER (ATS). - La Ligue vaudoise pour la protection de la nature, la Société vaudoise d'art public (Heimatschutz), «SOS Préalpes» et l'association pour un aménagement rationnel, à Saint-Légier, ont annoncé mercredi soir leur opposition commune à un plan d'extension de la commune de Blonay permettant la construction, aux abords d'un site classé sur Chevalleyres-sur-Blonay, d'un centre de vacances et de loisirs du syndicat suisse du bâtiment et du bois.

C'est sur un plateau dominant Saint-Légier et le Léman, à côté du point de vue classé dit du «Belvédère du Cèdre», que la FOBB envisage, avec l'appui de la municipalité de Blonay, la construction d'un village de vacances sur une parcelle de 22000 mètres carrés, avec un indice d'utilisation de 0,4. Cette zone est actuellement «sans

affectation spéciale», c'est-à-dire qu'elle n'est pas constructible et qu'elle devrait en principe être englobée dans la zone agricole que la commune de Blonay a l'obligation de créer. Or, le plan d'extension qui a été mis à l'enquête par la municipalité à la fin de 1977 doit rendre la zone constructible.

Les quatre associations précitées ont fait opposition parce qu'elles craignent l'édification d'un véritable «mur» dominant le bassin lémanique: les bâtiments pourraient avoir jusqu'à douze mètres de hauteur et la longueur de leurs façades n'est pas limitée. Les opposants ne combattent pas l'idée d'un village de vacances, mais ils ne veulent pas de son implantation dans un site d'une grande beauté et encore intact. Pour eux, la commune de Blonay devrait englober ce site dans sa future zone agricole.

## L'association faitière suisse des professionnels de la danse en assemblée générale à Lausanne

L'Association faitière suisse des professionnels de la danse a tenu à Lausanne sa 3<sup>e</sup> assemblée générale sous la présidence de M. Fritz W. Köhler, de Berne.

C'est à l'invitation de M. Delamuraz, syndic de Lausanne, qui a offert à l'association un siège et un secrétariat général, que l'ASD peut, de Lausanne, rayonner sur tout le pays et coordonner les efforts qui sont entrepris depuis un certain temps déjà pour assainir l'enseignement de la danse en Suisse. C'est ainsi qu'elle a, pour accorder à la profession de danseur un niveau social acceptable, élaboré une charte du danseur, avant de mettre sur pied un bureau d'experts chargés d'examiner le sérieux et le professionnalisme des écoles de danse en Suisse.

Durant cette assemblée, il fut également question d'un certain nombre de points essentiels, tels l'information qui doit être développée, la création d'un colloque des professeurs enseignant en Suisse pour une mise en commun, et l'intensification des rapports entre les principales écoles de Suisse et les divers corps de ballet existant afin de mieux préparer les élèves à leur future vie professionnelle.

Enfin, l'assemblée a pris connaissance des résultats encourageants de la récente tournée des chorégraphes suisses. Vingt-et-un spectacles ont été donnés dans huit villes grâce à l'appui de Pro Helvetia et de Migros et sous le patronage de l'ASD, avec la compagnie du théâtre de Bulle dont le directeur, Heinz Spoerli, avait accepté d'accueillir quatre confrères. AI

## TRIBUNE LIBRE

### Utilisez librement les ceintures de sécurité

Suite à mon article intitulé «Ceinture ou pas ceinture?», la Caisse nationale suisse d'assurances en cas d'accidents (CNA) a publié une mise au point dans la presse de jeudi dernier. D'emblée, je sais gré au service de l'information de la CNA de l'oreille attentive qu'il a prêtée à mes propos ainsi que des précisions apportées. D'autre part, je conçois fort bien que cette même CNA, qui pratique le principe de la mutualité, ne veuille pas faire supporter aux uns «l'imprudence» des autres. Mais... la CNA a eu le tort de se sentir la seule visée alors que je faisais clairement allusion aux compagnies d'assurances privées qui, à quelques exceptions près, ne pratiquent pas, elles, le principe de la mutualité et ne

se gênent guère d'afficher de coquets bénéfices.

A part cela, je ne suis toujours pas d'accord - je ne le serai sans doute jamais - avec l'interprétation de l'art. 98, al. 3 de la loi sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents (LAMA) qui considère comme une faute grave le non-port de la ceinture. Il est vrai que les lois sont faites pour être interprétées, et les plus souvent au «bénéfice» de quelques-uns et au détriment du plus grand nombre. Ce n'est pas nouveau et c'est bien dommage! De plus, si j'ai bien compris, en admettant même qu'un jour le peuple soit appelé à se prononcer et qu'il le fasse par la négative, cela ne modifiera pas pour autant le point de vue de ce juge

Les articles placés sous cette rubrique n'engagent par la responsabilité de la rédaction.

suprême qu'est le Tribunal fédéral des assurances et qui tend, en quelque sorte, à faire notre «bonheur» malgré nous. Autre paradoxe de notre système démocratique...

Enfin, je tiens tout de même à préciser que je ne suis pas un adversaire inconditionnel et irréductible de la ceinture de sécurité. Il m'arrive parfois de m'attacher librement et de mon propre chef chaque fois que je le juge utile (vitesse relativement élevée - autoroute etc.), mais jamais sur une route de montagne où, comme chacun le sait, ceinture devient rapidement synonyme de suicide.

Au fait, en montagne, n'est-ce pas justement le fait de s'attacher qui, au même titre qu'entreprendre une excursion avec des chaussures inadéquates, devrait être considéré comme une faute grave? Mais passons! Et ma conclusion sera celle de M. Robert Falconat entendu un matin sur les ondes de la Radio romande: M. Falconat, s'exprimant au nom du Bureau de la prévention des accidents (BPA), disait: «Mieux vaut librement s'attacher que gravement s'amocher!» Vous avez bien lu: librement s'attacher. A chacun donc de juger si le fait de s'attacher ou non peut contribuer à limiter les «dégâts» ou, au contraire, à les aggraver et d'agir en conséquence. Je doute toutefois que cette interprétation soit dans l'idée de M. Falconat; sans quoi on l'eût censurée. Et pourtant, on a bien le droit d'interpréter nous aussi après tout...

Sur ce, partisans ou adversaires de la ceinture, bonne route et bonnes vacances aux uns comme aux autres, en espérant avoir le moins possible de cas concrets à débattre sur le terrain!

Ph. Sauthier

## «Amnesty International» et son «information sérieuse» sur l'Argentine Point de vue de l'organisation mise en cause

Monsieur le rédacteur en chef, Au nom des groupes lausannois d'Amnesty International, organisateurs de la soirée d'information sur l'Argentine du 7 juin 1978, je vous prie de bien vouloir rectifier les dires de M. Ricardo Studer, dont vous avez publié la lettre dans vos numéros des 23 et 24 juin, sous le titre «Amnesty International et son «information sérieuse» sur l'Argentine».

1. Il n'est pas exact que M. Studer n'ait pas été écouté. Il a pu s'exprimer longuement dans le cours de la discussion. Mais il n'a pas monopolisé celle-ci. La parole a aussi été donnée à ses contradicteurs et la discussion a dû être interrompue en raison de l'heure.

2. L'orateur principal de cette soirée, M. Jean-Claude Buhner, a parfaitement mentionné le désordre et le terrorisme qui sévissaient il y a quelques années en Argentine. Mais son sujet était la situation actuelle. On ne peut justifier deux ans d'enlèvements et de tortures par les désordres du précédent régime, si graves soient-ils.

3. Votre correspondant termine sa lettre par ces mots: «Je ne rentrerai donc pas dans le jugement des événements survenus après le 24 mars 1976.» Or c'est précisément ceux-là qui nous intéressent actuellement et qui ont fait l'objet de la conférence. Amnesty International n'est pas une organisation qui s'occupe de reconstructions historiques, mais qui lutte pour le respect des droits de l'homme aujourd'hui.

4. Précisons également qu'Amnesty International a aussi mentionné à plusieurs reprises les assassinats et enlèvements perpétrés en Argentine par les groupes d'extrême gauche et d'extrême droite avant le 24 mars 1976 et les a vigoureusement condamnés. En outre il est bon de rappeler qu'Amnesty International n'a pas seulement

publié des rapports sur les droits de l'homme en Argentine ou dans des régimes de droite, mais également en URSS, en Tchécoslovaquie, en Ethiopie, en Guinée, etc., ce qui nous permet de contester les allégations d'inobjectivité du «chapeau» de votre rédaction.

Dans l'attente de voir publier cette rectification en bonne place dans les colonnes de votre journal, je vous prie d'agréer, Monsieur le rédacteur en chef, mes salutations distinguées.

A. Rossel

Au nom des groupes lausannois d'Amnesty International

**Pour 350 litres de compartiment réfrigération et surgélation la consommation d'énergie n'est que de 2 kWh en 24 heures.**

Ceci est le rendement de la nouvelle combinaison de réfrigération et surgélation TR 1242 spécialement silencieuse.

**Electrolux**  
Nous ne parlons pas seulement de l'économie d'énergie, nous agissons également dans ce sens. Le résultat: plus de rendement - consommation d'énergie réduite.

1204 Genève, tél. 022/28 40 33  
1003 Lausanne, tél. 021/20 17 81

## Nouvelliste et Feuille d'Avis du Valais

Imprimeur et éditeur responsable: Imprimerie Moderne de Sion S.A. André Luisier, directeur. Administration et rédaction: 1951 Sion, rue de l'Industrie 13, tél. 027/23 30 51-52. Chèques postaux 19-274.

**REDACTION CENTRALE**  
André Luisier, rédacteur en chef F. Gérard Gessler et Gaspard Zwissig, rédacteurs principaux - Gérard Rudaz et Roger Germainier, éditorialistes et analystes. Jean Pignat, secrétaire de rédaction. Roland Puppe et Pierre Fournier, rédacteurs de nuit. Jean-Paul Riondel et Jean-Marie Reber, rédacteurs de jour. Jean-Pierre Bähler, Jacques Mariéthoz et Gérard Joris, rédacteurs sportifs.

Service de publicité: Publicitas SA, Sion.

**RÉCEPTION DES ANNONCES**  
Publicitas SA, Sion, avenue de la Gare 25, téléphone 027/21 21 11, Télex 38 121.

### DÉLAIS DE RÉCEPTION DES ANNONCES

Edition du lundi: le vendredi à 10 heures.  
Edition du mardi: le vendredi à 16 heures.  
Edition du mercredi au samedi: l'avant-veille du jour de parution à 16 heures.  
Avis mortuaires: la veille du jour de parution jusqu'à 18 h. (en dehors des heures de bureau ils peuvent être transmis directement à la rédaction du journal au 027 23 30 51 jusqu'à 23 heures).

**RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES**  
Surface de composition d'une page: 289 x 440 millimètres.  
Corps fondamental: 8 (petit).  
10 colonnes annonces de 25 mm de largeur.  
5 colonnes réclames de 54 mm de largeur.

**TARIF DE PUBLICITÉ**  
Annonces: 56,5 ct le millimètre (colonne de 25 mm) hauteur minimum 30 mm.  
Réclames: 2 fr. 35 le millimètre (colonne de 54 mm).  
Gastronomie: 1 fr. 40 le millimètre (colonne de 54 mm).  
Avis mortuaires: 90 centimes le millimètre (colonne de 54 mm).  
Réclames de répartition sur ordres fermes et sur abonnements d'espace.

**CROISIÈRES PAQUET**

Pour une belle croisière vers la destination de votre choix donnez la préférence à PAQUET

«MERMOZ» - «AZUR» - «MASSALIA

Trois paquebots de grande renommée  
Encore de bonnes disponibilités pour l'été et l'automne (tarifs adaptés au taux de change actuel)

Demandez sans tarder nos brochures illustrées à votre agence de voyage ou

**Voyages Veron, Grauer SA - Agent général**  
42-46 rue Rothschild et 4 Cours-de-Rive  
1211 GENEVE 1 - Tél. 022/32 64 40

# AU GRAND CONSEIL: DE TOUT UN PEU...

Suite de la première page

M. Ignaz Mengis, et M. Hans Wyer, conseiller d'Etat, ne la combattent d'ailleurs pas. Et le Grand Conseil, finalement, se prononce en faveur du renvoi de cet objet.

La prochaine commission devra donc réexaminer ce problème en général, et celui des cotisations en particulier. Mais elle ne devra pas négliger pour autant l'intervention de M<sup>me</sup> Cilette Cretton, qui demande que l'expression « pension de la veuve » soit remplacée, dans le texte, par l'expression « pension du conjoint survivant ». Cette demande pourrait paraître extraordinairement inutile ou banale... or, il n'en est rien ! En effet, comme s'exclame M<sup>me</sup> Cretton, il n'est tout de même pas impossible qu'une femme devienne un

Par Roger Germanier

jour magistrat ! M. Hans Wyer, dans sa réponse, reconnaît volontiers la pertinence de cette remarque, laquelle sera certainement retenue par le nouveau projet.

Au terme de ce débat, M. Hans Wyer rassure encore les députés Claude Kalbfuss et Rolf Escher qui craignent que le renvoi n'aboutisse « au maintien du statu quo pendant une longue période ». Cette question, affirme le chef du département, ne sera pas « mise en veilleuse »... Et le renvoi est alors décidé à la satisfaction générale.

## La femme, à la retraite !

Le deuxième objet à l'ordre du jour de cette matinée parlementaire était l'interpellation Albin Weger « concernant la mise à la retraite anticipée des femmes au service de l'Etat dont les époux peuvent assurer l'existence de la famille ».

Bravant l'indignation prévisible de Mesdames les députés, M. Albin Weger, prétextant de la régression de l'offre d'emploi, souhaiterait que les femmes au service de l'Etat « dont les époux peuvent assurer l'existence de la famille », soient mises à la retraite anticipée. De la sorte, des débouchés supplémentaires seraient offerts à de jeunes enseignants, par exemple, en quête d'un travail. Développant toujours son idée, et se référant discrètement à la pénurie de personnel dans l'hôtellerie, M. Weger suggère presque de renvoyer les femmes à leurs casseroles !

La réplique fut rapide, et souvent cinglante. M<sup>me</sup> Cilette Cretton s'écrie : « Est-il nécessaire de rappeler ici que les femmes ont été les premières victimes de la récession ? » Et d'ajouter : Pourquoi ne pas reconnaître aux femmes le même droit au travail qu'aux hommes ? Sur ce chapitre, M<sup>me</sup> Cretton rencontre le soutien de M<sup>me</sup> Françoise Vannay : « Nous refusons que ce soit le chômage féminin qui résolve le problème de la diminution, ou de la suppression, des postes de travail. » Enfin, M<sup>me</sup> Jacqueline Pont, se demande si « le vent nouveau qui a soufflé hier, dans le Haut-Valais, s'arrête aux portes de Münster ».

Le député Albin Weger résiste à l'orage... d'autant que le conseiller d'Etat Hans Wyer a la délicatesse de lui prêter un raisonnement et des intentions fort nuancés !

## Contre le fédéralisme abstrait

Suite de la première page

tution du caractère subsidiaire des lois fédérales qui ne se rapportent pas à la fonction essentielle de la Confédération : la défense contre l'étranger, diplomatique, militaire et économique ».

Bien que vaudoise (mais elle peut être aussi neuchâteloise ou jurassienne, pour ne nous en tenir qu'à la Suisse romande), la notion d'autonomie législative peut être utile, par sa valeur d'exemple, pour toute la Suisse, et tel est bien un des buts de cette publication.

On pourrait objecter à ses auteurs, pratiquement, ce qu'ils objectent eux-mêmes à

## Les terrains des « Ronquoz »

Le député Jacques Rossier interpelle à son tour le gouvernement sur « l'achat par l'Etat d'un terrain aux Nouveaux-Ronquoz, sur Sion » (terrain de M. Arthur Revaz).

A ce propos, M. Rossier pose surtout deux questions : le prix payé (50 francs le mètre carré) n'est-il pas manifestement exagéré ?... et comment le vendeur a-t-il pu être dispensé en outre de l'impôt sur les gains immobiliers ?...

M. Rossier ne voit que quatre explications à la décision du Conseil d'Etat : ou bien le Conseil d'Etat a été délibérément trompé ; ou bien il a pris cette décision « la tête dans le sac » ; ou bien, il est totalement incompétent pour ce genre d'acquisition ; ou bien il a payé ce prix en toute connaissance de cause...

Au nom du gouvernement, M. Hans Wyer commence par rappeler la nécessité d'acquiescer un terrain, et l'intérêt de l'offre de M. Revaz (ne serait-ce que par l'étendue de la surface proposée). Quant au prix de 50 francs le mètre carré, M. Wyer rappelle que M. Revaz avait des prétentions plus élevées (70 francs le mètre carré) et que, dès lors, son prédécesseur avait le sentiment d'avoir réussi une bonne opération...

Malgré toutes les explications fournies, sur toutes les questions posées, le député Jacques Rossier ne peut se déclarer « satisfait »... et le Grand Conseil passe à l'objet suivant de l'ordre du jour.

## Utilisation des forces hydrauliques

En fin de matinée, le député Adolf Anthamatten développe une motion « concernant la modification de la loi du 5 février 1957 sur l'utilisation des forces hydrauliques ».

Bien qu'il soit largement dépassé midi, les députés ne quittent pas trop la salle et demeurent attentifs. Il est vrai que le sujet ne manque pas d'intérêt, et que le motionnaire, lui, ne manque pas de compétences.

M. Adolf Anthamatten, après avoir insisté sur l'importance de l'énergie en général, s'arrête plus particulièrement sur le problème du « droit de retour ».

« Les contrats de concession ont été conclus pour une durée de 80 ans... Jusqu'à l'an 2000, il y a huit contrats de concession qui seront échus ». Alors se posera ce problème du « droit de retour ». Mais le député Anthamatten rappelle que ce droit doit être communiqué « cinq ans avant l'échéance ». Et que son utilisation ne saurait s'improviser. Or, le canton et les communes n'ont pas encore commencé à se préparer. « Le canton du Valais serait bien inspiré de régler ces questions encore en suspens », conclut le motionnaire.

Le conseiller d'Etat Franz Steiner déclare que le gouvernement « veille au grain » et « donne volontiers suite aux soucis manifestés par M. Adolf Anthamatten. Aussi accepte-t-il sa « requête ».

Auparavant, le Grand Conseil avait à se prononcer sur « la levée de l'immunité pénale du conseiller d'Etat Steiner », levée demandée par le K.O. (Kritisches Oberwallis).

M. Peter Pfammatter, président de la commission chargée d'examiner cette question, informe l'assemblée que décision a été prise, à l'unanimité, d'entamer une procédure et une enquête... Il propose toutefois le renvoi de cet objet à la session de novembre, date à laquelle la commission pourra présenter au Grand Conseil les résultats de son travail. Renvoi accepté...

## La protection des eaux

Il est 14 h. 30, lorsque s'ouvre la séance de relevée. Et c'est devant une salle encore bien désertée que le député Claude Kalbfuss commence la lecture de son rapport sur le « projet de loi cantonale sur la protection des eaux ».

Pourquoi ce projet ? Le message du Conseil d'Etat en fournit l'explication : « En vue de doter le canton d'une base légale sûre en matière d'application de la loi fédérale sur la protection des eaux contre la pollution du 8 octobre 1971, et compte tenu des divergences de vue apparues au sein du Grand Conseil dans l'interprétation de l'article 24 du décret d'application du 27 juin 1973, la refonte de ce décret et sa présentation sous forme de loi sont devenues absolument indispensables. »

Dès le débat sur l'entrée en matière, le député Vital Jordan, au nom du groupe radical, demande le renvoi de ce projet. Il se réfère plus spécialement à l'article 26 de cette loi, article qui se distinguerait trop par son imprécision. Et, malgré la demande du conseiller d'Etat Franz Steiner pour le retrait de cette proposition, le député Vital Jordan la maintient. Finalement, le Grand Conseil vote l'entrée en matière, par 79 voix contre 17 (le groupe radical).

Et les députés abordent alors l'examen des 45 articles de ce projet de loi qui ne provoquent presque aucune intervention, même à l'article 26. En première lecture, ce projet est accepté par le Grand Conseil à une forte majorité, mais avec 14 abstentions (celles du groupe radical). Il faut dire que cette acceptation se fait sous réserve : que l'article 26 soit soumis à « expertise » !

Mais que dit donc ce fameux article ? Il prévoit, à l'alinéa 1, que « toute utilisation des eaux publiques à des fins économiques, si elle a pour incidence directe ou indirecte d'augmenter les frais de construction ou d'exploitation des installations publiques d'épuration des eaux, entraîne pour son auteur l'obligation d'assumer les frais supplémentaires ainsi provoqués ». Et la commission, dans ses amendements, précise : « à raison d'un maximum de 15 % du coût total des installations en cause et des frais d'exploitation annuels ». Est-ce clair ? Ce le sera vraiment plus après « expertise ». Là-dessus, je rejoins volontiers le député Vital Jordan.

## Les deux tours du commissaire !

L'ordre du jour de cette séance de relevée prévoit également l'élection d'un membre de la commission des finances, en remplacement de M. Herbert Dirren.

M. Pierre Moren propose la candidature de M. Wilhelm Schnyder. Aucune autre proposition n'est faite par l'assemblée. Et c'est le vote, au bulletin secret, comme l'exige le règlement. Et c'est une première surprise, avec de singuliers relets de proportionnelle...

Sur 108 bulletins valables (majorité absolue : 55), M. Wilhelm Schnyder obtient 54 voix... et M. Peter Gurten obtient également 54 voix ! Il faut donc procéder à un second tour.

M. Peter Gurten déclare alors : « Je suis ravi que vous ayez rendu hommage à la voix que je vous ai concédée, hier », mais je vous demande de voter en faveur de M. Wilhelm Schnyder... Faut-il rappeler ici que M. Gurten a été le seul député du groupe chrétien-social du Haut-Valais à dire « oui » à la proportionnelle ! Mais bref.

Au second tour, sur 98 bulletins valables (majorité absolue : 50), M. Wilhelm Schnyder est élu membre de la commission des finances par 56 voix (M. Peter Gurten obtient encore 39 voix)... Petit épisode, cependant révélateur d'un esprit qui ne s'élève guère jusqu'à l'intérêt supérieur du pays.

## Du souci pour le trafic !

En fin d'après-midi, une interpellation et trois postulats, tous d'origine haut-valaisanne, se présentent fort du trafic. Tour à tour, MM. Wilhelm Schnyder (interpellation sur la situation du trafic sur la route menant au tunnel de Lötschberg), Peter Bloetzer (postulat pour une réalisation opportune du concept général cantonal du trafic), Gerhard Schmid (postulat concernant l'élaboration d'un concept général cantonal du trafic), et Peter Manz (postulat concernant le concept général pour l'amélioration des routes existantes) mirent à rude épreuve les capacités de réplique du conseiller d'Etat Franz Steiner.

Presque tous les intervenants se réfèrent à la conception globale des

transports pour souhaiter une conception plus modestement cantonale. M. Peter Bloetzer souhaite même que l'ensemble des routes soit « recensé dans un inventaire qui contienne tous les endroits névralgiques ». M. Gerhard Schmid estime, de son côté, que « nous avons perdu la course » en ce qui concerne l'axe nord-sud... et M. Franz Steiner terminera tout ce concert en déclarant superbement : « Je ne peux pas aller plus vite que la musique !... » Là-dessus, que Messieurs les intervenants me par-

donnent, mais je m'en suis allé. D'autant que, dans la salle, il ne restait qu'une cinquantaine de députés...

## Ordre du jour de ce matin

1. Message du Conseil d'Etat concernant les crédits supplémentaires, 1<sup>re</sup> tranche.
2. Projet de décret concernant l'exécution des prescriptions

fédérales sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme.

3. Postulat Gottfried Bumann demandant de conserver l'infrastructure dans les communes de montagne et dans les communes limitrophes de celles-ci.
4. Postulat Joseph Blatter concernant une initiative du canton pour une meilleure protection de la famille.
5. Interpellation du groupe socialiste par Rudolf Luggen concernant le cas Stephan Niklaus.

# LUTTE CONTRE LA DROGUE EN VALAIS DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS, MAIS IL RESTE BEAUCOUP À FAIRE

Réponse du Conseil d'Etat à une question écrite des députés Bernard Mudry, de Monthey, et Maurice Vuilloud, de Saint-Maurice.

« Le développement alarmant de la drogue n'est pas un phénomène nouveau, mais un réel fléau que les autorités judiciaires et de police, conscientes des conséquences désastreuses qu'il peut entraîner pour la santé publique, s'attachent à enrayer depuis des années déjà, avec plus ou moins de bonheur.

Nous dressons, ci-après, un tableau succinct, mais qui peut être détaillé si nécessaire, des personnes dénoncées ces dernières années dans le Valais romand, pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants.

Année	Nombre	dont femmes
1971	131	31
1972	166	39
1973	199	34
1974	100	16
1975	191	33
1976	255	43
1977	223	32

Devant l'expansion quasi constante qui s'est manifestée jusqu'à fin 1976, et afin de lutter plus efficacement contre

trafiants et consommateurs, le commandant de la police cantonale a constitué, au début de l'année 1977, un groupe dit « des stupéfiants », composé de sept inspecteurs de la Sûreté, qui sont spécialement affectés à la lutte contre la toxicomanie. L'un d'entre eux est, du reste, rattaché à la brigade de Saint-Maurice.

Il semble que cette initiative a déjà porté ses fruits, puisque l'on constate, en 1977, non pas une recrudescence, mais bien une diminution des infractions par rapport à 1976.

## Noyaux de trafiquants dans le Bas-Valais

En ce qui concerne plus particulièrement les districts de Saint-Maurice et Monthey, il faut malheureusement admettre qu'il existe un, voire deux noyaux de trafiquants de moyenne envergure. La police n'est cependant pas restée inactive à leur égard. Nous en voulons pour preuve les dénonciations qui ont été adressées aux juges d'instruction, au cours de ces trois dernières années, à savoir :

	1975	1976	1977	1978
Dénonciations pour consommation de stupéfiants	- 51	- 56	- 58	- 13
Dénonciations pour trafic de haschisch	- 8	- 20	- 23	- 1
Dénonciations pour trafic de drogue dure (héroïne, cocaïne, etc.)	- 3	- 4	- 4	- 6
Arrestations pour cambriolage de pharmacie	+ 8			+ 2

A la lecture de ces chiffres, on doit convenir que la police voue une attention soutenue au problème de la drogue.

## Des obstacles

Etant donné que la plupart des consommateurs se recrutent parmi les adolescents et les jeunes adultes, son action serait plus efficiente encore si elle pouvait compter sur une meilleure collaboration, entre autres de la part des parents, des autorités communales et du personnel enseignant.

Il faut également relever que les nouvelles dispositions de la loi fédérale sur les stupéfiants, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> août 1975, si elles punissent plus rigoureusement les trafiquants, se montrent beaucoup plus souples envers les consommateurs.

A titre d'exemple, nous citons l'art. 19/b (nouveau) qui stipule :

« Celui qui se borne à préparer pour lui-même la consommation de stupéfiants, ou à permettre à des tiers d'en consommer simultanément en commun, après leur en avoir fourni gratuitement, n'est pas punissable s'il s'agit de quantités minimes. »

## Le travail de la Ligue valaisanne contre les toxicomanies

La Ligue valaisanne contre les toxicomanies travaille avec des moyens très limités dans la région du Chablais (deux personnes). Elle porte l'essentiel de son activité sur la prise en charge ambulatoire des personnes « qui s'engagent volontairement dans un processus thérapeutique », activité qui s'entend par une présence soutenue dans le milieu de consommation. Ce dernier se caractérise, entre autres, par ses affinités de lieux qui se modifient constamment. Ainsi, des jeunes toxicomanes de la région vont se retrouver, suivant les époques de l'année, à Saint-Maurice, à Monthey ou à Martigny. Cette mobilité géographique justifie le type d'approche des deux travailleurs sociaux de la ligue condamnés à s'adapter aux particularités de chaque groupe de jeunes.

Durant les années 1976 et 1977, les deux collaborateurs de la LVT ont eu des contacts personnalisés avec :

Drogue prévalente	Total M		Total F		Total général	
	1976	1977	1976	1977	1976	1977
Opiacées	11	9	2	0	13	9
Alcool abusif	26	27	1	2	27	29
Amphétamines-méd.	1	1	1	2	2	3
Hallucinogènes	1	0	1	2	2	2
Cannabis	32	41	13	18	45	59
Autres problèmes préval. avec consom. drogue	18	32	18	28	36	60
	88	110	37	52	125	162

Il faut remarquer que, dans cette région, les collaborateurs LVT établissent des contacts

avec les jeunes qui s'engagent volontairement dans un processus thérapeutique. Les mandats

de surveillance éducative sont assumés par l'Office cantonal des mineurs.

Au niveau de l'action plus spécifiquement préventive, diverses actions ont été menées à bien ces deux dernières années.

Après avoir consulté les évaluations de divers programmes, en Suisse romande et à l'étranger, suite aussi aux divers rapports de l'UNESCO en la matière, il ressort que l'éducation concernant les problèmes liés à l'usage des drogues doit être assumée par des éducateurs (parents, enseignants) bien informés et qu'elle doit viser de façon électorale une clientèle qui n'est pas encore aux prises avec ce genre de problème.

Dans cet esprit, l'équipe Bas-Valais a, dans la mesure de ses possibilités matérielles et humaines, répondu à de nombreuses invitations à participer à des conférences-débats. Citons, en particulier, la rencontre des parents de l'école des parents de Vouvy, celle des parents de Vionnaz et de Port-Valais, l'animation d'une série de trois séances à l'Ecole des parents de Monthey.

Relevons aussi le programme de prévention des toxicomanies en milieu scolaire présenté aux enseignants du cycle d'orientation de Monthey, les adultes étant choisis comme multiplicateurs de l'action préventive.

Les collaborateurs LVT du Bas-Valais ont créé une brochure *Drogue et Education* à l'intention des parents, enseignants et éducateurs dans la communauté et une collaboration est également établie avec la commission-drogue de la ville de Saint-Maurice.

Si l'on veut envisager une campagne d'information à grande échelle, cela devrait dépendre d'un institut de recherche, tel que l'ISPA. Auparavant, il serait prudent de repenser aux conséquences négatives de l'exposition drogue mise en place par les pharmaciens suisses en 1973.

## Importance de l'information

En résumé, les mesures répressives ne permettent souvent pas, à elles seules, d'endiguer un fléau. Elles devraient pouvoir s'accompagner de mesures préventives. Parmi celles-ci, il en est une qui revêt une importance particulière : c'est l'INFORMATION. Le Conseil d'Etat, conscient du problème, a saisi l'occasion de la mise en place du décret cantonal d'application de la loi fédérale sur les stupéfiants pour donner à cette mesure la place qui lui revient. Il a en effet institutionnalisé, par ce décret, « LA LIGUE VALAISANNE CONTRE LES TOXICOMANIES », dont nous parlons plus haut, tout particulièrement chargée des questions de prévention dans le domaine des toxicomanies.

Une des missions de cette institution nouvelle consiste précisément à PRÉVENIR, en collaboration avec les instances concernées, l'abus de stupéfiants par une large information.

Actuellement, diverses campagnes sont en cours auprès des élèves et des apprentis dans la région du Chablais. Ces interventions ne sont évidemment pas spectaculaires et ne sont pratiquement pas chiffrables.

Nous sommes convaincu cependant qu'elles ont leur utilité et qu'elles doivent être poursuivies...

Le chef du Département de justice et police : A. Bender

(Les inter-titres sont de la rédaction).

Sierre

Pharmacie de service. - Pharmacie Trevisani, tél. 55 14 33. Hôpital d'arrondissement. - Heures des visites: semaine et dimanche de 13 h. 30 à 16 heures et de 18 h. 30 à 19 h. 30. En privé de 9 heures à 20 h. 30. En maternité de 13 h. 30 à 20 h. 30. Prière d'observer strictement ces heures. Clinique Sainte-Claire. - Heures des visites, semaine et dimanche, de 13 h. 30 à 16 h. 30. Centre médico-social régional, hôtel de ville, aile ouest, tél. 55 51 51. Soins: à domicile, soins au centre, du lundi au vendredi, de 13 h. 30 à 14 h. 30. Consultations pour nourrissons: sur rendez-vous, de 13 h. 30 à 16 h. 30, le mardi et le jeudi. Cours: «Soins à la mère et à l'enfant». Service d'aides familiales: responsable Michelle Fasnacht. Assistantes sociales: centre de la jeunesse, de la famille, du 3<sup>e</sup> âge, centre social. Services spécialisés: (peuvent être atteints au même numéro). - Service social pour handicapés (AVHPM) - Service psycho-social - Ligue valaisanne contre les toxicomanies - Office cantonal des mineurs - Ligue valaisanne des contre le rhumatisme et Caritas Valais - Service médico-pédagogique/Erziehungsberatung (tél. 57 11 71). Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphones 55 20 72 et 55 60 42. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111. Ambulance. - SAT, tél. 55 63 63. Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garages siérois, téléphone jour et nuit: 55 55 50. Auto-secours siérois. - 24 heures sur 24. Téléphone 55 24 24. SOS - Pannes - Accidents. Grône Samaritains. - Objets sanitaires et matériels de secours, tél. 58 14 44. Pompes funèbres. - Amos Jean, téléphone 55 10 16. Eggs et Fils, tél. 55 19 73. Groupe AA. - Chippis, tél. 55 76 81. A l'écoute (La main tendue). - Difficultés, problèmes, angoisse, solitude, etc., téléphone 24 heures sur 24, tél. 143. Dancing La Locanda. - Ouvert tous les soirs de 21 h. 30 à 3 heures et 4 heures suivant la saison, tél. 55 18 26. Bibliothèque. - Tél. 55 19 64 - Ouverture: lundi, mardi, mercredi, vendredi, de 14 h. 30 à 18 h. 30; jeudi, de 14 h. 30 à 20 h. 30; samedi, de 10 heures à 11 h. 30 et de 14 heures à 16 h. 30. Centre d'information planning familial. - Mardi et vendredi, de 14 heures à 15 h. 30 ou sur rendez-vous, tél. 55 58 18. Permanence téléphonique tous les jours entre 8 et 9 heures. Adresse: hôtel de ville, bureau N° 10. Bibliothèque Aslec. - Avenue du Marché 6 - Ouverte le mercredi et le samedi de 14 à 17 heures et le jeudi de 19 à 21 heures. Tea-room des Châteaux. - Exposition Antoine Burger. Taxi Saint-Léonard. - Service jour et nuit, tél. 027/31 12 69. Château de Villa. - Exposition Gautschi.

Hôpital régional. - Permanence médicale assurée pour tous les services. Heures des visites, tous les jours de 13 à 15 heures et de 19 à 20 heures. Tél. 21 11 71. Ambulance. - Police municipale de Sion, téléphone 21 21 91. Samaritains. - Dépôt d'objets sanitaires, téléphone 22 11 58, Mme G. Fumeaux, avenue Pratfiori 29, ouvert de 11 à 13 heures. Dépannage électrique et carburateur. - 24 h. sur 24, tél. 22 57 16. Auto-secours séduinos. - 24 heures sur 24, tél. 23 19 19. SOS pannes - accidents. Auto-secours pour pannes et accidents des garagistes valaisans. - 24 heures sur 24. Garage Vuistiner SA Granges, tél. jour et nuit 58 12 58. Service de dépannage du 0,8%<sup>000</sup>. - Téléphone 38 23 63 et 86 34 50. Pompes funèbres. - Barras S.A., tél. 22 12 17, Max Perruchoud, tél. 22 16 99, 55 03 02, 55 18 48. Voëffray, tél. 22 28 30. Garderie. - Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14 heures à 16 h. 30 au rez-de-chaussée de l'école protestante. Service social de la commune de Sion, avenue de la Gare 21, tél. 22 86 88. Dispensaire médical: ouvert l'après-midi. Crèche - garderie d'enfants: ouverte de 7 h. à 18 h. 30. Consultation pour nourrissons, cours de puériculture Croix-Rouge «Soins à la mère et l'enfant»: tél. 23 30 96. Renseignements et inscriptions, l'après-midi du lundi au vendredi, de 14 à 18 heures. AA. - Réunion le mardi à 20 h. 30, rue Saint-Guérin N° 3, au-dessus du Parking. Croix d'Or, centre d'accueil. - Bâtiment service social, chaque vendredi dès 20 h. Service d'aides familiales. - Mme Oglier-Meytain, rue du Chanoine-Berchtold 20, Sion, tél. 22 86 22 le lundi et le vendredi de 14 h. 30 à 15 h. 30. Centre de planning familial, Service famille-jeunesse. - Consultation sur rendez-vous, avenue de la Gare 21, salle N° 24, le lundi et le vendredi après-midi et le mardi soir. Téléphone 23 46 48 de 14 h. 30 à 15 h. 30. Bibliothèque municipale. - Ouverture tous les mardis après-midi de 15 heures à 18 h. 30, sauf le 15 août. Baby-sitters. - Tél. 22 38 20 et 22 96 63 durant les heures des repas et 22 42 03 le matin. Châteauneuf-Conthey. - Piscine du Résident-Parc, couverte et chauffée - Bassin de 17 m x 7 m. Taxis de Sion. - Service permanent et station centrale gare, tél. 22 33 33. Dancing le Gallon. - Ouverture tous les soirs de 22 à 3 heures et 4 heures suivant la saison. Dimanche fermé. Dancing La Ferme. - Ouvert jusqu'à 3 heures, tél. 22 40 42. Consommateur-Information. - Rue de la Porte-Neuve 20, le jeudi de 14 à 16 heures. Nendaz-Station. - Discothèque Lapin-Vert; ouvert tous les soirs. Musée des costumes - Vivarium. - Route de Sierre, Uvrier, ouvert: tous les jours, sauf lundi, de 13 h. 30 à 18 h. 30. Galerie de l'Atelier. - Exposition des élèves de l'école des beaux-arts. Musée de la Majorie. - Du 17 juin au 17 septembre, exposition Ludwig Werlen.

Martigny

Pharmacie de service. - Téléphoner au N° 111. Médecin de service. - Appeler le numéro 111. Hôpital. - Heures des visites, chambres communes tous les jours de 13 h. 30 à 15 heures et de 19 à 20 heures; privées de 13 h. 30 à 20 heures. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111. Ambulance officielle. - Tél. 2 24 13 et 2 15 52. Pompes funèbres. - Ed. Bochatay, 2 22 95. Gilbert Pagliotti, 2 25 02. Marc Chappot et Roger Gay-Crosier, 2 24 13 et 2 15 52. Centre de planning familial. - Avenue de la Gare 28, tél. 2 66 80. Dépannage. - Garage des Nations par Frassa transports, tél. 2 43 43. Service d'aide familiale: pour tous renseignements, s'adresser à la responsable du service: Mme Philippe Marin, infirmière, chemin de la Prairie 3, Martigny, tél. 2 38 42. Tous les jours de 7 à 9 heures et à partir de 18 h.

Sion

Médecin de garde. - Le N° 111 renseignera. Pharmacie de service. Mercredi 28 et jeudi 29: du Nord, téléphone 23 47 37. Vendredi 30: Buchs, tél. 22 10 30. Dimanches et fêtes: 9 heures - 12 heures: 15 heures - 21 heures. Jours ouvrables: 8 h. - 12 h. 15; 13 h. 45 - 21 heures. En dehors de ces heures: pour ordonnances médicales urgentes seulement: 21 21 91 (poste de police); surtaxe de 5 francs. Service dentaire d'urgence. - Médecin de garde: Dr Stéphane Imsand, rue du Chanoine-Berchtold 1, tél. 22 78 21.

La tendance sur les marchés européens

PARIS: en hausse. Grâce aux nombreux ordres acheteurs en provenance des investisseurs institutionnels, le marché a opéré un redressement. FRANCFORT: meilleure. La grande majorité des valeurs ont clôturé avec un gain de 2 DM. Les titres les plus recherchés furent ceux de la construction. AMSTERDAM: irrégulière. Tant parmi les internationales que chez les domestiques, les écarts de cours ont été insignifiants.

BRUXELLES: irrégulière. Aucune nouvelle particulière n'a enthousiasmé les investisseurs et les fluctuations se sont faites dans d'étroites limites. MILAN: irrégulière. Toujours dans l'expectative, les opérateurs n'ont effectué que peu d'achats. LONDRES: irrégulière. après une ouverture ferme, les cours se sont légèrement effrités en raison du manque d'intérêt de la part des habitués de la bourse.

BOURSE DE ZURICH

Table with 2 columns: Total des titres cotés (176), dont traités (110), en hausse (39), en baisse (34), inchangés (37), cours payés (240). Tendances générales: soutenue, soutenues, soutenues, soutenues, soutenues, soutenues.

Le marché boursier zurichois de ce jour a été caractérisé par des cours plutôt irréguliers et le volume des échanges est resté modeste. Aujourd'hui, l'intérêt des investisseurs ne s'est porté que sur quelques valeurs. Relevons plus particulièrement les gains enregistrés par Interfood, Mikron-Holding, Saurer et Sandoz. Parmi les étrangères, les cours payés des américaines correspondent à peu de chose près à la parité calculée à 1 fr. 86. Les françaises, allemandes et hollandaises sont, pour la plupart, restées sur les positions de la veille. Bonne tenue du marché des obligations qui évolue dans une ambiance calme.



Table titled 'PRIX DE L'OR' with columns for gold prices in various currencies and units, including Lingot, Plaque (100g), Vreneli, Napoléon, Souverain (Elisabeth), and 20 dollars or.

Table titled 'CHANGE - BILLETS' with columns for countries (France, Angleterre, USA, Belgique, Hollande, Italie, Allemagne, Autriche, Espagne, Grèce, Canada) and their respective exchange rates for bills and banknotes.

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse à Sion.

Groupe Alcooliques anonymes «Octobre». - Bâtiment de la Grenette, Martigny: réunion tous les vendredis à 20 h. 30. SOS, téléphone 2 49 83 et 5 46 84. AA. Martigny. - Urgence, tél. 2 11 55 et 5 44 61.

Saint-Maurice

Pharmacie de service. - Pharmacie Gaillard, tél. 3 62 17. Médecin de service. - En cas d'urgence en l'absence de votre médecin habituel, clinique Saint-Amé, tél. 3 62 12. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111. Pompes funèbres. - Albert Dirac, tél. 3 62 19, François Dirac, tél. 3 65 14. Samaritains. - Dépôt de matériel sanitaire, M<sup>me</sup> Marie Rappaz, chemin des Illes, téléphone 3 73 39. Exercices: 2<sup>e</sup> mardi de chaque mois, dès 20 heures.

Monthey

Pharmacie de service. - Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06. Médecin. - Service médical jeudi après-midi, jours fériés, tél. 4 11 92. Samaritains. - Matériel de secours, tél. 4 14 54 et 4 23 30. Ambulance. - Tél. 4 62 62. Hôpital. - Heures des visites, chambres communes et mi-privées, mardi, jeudi, samedi et dimanche, de 13 h. 30 à 15 heures; privées, tous les jours de 13 h. 30 à 19 heures. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111. Pompes funèbres. - Maurice Clerc, 4 62 62, J.-L. Marmillod, 4 22 04, Antoine Rithner, 4 30 50. Dancing Treize Etoiles. - Ouvert jusqu'à 3 h. Fermé le lundi. Taxis de Monthey. - Service permanent, station place Centrale, tél. 4 14 84. CIRENAC. - Centre d'information de régulation des naissances et d'aide aux couples, tél. 4 66 11. Dépannage. - Téléphone jour et nuit: 4 43 37. Bar Le Corso. - Ouverture jusqu'à 24 heures.

Viège

Pharmacie de service. - Pharmacie Bulet, tél. 46 23 12. Service dentaire d'urgence pour le week-end et les jours de fête. - Appeler le numéro 111. Brigie. - Pharmacie de service. - Pharmacie City, Brig, tél. 23 15 15. Alcooliques anonymes. - Réunion tous les jeudis à 20 h. 15, au café des Cheminots, tél. 23 43 53, 23 62 46 et 23 80 42. Naters, tél. 23 12 61. Dépôt de pompes funèbres. - André Lambriger, tél. 23 73 37. Patrouilles TCS. - Tél. 022/140 ou 031/140.

LOÈCHE-LES-BAINS Médecin de service. - Rheumaklinik, téléphone 61 12 52.

D<sup>r</sup> CLAUDETTE



AUJOURD'HUI madame

Un menu: Œufs sauce tomate, Rôti de porc, Haricots verts, Fromage, Fruits.

Le plat du jour: Œufs sauce tomate. Pour six personnes, on dl œufs durs, un kilo de tomates, un dl d'huile d'olive, 2 gousses d'ail, thym, laurier, sel et poivre, 100 g de gruyère râpé. Epluchez les tomates, coupez-les en petits morceaux, faites-les fondre pendant trente minutes dans l'huile avec l'ail, le thym, le laurier, le sel et le poivre. Coupez les œufs durs en deux, versez la purée de tomates dans un plat à gratin. Disposez les œufs durs, recouvrez-les de fromage râpé. Glissez le plat trois minutes à four chaud, juste pour que le fromage fonde et dore légèrement.

Savez-vous que... pour retirer à un plat un excès de sel, durant la cuisson ajoutez dans la casserole quelques tranches de pommes de terre crues, elles absorbent le sel en excédent.

si le sel est humide, prenez un kilo de sel fin, passez au tamis, incorporez-y en tournant avec une mouvette de bois, dix gouttes de glycérine chimiquement pure à 30°. Le sel ne se mettra plus jamais en paquet. Ajoutez à la réserve de sel un nouet de mousseline contenant une pincée de riz; changez le riz de temps à autre. pour que les soufflés «montent» bien, il importe: 1. d'emmagasiner dans la pâte le plus grand nombre possible de bulles d'air. Pour cela, battez les blancs au dernier moment, faites le mélange très délicatement, non pas en tournant, mais en soulevant bien la pâte d'arrière en avant. pour diminuer sensiblement la quantité de sucre à employer dans les compotes, tartes ou flans à base de fruits acides, ajoutez à la cuisson de ces fruits une pincée de bicarbonate de soude qui neutralisera leur acidité.

Les petits trucs de la beauté: Le concombre est excellent pour les teints brouillés. Epluchez la moitié

«Ce sont les Grecs qui nous ont légué le plus beau mot de notre langue: le mot «enthousiasme» du grec en theo, un dieu intérieur.» Pasteur

d'un concombre, passez à la moulinette et appliquez cette pulpe sur votre visage et votre cou pendant un quart d'heure en vous étendant, les yeux fermés. Rosez avec un coton imbibé d'eau de rose. Si votre peau est désespérément grise, ou jaunâtre, prenez dans le creux d'une main un peu de votre crème fond de teint habituel et ajoutez-y gros comme une pointe d'épingle de votre rouge-crème. Mélangez bien; appliquez sur le visage en touches légères. Mettez le rouge à jouter, et essayez avant de poudrer. Ce petit truc joue admirablement le rôle d'une vive et juvénile circulation du sang sous l'épiderme. Vous me bénirez de vous l'avoir indiqué.

Nous répondons à nos lectrices

Pourriez-vous nous donner la définition de certains mots utilisés très souvent lorsqu'il s'agit de beauté et qui nous sont inconnus? Lifting: opération chirurgicale pratiquée en clinique qui consiste à inciser la peau dans les cheveux et derrière l'oreille pour la retendre. Aérosol: inhalation d'un produit sous forme de brouillard. Eye-liner: fard à yeux, liquide ou compact, dont on se sert au moyen d'un pinceau pour dessiner un trait fin sur la paupière supérieure, à la racine des cils. Sauna: bain d'air chaud qui permet au corps nu de supporter une température élevée en transpirant abondamment et en se débarrassant ainsi de ses toxines.

Une idée pratique: Vous pouvez transformer une vieille armoire en bibliothèque

Retirez la porte, rayonnez à hauteur voulue, la glace démontée sera appuyée sur un mur du cabinet de toilette.

Table titled 'Divers' with columns for stock indices like AKZO, Bull, Courtaulds, etc., and their values.

Table titled 'Bourses européennes' with columns for various European stock exchanges and their values.

Table titled 'Fonds de placement (hors cote)' with columns for investment funds like America Valor, Anfos 1, etc., and their values.

Table titled 'BOURSE DE NEW YORK' with columns for major US stocks like Alcan, Bourough, Chessie System, etc., and their values.

Table titled 'Fonds de placement (hors cote)' with columns for investment funds like Crédit Suisse Intern., Energie-Valor, etc., and their values.



# CINEMAS

**SIERRE** Bourg  
Tél. 027 55 01 18.

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
Un film comique  
**LE DIABLE DANS LA BOÎTE**  
avec Jean Rochefort

**SIERRE** Casino  
Tél. 027 55 14 60

Ce soir à 20 h. 30 - 12 ans  
Ils défient les lois de l'équilibre !  
**SKATEBOARD**  
Planche à roulettes, un nouveau sport est né.

**CRANS** Le Cristal  
Tél. 027 41 11 12

Ce soir à 21 heures - 18 ans  
**COMME LA LUNE**  
J.-P. Marielle, Sophie Daumier  
Grossier comme la vie, drôle comme le cinéma

**HAUTE-NENDAZ** Cinalpin

RELACHE  
Séances tous les mardis et vendredis à 20h.30

**SION** Arlequin  
Tél. 027 22 32 42

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**ARRÊTE TON CHAR BIDASSE**  
avec Darry Cowl et Pierre Tornade

**SION** Capitole  
Tél. 027 22 20 45

Ce soir à 20 h. 30 - 18 ans  
**NEA**  
Un film de Nelly Kaplan

**SION** Lux  
Tél. 027 22 15 45

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
**LE DERNIER DES GÉANTS**  
avec John Wayne et Lauren Bacall

**ARDON** Cinéma  
Tél. 027 86 12 59

Ce soir : RELACHE  
Vendredi et samedi  
**IL ÉTAIT UNE FOIS BRUCE LEE**

**FULLY** Michel

Ce soir à 20 h. 30 - 16 ans  
Un film de guerre avec George Peppard  
**TOBROUK**  
Dès demain à 20 h. 30 - 16 ans  
Le film drôle, cocasse, d'Yves Robert  
**NOUS IRONS TOUS AU PARADIS**

**MARTIGNY** Corso  
Tél. 026 2 26 22

Jusqu'à dimanche, à 20 h. 30 - 16 ans  
En 1939, Hitler veut se débarrasser de ses juifs. Destination Cuba, c'est...  
**LE VOYAGE DES DAMNÉS**  
avec Faye Dunaway, Max von Sydow, Orson Welles et Maria Schell

**Restaurant MANORA**

Heures d'ouverture:  
Dimanche et lundi : 11.00-19.30 h.  
du mardi au samedi : 8.30-19.30 h

**PLACETTE**  
Centre commercial Monthey/Sierre

**Aujourd'hui dès 17.00 h :**

**Grand choix de menus à partir de 3.50**

1452

**L'agence «DNA» enquête**

Ouch!

Surprise, on dirait...

Non, je l'avoue.

Où sommes-nous ?

Vous ne vous attendiez pas à trouver un entrepôt dans un club aussi fermé que le nôtre...

Après vous, chère amie.

**Rip KIRBY**

VOUS NE DITES RIEN ? UNE... DEUX...

JE... JE CROIS QUE LA COMTESSE ET EDOUARD ONT... PARLÉ DE LA VEDETTE DU YACHT DE LA FAMILLE AMOUR... AU PORT DE PLAISANCE...

EDMOND, POURQUOI DORMAIS-TU QUAND JE NE PEUX PAS FERMER L'OEIL, DIS ?

HEIN ? QUOI ?... AH, VOUS... NE DORMEZ PAS ?...

C'EST PARFAIT ! GUNSEL, LIGOTÉZ-LES !

KIRBY SE PRÉPARE À PARTIR AVEC UN PEU DE RETARD...

LES CHASSEURS SONT DÉJÀ SUR LA PISTE...

distribué par opera mundi

# TÉLÉVISION

Emissions en noir et blanc

**tv Suisse romande**

16.30 Point de mire

16.40 Destins: Dom Helder Camara, archevêque de Recife

18.10 Téléjournal

18.15 Vacances-Jeunesse - Black Beauty - Basile et Pécora: un redoutable champignon

18.45 Popeye Dessin animé

19.05 Un jour, une heure 1<sup>re</sup> partie

19.30 Téléjournal

19.45 Un jour, une heure 2<sup>e</sup> partie

20.00 Je chante Une série d'émissions consacrées aux jeunes talents suisses: Jacky Lager, Isabelle Alba et Pierre Alain, Denis Alber.

20.15 Le poids de l'uniforme

21.15 La corde au cou L'affaire Boiscoran. 2<sup>e</sup> épisode

22.10 L'antenne est à vous Ce soir, c'est «L'Amicale européenne de la rivière vaudoise, membre de l'Union européenne de Suisse et de l'Association Robert Schumann pour l'Europe» qui exprime, en toute liberté, sa conviction profonde. (2<sup>e</sup> diffusion)

22.35 Téléjournal

**tv Suisse alémanique**

16.00 Seniorama L'émission des aînés, présentée par Eva Mezger-Haefeli: informations diverses, avec P. Spahn. Les accidents à la salle de bains. Gretel Mathis entretien avec une comédienne. Portrait de Jakob Stebler. Cours de cuisine troisième âge. Gymnastique et chant final

16.45 Arrangements floraux (4)

17.00-17.30 Pour les petits La maison où l'on joue (Reprise du 27.6.)

18.00 La formation continue 12. Le permis de conduire

18.15 Anglais Prélude à un nouveau cours

18.30 Italien Prélude à un nouveau cours

18.45 Fin de journée

18.55 Téléjournal

19.05 Conseils aux aînés Avec Karen Meffert

19.35 Point chaud Les programmes

20.00 Téléjournal

20.20 Les aventures du brave soldat Schweik (8) Série avec Fritz Muliar

21.20 Rundschau Nouvelles de l'étranger

22.05 Téléjournal

22.10-22.50 Hippisme CHIO d'Aix-la-Chapelle Championnat international de saut. Reflets filmés

**tv Suisse italienne**

15.00 Hippisme CHIO d'Aix-la-Chapelle: finale

18.05 Pour les tout-petits Barbapapa: la lutte pour la maison (11)

18.10 Pour les enfants La gazette du puzzle: notes et nouvelles de notre envoyé spécial Giorgio Laneve (Reprise). Abracadabra: dessins animés de Frederic Back et Graeme Ross

19.10 Téléjournal

19.25 Rencontres Faits et personnages de notre temps: Ettore Scola, le cinéma des vaincus

19.55 Le renard à l'anseau d'or Voyage de noces à Rondbuisson. Feuilleton avec Jean-François Poron

20.30 Téléjournal

20.45 Reporter Magazine hebdomadaire d'information: l'université en Europe. 4. Le futur n'est pas commencé

21.45 Les grands détectives Callaghan dans: Rendez-vous dans les ténèbres, d'après un récit de Peter Cheyney. Avec Frédéric De Pasquale et Brigitte Fossey

22.45 Téléjournal

**tv France 1**

11.15 Réponse à tout

11.33 Midi première

12.00 TF1 actualités

12.35 Télévision régionale

12.50 Objectif santé Serpents de France

17.00 A la bonne heure Pour les retraités, une possibilité: améliorer leur habitat

17.27 1, rue Sésame Une fête rue Sésame (1)

17.55 Ces animaux qu'on appelle des bêtes Feuilleton de Jacques Sounet, 13. Les rapaces

18.10 Une minute pour les femmes Bon voisinage pour vivre en paix

18.20 Actualités régionales

18.43 Les assemblées parlementaires L'Assemblée nationale

19.00 TF1 actualités

19.30 Le Mutant (3) Série d'après le roman d'Alain Page. Avec: Jacques Dacqmine, Anton Diffring, Fanny Ardant, Stéphane Buy, Gérard Buhr, etc.

20.27 L'événement Avec: Yvan Audouard

21.35 Ciné-première

22.05 TF1 actualités

**tv Antenne 2**

12.35 Magazine régional

12.50 La folie des bêtes (23) Feuilleton de Fernand Marzelle. Avec: Marc Michel, Jeanne Collet, Stéphane Verro, etc.

13.03 Aujourd'hui madame Le mensuel, avec: loisirs: une promenade dans les célèbres jardins d'Albert Kahn; les danses «disco» qui feront fureur cet été, etc.

14.05 La règle du jeu Un film de Jean Renoir. Avec: Marcel Dalio, Nora Gregor, Roland Toutain, Jean Renoir, etc.

15.45 Tour de France Prologue, en direct

16.45 Rupture Court métrage, avec: Anne-Marie Royet et Pierre Etaix

16.55 Fenêtre sur... Le promeneur solitaire Jean-Jacques Rousseau

17.25 Dessins animés

17.40 C'est la vie

17.55 Des chiffres et des lettres

18.20 Actualités régionales

18.45 L'heure d'été Musique originale: Georges Brassens: le premier jour. Dessin animé

19.00 Journal de l'A2

19.35 De mémoire d'homme L'affaire Laetitia Toureaux Avec: Françoise Dupré, Anne-Marie Bacquie, Reine Courtois, Eva Damien, etc.

21.50 Journal de l'A2

**tv France Régions 3**

17.35 FR3 jeunesse

18.05 La télévision régionale Terroir 22: la double activité: éleveur de moutons, moniteur de ski

18.20 Actualités régionales

18.40 Tribune libre Le MRG

18.55 FR3 actualités

19.00 Les jeux de 20 heures

19.30 Profession: aventurier



Un film de Claude Mulot. Avec: Charles Southwood, Nathalie Delon, André Pousse, Curd Jurgens, etc.

# RADIO

**Radio romande I**

Informations à toutes les heures, de 6.00 à 23.00 (sauf à 21.00), puis à 23.55

6.00 Le journal du matin Musique variée et informations générales

6.00 7.00, 8.00 Editions principales

7.35 Billet d'actualité

8.05 Revue de la presse romande

8.15 Chronique routière

8.25 Memento des spectacles et des concerts

8.40 Microscope La séquence du consommateur

9.05 La puce à l'oreille Musique, évocation, contact, service, avec l'équipe du matin

10.05 Conseils-santé

11.45 Opération annuaires 1978

12.05 Le coup de midi Jeux, humour et promotion De A jusqu'à Z Un jeu de Michel Dénériaz

12.15 Le billet de l'humour

12.30 Le journal de midi Edition principale et magazine d'actualité

13.30 Rétro 33-45-78 par Robert Burnier

14.05 Des ronds dans l'eau Une balade radiophonique animée par Pierre Grandjean

**Radio romande II**

7.00 (s) Suisse-musique Production: Radio suisse romande

9.00 Informations

9.05 Il était une fois Rousseau 200<sup>e</sup> anniversaire de la mort de Rousseau

11.00 (s) Suisse-musique Production: Radio suisse romande

12.00 (s) Midi-musique Production: Radio suisse romande

14.00 Informations

14.05 2 à 4 sur la 2 Les après-midi culturels de la Radio suisse romande, avec: La librairie des ondes Edition du jeudi

16.00 Suisse-musique Production: Radio suisse italienne

16.05 Feuilleton Le testament d'un excentrique (fin)

16.15 Les nouveautés du disque par Raymond Colbert

17.05 En questions par Jacques Bofford

18.05 Inter-régions-contact

18.20 Revue de la presse suisse alémanique

18.30 Le journal du soir

19.00 Actualité-magazine

19.15 Radio-actifs par Bernard Pichon

20.05 Court métrage: Une seule nuit de Monique Laederach Avec: M. Auffer, L. Ramu, Cl. Valérie, M. Moulin

20.30 Fête... comme chez vous Une bonne heure de conversation et de chansons autour de Michel Dénériaz

22.05 En direct du 15<sup>e</sup> Festival international de la chanson française à Spa

17.00 (s) Rhythm'n pop par Gérard Suter

17.30 (s) L'actualité du jazz par Pierre Grandjean

18.00 Informations

18.05 (s) Redilemele Le rendez-vous des jeunes avec Gérard Suter

19.00 Per i lavoratori italiani in Svizzera

19.30 Novitads Informations en romanche

19.40 (s) Stéréo-service par Georges Schürch

20.00 Informations

20.05 Opéra non-stop Qui propose... dispose Disques demandés par les auditeurs

20.45 Opéra-mystère

21.00 Ce soir à l'Opéra-Comique

Nachtlager in Granada Opéra en 2 actes

21.30 Gazette lyrique internationale par Ami Châtelain

21.35 Anthologie lyrique Königskinder (Les enfants du roi) Conte musical en 3 actes

23.00 Informations

**Monte Ceneri**

Informations à 7.00, 8.00, 10.00, 12.00, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55

7.00 Musique et informations

9.00 Radio-matin

11.20 Mais, avant les filles, de G. Mascioni

11.50 Les programmes du jour

12.05 Causerie religieuse

12.30 Actualités

13.10 Feuilleton

13.30 Chants populaires italiens

14.05 Radio 2-4 Musique légère

16.05 Après-midi musical

18.05 Le monde du travail

18.30 Chronique régionale

19.00 Actualités

20.00 Table ronde

20.40 Haydn, Gerecki, Lalo, Baird

21.50 Chronique musicale

22.05 Disques

22.30 Orchestre Radiosa

23.05-24.00 Nocturne musical

**Beromunster**

Informations à 6.00, 7.00, 8.00, 9.00, 11.00, 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 20.00, 22.00, 23.00

6.05 Espresso

9.05 Notes avec Fritz Herdi

10.00 Nouvelles de l'étranger

11.05 Voyage musical dans le Berlin des années 20

12.00 Ländlerkapelle «Bärner Bär»

12.15 Félicitations

12.40 Rendez-vous de midi Informations et musique

14.05 Magazine féminin

14.45 Lecture

15.00 Musique classique de Rosza et Jongen

16.05 Théâtre

17.00 Onde légère

18.20 Orchestre de la Radio suisse

18.45 Sport

19.00 Actualités. Musique

20.05 Entretien avec les auditeurs

21.00 Chœurs: Berner Liederspende 1978

22.05 Folk et Country

23.05-24.00 Entre le jour et le rêve

**Chaque jour**

38 122\* familles dont 88,5% par abonnement régulier soit plus de 95 000\* lecteurs vivent à l'heure valaisanne au rythme d'une actualité intense, illustrée en couleurs

\* Chiffres officiellement contrôlés par la REMP

L'amour c'est...

...emmener les enfants en promenade le dimanche matin pour la laisser dormir.

TM Reg. U.S. Pat. Off. - All rights reserved © 1977 Los Angeles Times

**météo**

**A part quelques nuages...**

Suisse romande et Valais: assez beau, passagèrement nuageux dans la matinée. La température sera proche de 22 degrés cet après-midi. Zéro degré vers 3000 mètres.

Evolution pour vendredi et samedi: vendredi beau et chaud, samedi quelques pluies orageuses.

A Sion hier à 13 heures: peu nuageux, 18 degrés. 13 à Zurich, 14 à Berne, 15 à Genève, 16 à Bâle, 22 à Locarno, -4 au Saentis, 12 à Paris, 13 à Amsterdam et Munich, 21 à Nice et Barcelone, 23 à Milan et Rome, 28 à Athènes.

Les températures moyennes à Mexico (Mexique, 19° 50' N, 2300 m d'altitude): de janvier à décembre: 12,0, 13,3, 16,1, 17,8, 18,9, 18,6, 17,2, 17,5, 17,5, 15,6, 13,9, 12,5, année 15,9 degrés. Climat tropical d'altitude: le mois le plus chaud, mai, n'atteint pas la moyenne de juillet à Sion (19,6).



## Bex: le Gouvernement vaudois refuse les déchets radioactifs

La position du Gouvernement vaudois n'a pas varié en ce qui concerne le projet de la « CEDRA » (Communauté pour l'entreposage de déchets radio-actifs) pour la création d'un dépôt définitif de déchets sous la colline du Montet, à Bex : il ne saurait souscrire à un tel projet, prévu dans une région très peuplée et pour lequel toutes les garanties de sécurité ne sont pas réunies. C'est ce qui a été répété hier à Lausanne, lors d'une conférence de presse donnée par le Conseil d'Etat. Celui-ci a ajouté qu'il ne s'était pas encore prononcé sur l'avant-projet d'entrepôt intermédiaire de matériaux radio-actifs à retraiter, prévu par les producteurs suisses d'énergie nucléaire dans l'ancienne caverne atomique de Lucens.

## Roche s'est donné un nouveau syndic

ROCHE. - Un conseil communal plus mouvementé qu'à l'ordinaire, une soirée décisive pour l'avenir de Roche qui s'annonce plein de promesses, tant les paroles du nouveau syndic élu ont sonné juste devant une assistance qui l'avait élu à l'unanimité.

M. Michel Delacrétaz, présenté par le parti socialiste pour remplacer le syndic démissionnaire, M. Gabriel Duroux, a en effet recueilli 30 voix sur 43, on peut donc parler de belle élection.

Pour le remplacer à la municipalité, c'est M. Ernest Rallini qui remporta 24 voix et fut donc élu nouveau municipal.

Une séance qui eut tout de même du mal à commencer, puisque, dès le début de la réunion, une interruption de séance fut réclamée par le parti socialiste.

Qui est le nouveau syndic ? Originnaire d'Yverne, il est né à Roche en 1943. Il est employé de laboratoire, mais travaille au service de sécurité à Ciba-Geigy. Marié et père de deux enfants, il est estimé à Roche, où il fonctionne également comme commandant au service du feu. Son sport favori ? La course à

piéd passe avant le football !

Des propos amicaux, des remerciements vraiment mérités pour M. Duroux, des félicitations non moins méritées pour le nouveau syndic, Roche avait beaucoup à faire hier soir...



Une belle élection pour le nouveau syndic de Roche, Michel Delacrétaz.

## Hier sur le petit écran

De la soirée d'hier devant le petit écran, nous retiendrons, bien entendu, à côté des « Jeux sans frontières » qui n'appellent pas de commentaire particulier, le premier épisode d'une série historique de Daniel Costelle consacrée à l'aviation. Tout naturellement on nous conviait à commencer par le début, c'est-à-dire à assister aux balbutiements de l'homme rêvant de s'élever dans l'air, à toutes les tentatives qu'il a faites pour voler depuis Icare et qui virent le succès

dans les premières années de ce siècle seulement avec l'invention du moteur à explosion.

Images d'archives, témoignages, reconstitution d'exploits - beaucoup de ces appareils sont encore utilisés pour le plaisir aujourd'hui - nous ont plongé, grâce au talent de Daniel Costelle, dans cette époque héroïque des pionniers de l'aviation dont l'apogée fut sans doute la traversée de la Manche par Blériot.

On se réjouit tout naturellement de regarder la suite. (R)

## TORGON

# Une attraction unique en Europe Le « tobo-roule » ou la luge en été!

Le Valais a vu en quelques années des esprits inventifs lancer sur son territoire des « objets volants ou rampants difficilement identifiables » au départ... On a vu ainsi les ailes delta se déployer sur les flancs de nos montagnes, à Saas-Fee un « bus » grimper à la frange des glaciers et, hier à Torgon, a été présentée à la presse la dernière réalisation-attraction au service du tourisme valaisan : le « tobo-roule » !

Il s'agit de luges montées sur des rails (toboggan) à environ un mètre du sol. Ces luges, en matière plastique, glissent à environ 80 km/heure. Le rail, en forme de U, suit à la montée le tracé d'un téléski d'hiver. Les « lugeurs » sont ainsi remorqués par la « ficelle », ce qui n'est pas possible pour les lugeurs d'hiver !

Trente-cinq luges sont à la disposition des adeptes de cette nouvelle « griserie ». Elles sont équipées de ceintures de sécurité (contrôlées avant chaque départ) et munies d'un frein, facilement accessible, permettant à chacun d'établir un « rapport vitesse-audace ». Les promoteurs du « tobo-roule » affirment que ce divertissement est totalement sûr.

A Torgon on peut donc pratiquer le « tobo-roule », les luges sont tirées au sommet de la piste par un téléski sur une distance de 400 mètres. Puis la descente s'effectue sur une distance de 800 mètres, avec une dénivellation de plus de 100 mètres. Le parcours emprunte la forêt, court sur la prairie et survole l'étang.

### L'original et le classique

La station de Torgon, où vient donc de fleurir cette attraction originale, ne néglige pas pour autant les « atouts » traditionnels de notre tourisme. C'est ainsi que sa réputation à franchi l'océan et que, des Etats-Unis, arrivent des groupes de touristes désireux de connaître cet îlot de paix et de fraîcheur. Le mois dernier deux cents citoyens américains ont séjourné à Torgon depuis le 25 juin, cent quatre-vingts de leurs compatriotes y goûtent des plaisirs champêtres : promenades paisibles entrecoupées de folles descentes en « tobo-roule » et, le soir, les groupes folkloriques rivalisent d'authenticité pour mieux faire apprécier l'âme du Vieux-Pays.

Il faut croire que tout cela est dosé savamment puisqu'on attend pour l'année prochaine pas moins de 8000 Américains à Torgon !

### Une visite d'été s'impose

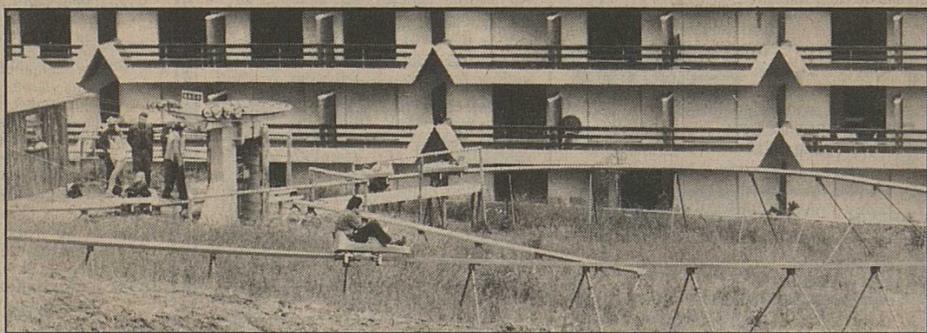
En raison de sa situation géographique (1200 à 2000 mètres d'alti-

tude), à 15 minutes de voiture de Vionnaz, Torgon se prête particulièrement bien au tourisme d'été. De nombreux chemins pédestres conduisent à des points de vue magnifiques ; un télésiège porte les touristes sur les crêtes environnantes jusqu'à la Tête de Tronchey. Enfin, tout un complexe de loisirs a été aménagé vers les immeubles de la Jorette. Il comprend une piscine chauffée, qui vient d'être agrandie, des courts de tennis, un mini-golf, une piste de pétanque, des tables de ping-pong, des cabanes d'Indiens, un circuit de voitures électriques. On peut aussi y pratiquer la pêche en étang ou en rivière.

Vraiment on ne peut que louer le dynamisme des gens qui animent la vie de tous les jours et font de Torgon une station où l'on s'occupe davantage du bien-être des hôtes que de ce qu'ils peuvent rapporter, une station gérée comme un club d'amis plutôt que comme une entreprise industrielle.



La griserie d'une descente riche en sensations fortes...



A la fin de la course, le rail forme une boucle et le lugeur est amené au départ du téléski. S'il veut recommencer une descente, le « tire-flemme » le reconduira au sommet.

# Tout recommence

(2) (voir NF d'hier)

• Comme à propos du Vietnam, on voit se reconstituer, pour camoufler l'entreprise communiste et paralyser la réaction occidentale, la grande

coalition mondiale de tout ce qui se dit « de gauche », *New York Times* en tête et mauvaise foi en avant. Voir la tentative d'innocenter Castro, bien qu'il lui aurait suffi d'un mot pour arrêter les Katangais. C'est l'une des grandes lois, et aussi l'un des grands mystères de ce temps, qu'aucun des secteurs de la gauche, même parmi ceux qui critiquent le goulag, ne manque jamais à l'appel quand il s'agit de servir la politique internationale du Kremlin, adoptant ses auxiliaires comme héros et ses adversaires comme vilains, cachant les vérités qui la gênent et répercutant les sophismes qui lui profitent.

### Quo Vadis, Jacques Chirac ?

Mais ce qui me navre le plus dans cette répétition littéraire des errements où l'Occident avait patéugé à propos du Vietnam, c'est d'y retrouver les gaullistes à la même place où les avait situés le discours de Phnom Penh, c'est-à-dire - appelons les choses par leur nom - à côté du communisme. Pendant le grand combat électoral, les gaullistes de Chirac se sont

gagné des titres éminents à la reconnaissance des hommes libres par la vigueur avec laquelle ils ont affronté l'assaut marxiste et à laquelle nous devons de n'être pas aujourd'hui dans l'abîme. Et voilà que trois mois après, ils font écho aux critiques du camp qui livrait cet assaut. M. Jacques Chirac est allé jusqu'à se faire l'avocat du grand maître du terrorisme mondial, le colonel Khadafi, et a retrouvé pour blanchir l'impérialisme au petit pied de Boumediene, le vieux sucre dont il est saupoudré dans *Le Monde*.

A l'évidence, le seul danger de l'heure est l'expansionnisme communiste, et le seul moyen de rassembler assez de forces pour l'arrêter est l'union profonde de tous les peuples libres. Or, M. Chirac reste totalement muet sur le danger et ne dénonce que la parade. Sous prétexte qu'y point un renouveau de l'atlantisme, ce qui semble donc lui paraître un destin pire que la servitude sous le Kremlin. Voici une autre loi et un autre mystère de ce temps : dès que le regard des gaullistes sort de l'hexagone, le communisme s'évanouit, il n'y a plus que la brave Russie dont nous devons cultiver l'amitié - et donc taire les ambitions - et la méchante Amérique dont nous devons craindre les ambitions - et donc taire l'amitié. Avec en filigrane le fameux renvoi dos à dos des « deux blocs », alors que l'un tue la liberté et que l'autre la préserve.

Je n'arrive pas à croire que M. Jacques Chirac, si perspicace, continuera à entretenir dans le credo de son parti des motivations aussi insoutenables, qui ne favorisent que son ennemi. Ce serait trop absurde, trop néfaste, trop triste. Vite, Monsieur Chirac, rassurez-vous, chassez ces survivances d'un particularisme national dépassé, et rejoignez sur la scène extérieure le camp des libres que vous illustrez sur la scène intérieure. Suzanne Labin

### SATOM : nouveau président

Hier, à Martigny, s'est tenue l'assemblée générale de la SATOM, société pour le traitement des ordures du haut-bassin lémanique et de la vallée inférieure du Rhône, sous la présidence de M. F. Tschumi. Au terme de l'exercice écoulé, les participants se sont félicités de la sensible progression de l'exploitation de l'usine.

Suite à la démission de M. Tschumi, l'assemblée a procédé à l'élection d'un nouveau président en la personne de M. Georges Huber, de Sion, chef du Service cantonal de la protection de l'environnement. De même, M. Ernest Henchoz, de Vevey, a été élu au conseil d'administration.

Nous reviendrons sur cette intéressante assemblée.

P. S.

# Le président Giscard d'Estaing en Espagne

Suite de la première page

réaffirmer son appui au monarque qui a su en moins de trois ans engager l'Espagne dans un processus irréversible de démocratisation.

C'était là le préalable à tout effort de réintégration de l'Espagne dans le concert européen, pour la France sans doute, mais aussi et surtout pour les Etats d'Europe du Nord, Benelux, Grande-Bretagne et Danemark. C'est la raison pour laquelle le président de la République française dépêcha à Madrid, au lendemain de la mort de Franco, un ambassadeur qui était l'un de ses proches, M. Deniau, aujourd'hui ministre du commerce extérieur. La démocratisation de l'Espagne conduite au pas de course par le roi et son premier ministre n'a fait que renforcer l'opportunité de l'adhésion de l'Espagne au Marché commun dont la candidature fut déposée en juillet 1977. Il n'existe plus aujourd'hui de préalable politique, mais la France, comme ses partenaires de la CEE, découvrent brutalement le prix à payer de cette adhésion. Le consensus des Neuf est sans doute unanime pour souhaiter l'entrée de l'Espagne dans la CEE, mais les conséquences économiques commencent seulement à être mesurées, à telle enseigne que le président français n'a pas hésité à parler de « problèmes sérieux et délicats ». C'est la raison pour laquelle on assiste aujourd'hui dans la CEE à la constitution d'une sorte de coalition objec-

tive de certains milieux socio-professionnels, agricoles essentiellement, dirigée contre cette adhésion. Il y a là d'abord les agriculteurs du Mezzogiorno italien ainsi que ceux du sud-ouest français, et l'arrivée de l'Espagne dans le Marché commun tend ainsi à aggraver la cassure de la Communauté européenne entre Etats membres de l'Europe du Nord au potentiel économique assez puissant pour ne pas redouter la concurrence espagnole et Etats latins qui redoutent cette adhésion.

Il est vrai que l'intégration de l'Espagne à la CEE se pose en termes spécifiques par rapport à celle de la Grèce et du Portugal. Pour ces deux Etats, la crainte des Neuf est d'abord financière, c'est-à-dire liée aux dépenses de transfert qui permettront à ces deux pays de se hisser au niveau des membres originaires de la CEE. A l'égard de l'Espagne, c'est au contraire la crainte de la concurrence qui l'emporte. Ce pays est la dixième puissance industrielle mondiale et son

potentiel est tout entier concentré entre Barcelone et Bilbao, c'est-à-dire tout près des régions françaises les moins industrialisées. De là, le caractère obsessionnel de la perspective de l'adhésion de l'Espagne à la CEE dans des régions particulièrement menacées par la concurrence des productions espagnoles tant industrielles qu'agricoles. Mais le risque n'en existe pas moins à l'échelle de l'économie française qui voit se dégrader sa balance commerciale avec l'Espagne, aujourd'hui déficitaire. Les Espagnols ont perçu le danger et c'est la raison pour laquelle ils viennent de signer un marché portant sur l'achat de 48 « Mirage ». Sans doute faudrait-il ajouter que la récession aggrave encore la fragilité de certains secteurs industriels français déjà menacés par la concurrence du tiers monde et qui voient se préciser l'abaissement des barrières douanières entre la France et l'Espagne.

Le voyage à Madrid du président de la République française tendra ainsi à rappeler le

prix que ce dernier attache à la réintégration de l'Espagne dans le concert européen, mais il lui permettra en même temps de mesurer le prix à payer sur le double front de l'agriculture et de l'industrie. Face à un calendrier qui semble aujourd'hui bien arrêté - avis de la commission de Bruxelles en 1979, adhésion en 1983 ou 1984 - la seule garantie pour la France réside dans une longue période de transition - 10 ans au moins - qui permettra à la fois de relever le prix des productions espagnoles et de renforcer le potentiel économique des régions françaises voisines. Dix ans, c'est aussi le minimum pour convaincre les milieux agricoles français qui pourraient se laisser séduire par les revendications protectionnistes de MM. Jacques Chirac et Georges Marchais. A Madrid, pendant quatre jours, le président de la République mesurera la distance qui sépare l'opportunité politique des nécessités économiques.

# Coop-informations



## Hit <weekend>

jeudi 29 juin jusqu'à samedi 1er juillet



Café en grains Coop Jubilor moulu, prêt à filtrer

250 g **3.50** au lieu de 4.20  
500 g **6.60** au lieu de 7.90  
125 g **1.80** au lieu de 2.30

## action de produits laitiers

<p><b>Yogourt nature</b> 500 g au lieu de - 80 <b>- .60</b></p>	<p><b>Yogourt au fruits</b> au choix 500 g au lieu de 1.15 <b>- .90</b></p>
<p><b>Crème dessert</b> choco ou vanille 500 g au lieu de 1.20 <b>- .95</b></p>	<p><b>Séré aux fruits</b> au choix 150 g au lieu de -.90 <b>- .70</b></p>
<p><b>Baer Brie Suisse</b> fromage à pâte molle 150 g au lieu de 2.05 <b>1.70</b></p>	<p><b>Lioba</b> fromage fondu 6 portions assorties 200 g au lieu de 1.90 <b>1.65</b></p>

## Hit <hebdo>

du 28 juin au 4 juillet

Mélange de fruits secs Coop **1.90** au lieu de 2.40  
2 sachets de 150 g

Abricots secs Sun Ray **2.-** au lieu de 2.40  
170 g

Rôti haché Coop **1.90** au lieu de 2.30  
boîte de 300 g

Produit pour la vaisselle Fox au Dermafin **2.30** au lieu de 2.80  
2 bouteilles de 700 g

Choco-Drink UP **.50** au lieu de .70  
1/2 litre

Pâtes aux œufs frais GALA cornettes «3 minutes» **2.20** au lieu de 3.20  
2 sachets de 500 g

Margarine Planta **2.75** au lieu de 3.60  
2 gobelets de 250 g



## VALAIS

De Martigny à Brigue

POUR DE JOYEUSES  
BROCHES OU DE  
FAMEUSES GRILLADES

## AGNEAU DE NOUVELLE ZELANDE

Côtelettes ou gigot

**9.80** kg

NOUVEAU  
CHEZ COOP  
LE SALAMI

## LE SALAMI DE QUALITE « BELL »

Bellissimo

200 g **3.95**

370 g **6.95**

### Handy de Gillette

le rasoir à jeter à lame double

**3** pièces seulement

### Prix-choc

### Rasoir à lame BIC

le rasoir à jeter le moins cher

«regular» ou «fine»  
**4** pièces seulement **- .85**

### Poêle



avec couche anti-adhérente Silverstone. Le triple revêtement «Silver Stone» est plus épais, plus durable et nettement plus résistant aux rayures et chocs que tout autre revêtement anti-adhérent actuel.

Diamètre: 22 cm  
1 année de garantie  
**10.-** seulement

## Nous luttons pour vos droits.

Nous protégeons vos droits dans le cadre de la vie quotidienne. En matière de dommages-intérêts. Devant les tribunaux pénaux et les autorités administratives. Et aussi en cas de litiges et de violations de contrat. Nous négocions avec la partie adverse et prenons à charge les frais d'une éventuelle controverse juridique: honoraires d'avocat, frais d'expertises, frais de justice et de procédure, indemnités de procès allouées à la partie adverse.

Pour 40 francs seulement (50 francs pour les non-membres), nous protégeons vos droits et ceux de votre famille. Durant une année entière.

Protection juridique Coop  
Bachstrasse 43  
5001 Aarau  
Téléphone 064 / 24 73 67

Veuillez m'envoyer votre brochure informative sur la Protection juridique Coop pour consommateurs et personnes privées.

Nom: \_\_\_\_\_  
Prénom: \_\_\_\_\_  
Rue: \_\_\_\_\_  
NP/Localité: \_\_\_\_\_

Je suis membre d'une société Coop.  
 Je ne suis pas encore membre d'une société Coop mais j'aimerais bien le devenir.

Coop compte pour qui sait compter!





**DU 26 JUIN AU 1<sup>er</sup> JUILLET**

Des jeux de l'ambiance, des concours, des dégustations et des prix

**A notre boucherie**

<b>Côtelettes de porc</b>	le ka Fr.	<b>11.—</b>
<b>Ragoût de bœuf</b>	1 <sup>er</sup> choix, le kg Fr.	<b>9.80</b>
<b>Bouilli 1<sup>er</sup> choix</b>	le kg Fr.	<b>9.80</b>
<b>Saucisson vaudois</b>	le kg Fr.	<b>8.80</b>
<b>Salami Castello</b>	le kg Fr.	<b>14.80</b>

+ grand assortiment pour les broches

**Fruits et légumes**

<b>Bananes</b>	le kg Fr.	<b>1.30</b>
<b>Fraises du Valais</b>	panier 500 g Fr.	<b>2.30</b>
<b>Salade pommée</b>	du pays, pièce Fr.	<b>— .35</b>
<b>Chou-fleur</b>	du pays kg Fr.	<b>1.50</b>
<b>Tomates étrangères</b>	kg Fr.	<b>1.50</b>
<b>Glace Frisco</b>	2 lit. Fr.	<b>6.90</b>
<b>Fromage à raclette du Valais</b>	1 <sup>er</sup> choix, le kg Fr.	<b>10.50</b>
<b>Lait UP</b>	lit. Fr.	<b>1.20</b>
<b>Crème à café</b>	100 port. Tétra Fr.	<b>6.10</b>

**CONCOURS**

Déposez à nos caisses le bulletin de participation ci-contre. Vous serez peut-être l'heureux gagnant d'un bon (valeur Fr. 500.—) pour un voyage par avion pour 2 personnes de l'agence Imholz à Zurich, dans une de ces villes à choix: Berlin, Budapest, Londres, Prague, Paris, Rome, Vienne.

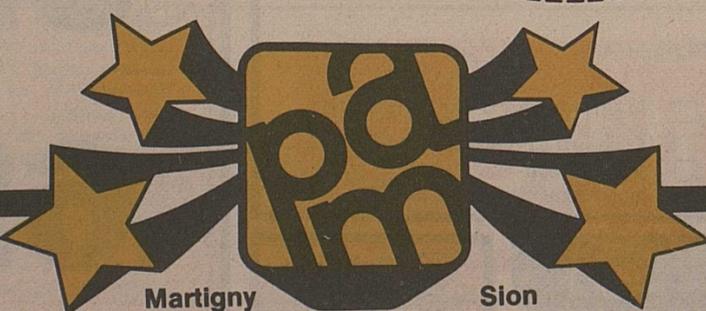
**BULLETIN DE PARTICIPATION**

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Lieu \_\_\_\_\_



**BMW 2002**  
jaune, 1975

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92

A vendre

**Toyota Corona 200**

verte  
1977, 16 000 km  
radio-cassette stéréo  
garantie d'usine

Tél. 026/2 27 72  
36-2848

A vendre

**Citroën GS 1220**

bleue  
intérieur tissu  
1978, 6500 km

Garantie d'usine

Tél. 026/2 27 72  
36-2848

**Lancia Fulvia 1300**  
coupé, 1971  
blanche

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92

A vendre

**1 monoaxe Bucher**

M. 700 avec remorque à prise de force

**Bonvin Frères**  
Machines agricoles  
Conthey,  
Route cantonale  
Tél. 027/36 34 64  
36-2860

**Lada 1500**  
expertisée, avec radio, 2 pneus neige, 45 000 km à céder à Fr. 5700.— ou payable Fr. 350.— par mois  
L. Planchamp  
1891 Vionnaz  
Tél. 025/7 45 16

**Ford Escort**  
blanche, 1970

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92

A vendre

**Renault 4 L**

Tél. 025/4 26 60  
\*36-425342

**Citroën CX Diesel**

1977, expertisée, de particulier, état de neuf

Tél. 021/34 77 52  
dès 18 heures

**Audi 100 GL 5-E**

Août 77, 26 000 km  
Fr. 17 300.—

Tél. 021/53 28 55

A vendre

**Renault 5 1300**  
année 75, 42 000 km  
Prix à discuter  
Facilité de paiement

Tél. 027/22 32 52 ou  
11 03 47

**Toyota Celica ST**  
rouge, 1972

**GARAGE DES ALPES**  
La Tour-de-Peilz  
021/54 33 91/92

Où passe-t-on des vacances de rêve?

*Aux Bahamas.*

Comment s'appellent les îles de rêve pour des vacances de rêve?

*Nassau + Paradise Island.*

Que coûtent des vacances de rêve sur des îles de rêve?

*1 semaine dès 780.—*  
Demandez notre prospectus spécial!

Avec qui passe-t-on des vacances de rêve sur des îles de rêve à des prix de rêve?

**Hotelplan Evidemment!**

Passez votre réservation à Hotelplan, Centre MMM «Métropole», av. de France, Sion 027 22 93 27 ou à votre agence de voyages.

<b>Café Industriel, rue de Conthey Sion</b> cherche	<b>Urgent!</b> Nous cherchons pour entrée tout de suite ou à convenir
<b>dame</b> pour remplacer, le samedi, de 10 h. le matin à 20 h. le soir Se présenter au café 36-26554	<b>une vendeuse et vendeuse débutante</b> Faire offres à Oreiller Sports 1936 Verbier 36-5009
<b>Café-restaurant à Sierre</b> cherche pour le 1 <sup>er</sup> août ou à convenir	<b>La boulangerie-pâtisserie Paul Gspöner à Sion</b> cherche
<b>serveuse</b> Nourrie et logée. Salaire garanti Libre le soir et le samedi après-midi Tél. 027/55 18 30 de préférence le soir 36-26195	<b>vendeuse qualifiée</b> Bon salaire Tél. 027/22 31 31 36-26548

Les  
**prêts personnels sont enregistrés**  
dans un  
**fichier central**

**Mais** Procrédit ne communique pas les noms de ses clients.

Procrédit garde le secret de votre nom.

Prêts sans caution de Fr. 1.000.— à Fr. 30.000.— simple - rapide

**X** Chez Procrédit vous jouissez d'une discrétion totale

Une seule adresse:  
**Banque Procrédit**  
1701 Fribourg, Rue de la Banque 1  
Tél. 037 - 811131

également à: Genève, Lausanne, Neuchâtel, Bienne, La Chaux-de-Fonds

Je désire Fr. \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Rue \_\_\_\_\_ No. \_\_\_\_\_

NP/Lieu \_\_\_\_\_

990.000 prêts versés à ce jour

# JEUDI MUSICAL

## Les musiciens méritants

En cette fin de saison 1977-1978, nous nous plaçons à publier les noms des très nombreux musiciens méritants de la Cantonale valaisanne. Leur régularité aux répétitions, leur persévérance aussi peuvent servir d'exemple. On constatera par la présente publication combien la musique en Valais est saine par sa stabilité et par les efforts soutenus des instrumentistes. A tous ceux-ci vont nos félicitations. Bravo, et continuez!

N. Lager

### Distinctions remises en 1978

#### 70 ans d'activité

Distinction cantonale, montre plaqué or: Hector Pagiotti, Harmonie Municipale, Martigny.

#### 60 ans d'activité

Distinction cantonale, channe valaisanne: Edouard Favre, Echo des Glaciers, Vex; Joseph Fornay, Enfants des deux Républiques, Saint-Gingolph; William Seydoux, Etoile du Léman, Bouveret; Louis Michelod, Corps de Musique, Saxon.

#### 50 ans d'activité

Distinction cantonale, assiette étain: Georges Bérard, Harmonie Municipale, Martigny; Paul Clerc, Echo du Gramont, Evouettes; Paul Benet, Enfants des deux Républiques, Saint-Gingolph; Angel Faibela, Echo du Trient, Vernayaz; Denis Donnet, La Collombeyrienne, Collombey; Henri Clément, Echo de la Montagne, Champéry; Marcel Trombert, Echo de la Montagne, Champéry; Georges Eyhenry, Echo de la Montagne, Champéry; Jules Marquis, La Villageoise, Dorénavant; Maurice Micheloud, La Marcelline, Grône; Norbert Marclay, La Géronde, Sierre; Arthur Pont, La Géronde, Sierre; Adolphe Theytaz, L'Echo des Alpes, Vissoie; André Theytaz, L'Echo des Alpes, Vissoie; Philibert Cretzaz, L'Echo des Alpes, Vissoie; Alfred Bonvin, La Cécilia, Chermignon; Simon Vergères, La Persévérante, Conthey; Denis Fellay, La Concordia, Bagnes; Eugène Theux, Echo d'Orny, Orsières; Charles Méroz, Echo d'Orny, Orsières; Etienne Darbellay, La Fraternité, Liddes; Ulysse Delamortelaz, L'Avenir, Bagnes; Ami Dumoulin, L'Avenir, Bagnes; René Michaud, L'Avenir, Bagnes; Albert Nicollier, L'Avenir, Bagnes; Rudolf Bumann, Alpenrösi, Saas-Fee; Florinus Bumann, Alpenrösi, Saas-Fee; Philemon Bumann, Alpenrösi, Saas-Fee; Otto Kalbermatten, Alpenrösi, Saas-Fee; Anton Kalbermatten, Alpenrösi, Saas-Fee; Josef Heinzmann, Vispe, Visp; Edmund Fux, Edelweiss, Sankt-Niklaus; Josef Kronig, Matterhorn, Zermatt; Alfred Burgener, Simplon, Ried-Brig; Alois Michlig, Glishorn, Glis; Rudolf Holzner, Glishorn, Glis; Xaver Wyder, Glishorn, Glis; Adolf Amman, Victoria, Turtmann.

#### 35 ans d'activité

Médaille fédérale: Walter Meichtry, Edelweiss, Loèche; Grichting Rafaël, Edelweiss, Loèche; François Rey, Fanfare Municipale, Chippis; Ernest Montani, Harmonie, Salquenen; Hermann de Preux, La Géronde, Sierre; Raymond Sartorio, La Géronde, Sierre; Alfred Antille, La Concordia, Miège; Louis Bessard, Helvétia, Ardon; Elie Fellay, Concordia, Saxon; Ulysse Carron, La Liberté, Fully; Augustin Torrent, La Liberté, Grône; Marius Bruttin, La Liberté, Grône; Léon Vogel, La Liberté, Grône; Roger Dupont, Corps de Musique, Saxon; Michel Moren, Concordia, Vétroz; Marcel Pont, Edelweiss, Conthey; Gabriel Roh, Edelweiss, Conthey; Edmond Germanier, Edelweiss, Conthey; André Roduit, L'Avenir, Fully; Fernand Carron, L'Avenir, Fully; François Dorsaz, L'Avenir, Fully; Eloi Roduit, L'Avenir, Fully; Raymond Carron, L'Avenir, Fully; Paul Carron, L'Avenir, Fully; Gaspard Voutaz, Stéphanie, Sembrancher; Marcel Masson, Stéphanie, Sembrancher; Etienne Emonet, Stéphanie, Sembrancher; Marcel Foli, Stéphanie, Sembrancher; Alexis Emonet, Stéphanie, Sembrancher; Léonce Emonet, Stéphanie, Sembrancher; Gratien Pittier, Stéphanie, Sembrancher; Angelin Besse, Concordia, Bagnes; André Fellay, Concordia, Bagnes; Georges Putallaz, Echo des Diablerets, Conthey; Henri Roh, Echo des Diablerets, Conthey; Jean Duc, Cécilia, Ardon; Georges Roten, Rose des Alpes, Savièse; Pierre Luisier, Harmonie Municipale, Martigny; Willy Turin, La Villageoise, Muraz; Emile Buttet, L'Avenir, Collombey; Roland Benet, Enfants des deux Républiques, Saint-Gingolph; Gérard Veuthey, L'Agaunoise, Saint-Maurice; Freddy Saillen, La Villageoise, Dorénavant; Ignaz Seeberger, Alpenrose, Kippel; Markus Zengaffinen, Benken, Steg; Paul Roth, Benken, Steg; Julius Breggy, Benken, Steg; German Schmid, Raronia, Raron; Stéphan Blötzer, Alpina, Wiler; Oskar Henzen, Alpina, Wiler; Julian Werlen, Alpina, Wiler; Johan Roth, Alpina, Wiler; Walther Bellwald, Alpina, Wiler; Léo Henzen, Alpina, Wiler; Xaver Bodenmüller, Vispe, Visp; Wilhelm Furger, Vispe, Visp; Erwin, Walter, Hannigalp, Grächen; Josef Schnydrig, Hannigalp, Grächen; Hans Burkhalter, Edelweiss, Sankt-Niklaus; Josef Perren, Matterhorn, Zermatt; Hermann Zumtaugwald, Matterhorn, Zermatt; Otto Julen, Matterhorn, Zermatt; Yvo Julen, Matterhorn, Zermatt; Pius Gpöner, Harmonie, Stalden; Andreas Gertschen, Belalp, Naters; Hugo Schmid, Belalp, Naters; Oswald Pfammatter, Brycheralp, Mund; Kaspar Escher, Saffisch, Termen; Anton Pidroni, Saffisch, Termen; Josef Eyer, Saffisch, Termen; Ernest Domig, Saltina, Brig; Albin Studer, Saltina, Brig; Josef Imwinkelried, Eggishorn, Fiesch; Hugo Imseng, Eggishorn, Fiesch.

#### 25 ans d'activité

Médaille cantonale: Gilbert Torrent, La Marcelline, Grône; Emile Bruttin, La Marcelline, Grône; Gérard Steinegger, La Stéphanie, Granges; Guy Constantin, La Sté-

phanie, Granges; Emile Rey, La Cécilia, Chermignon; Sylvain Bonvin, La Cécilia, Chermignon; Jacky Gillioz, La Léonardine, Saint-Léonard; Léopold Delalay, La Léonardine, Saint-Léonard; Jean Triverio, La Géronde, Sierre; Herbert Glenz, Harmonie, Salquenen; Alex Montani, Harmonie, Salquenen; Martin Cina, Harmonie, Salquenen; Emile Barras, Anc. Cécilia, Chermignon; Simon Barras, Anc. Cécilia, Chermignon; Philippe Barras, Anc. Cécilia, Chermignon; Fernand Bagnoud, La Fraternité, Noës; Edgar Pillet, Harmonie Municipale, Martigny; Emile Vernaz, La Villageoise, Muraz; Jérôme Vannay, L'Espérance, Vionnaz; Anton Heini, L'Echo de Chatillon, Massongex; André Michaud, L'Echo de Chatillon, Massongex; Arthur Jacquier, Fanfare Municipale, Salvan; Gérald Carroz, Edelweiss, Martigny; Hervé Andenmatten, L'Agaunoise, Saint-Maurice; Léon Ducrey, La Vouvyenne, Vouvy; Samuel Althaus, La Vouvyenne, Vouvy; Raymond Roch, Enfants des deux Républiques, Saint-Gingolph; Emile Sauthier, La Contheysanne, Conthey; Bernard Roh, La Contheysanne, Conthey; Jérôme Varonne, Echo du Prabé, Savièse; Marc Michaud, Echo du Catogne, Bovernier; Vincent Sarasin, Echo du Catogne, Bovernier; Louis Gaillard, Edelweiss, Orsières, Conrad Dorsaz, L'Avenir, Fully; Jean-Claude Carron, L'Avenir, Fully; Léon Frossard, Stéphanie, Sembrancher; Guy Maclay, Stéphanie, Sembrancher; Camille Rudaz, Echo des Glaciers, Vex; Henri Glassey, Rosablanche, Nendaz; Léon Broccard, Rosablanche, Nendaz; Gabriel Fournier, Rosablanche, Nendaz; André Charbonnet, Rosablanche, Nendaz; André Besse, Concordia, Bagnes; Marcel Papilloud, Echo des Diablerets, Conthey; Yvan Udry, Echo des Diablerets, Conthey; Vincent Héritier, Rose des Alpes, Savièse; Pierre-Martin Debons, Rose des Alpes, Savièse; Gaby Juillard, L'Avenir, Chamoson; Jean Mayencourt, L'Avenir, Chamoson; Jean-Pierre Maye, L'Avenir, Chamoson; Pierre Carruzzo, L'Avenir, Chamoson; Jean Kühnis, La Cécilia, Ardon; Albert Coudray, La Villageoise, Chamoson; Prosper Bruchez, La Concordia, Saxon; Francis Crettenand, L'Abelle, Riddes; Albert Gillioz, L'Abelle, Riddes; Ernest Cotter, L'Union, Vétroz; Marcel Darbellay, La Fraternité, Liddes; Louis Nicollier, L'Avenir, Bagnes; Gérald Clivaz, La Liberté, Fully; Alain Roduit, La Liberté, Fully; Michel Granges, La Liberté, Fully; Richard Roduit, La Liberté, Fully; Ulysse Rudaz, L'Aurore, Vex; Luc Rebord, L'Union, Bovernier; Oskar Walther, Illhorn, Susten; Markus Werlen, Minerva, Ferden; Peter Imboden, Raronia, Raron; Hermann Zehäuser, Raronia, Raron; Kurt Amaker, Echo der Bergler, Eischoll; Raymond Brunner, Echo der Bergler, Eischoll; Heinrich Werlen, Bürchen, Bürchen; Rafaël Zehäuser, Bürchen, Bürchen; Marcel Burgener, Echo, St-German; Markus Gpöner, Echo, St-German; Roman Gpöner, Echo, St-German; Hans Köppli, Echo, St-German; Erwin Wyssen, Echo, St-German; Ewald Pfammatter, Vispe, Visp; Peter Föhn, Vispe, Visp; Albert Studer, Vispe, Visp; Linus Truffer, Weisshorn, Randa; Peter Gruber, Hannigalp, Grächen; Hugo Gruber, Hannigalp, Grächen; Josef Sieber, Belalp, Naters; Albin Bieler, Saffisch, Termen; Gérard Voisard, Saltina, Brig; Urban Zimmermann, Saltina, Brig; Max Borter, Simplon, Ried-Brig; Oswald Zurwerra, Simplon, Ried-Brig.

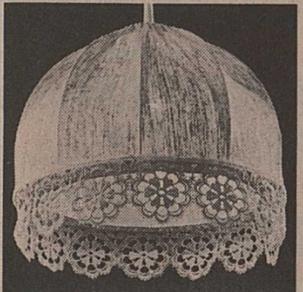


## Surprenant !

Le nouveau choix de lustrerie de Magro Ménager: tous les genres, tous les styles, de Fr. 12.- à Fr. 1500.-

### Venez voir!

(Livraison et installation sur demande)



**45,40**



**335.-**

bronze véritable

# MAGRO MENAGER

Centre Magro, Sion-Uvrier (sous-sol)

A louer à Sion  
Rue Condémines 13

#### un studio meublé

Libre le 1<sup>er</sup> août

Tél. 027/23 14 75  
\*36-301605

Ovronnaz  
A louer

#### appartement

dans chalet. Convientrait pour couple avec 2 enfants

Prix Fr. 1000.- par mois, tout compris  
Tél. 027/86 25 76  
\*36-26512

On cherche à louer à Sion

#### appartement 2 pièces

dès le 1<sup>er</sup> septembre

Tél. 027/83 11 08  
\*36-261603

A louer à Martigny

#### studio moderne

meublé ou non meublé

Tél. 026/2 31 13  
\*36-2649

Verbier  
A louer pour plusieurs années

### appartement 6 lits

2 salles d'eau, living avec cheminée  
Entièrement meublé  
Parking privé en sous-sol  
Au centre de la station  
Tranquillité et vue

Tél. à Genève: 022/94 61 00  
022/21 70 11

# BAG TURGI

Notre entreprise vend et fabrique des luminaires pour l'industrie et le commerce, les installations sportives et stades. Nous occupons 400 personnes et nous nous trouvons dans le canton d'Argovie, entre Baden et Brugg.

Pour notre service des offres et de la vente, nous cherchons un(e)

### employé(e) de commerce

de langue maternelle française, au bénéfice d'un certificat de fin d'apprentissage ou d'école de commerce. Excellente possibilité de se perfectionner dans la langue allemande.

Offres écrites avec curriculum vitae à:  
**Société BAG TURGI, 5300 Turgi (AG)**

02-739



Votre conseiller

DISQUES

Le plus grand choix du canton

## Hallenbatter

SION

A louer à 10 km de Sion	Saint-Maurice A vendre	On cherche	A louer pour fin août, Petit-Chasseur à Sion, très jolli	A vendre à Chippis	A louer appartement 5 1/2 pièces dans villa à la campagne, confort et tranquillité, à 3 minutes de voiture de Sion, de préférence à couple sans enfant Tél. 027/22 40 32 dès 20 heures 36-26546
<b>villa</b>	<b>appartement</b>	<b>terrains</b>	<b>studio non meublé</b>	<b>appartement</b>	
120 m <sup>2</sup> , tout confort, avec grand jardin	tout confort Fr. 70 000.- Tél. 026/2 58 12 dès 19 h. 7 57 04 36-257	à viabiliser 20 000 à 30 000 m <sup>2</sup> Ecrire sous ch. PU 355566 à Publicitas, Lausanne	avec grand balcon Tél. 027/22 45 75 36-4215	2 chambres, cuisine, salle de bains, chauffage central, cave Tél. 027/41 20 29 36-26441	
Long bail Tél. 027/36 28 08 36-1322					

# Majorque

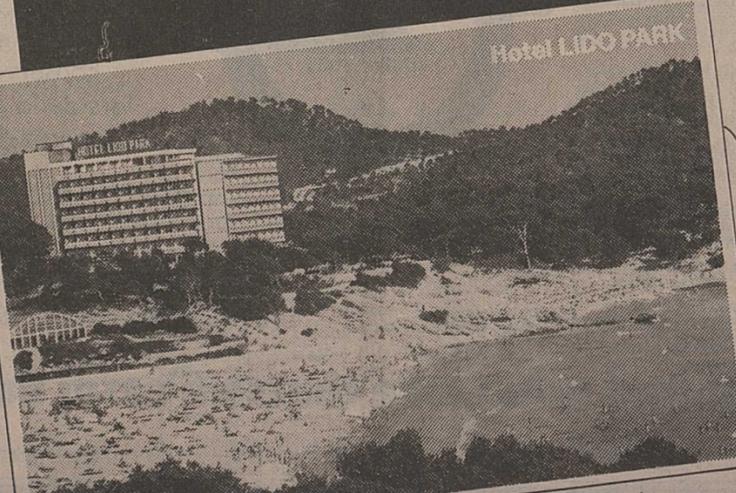
La chaîne d'Hôtels suisses d'UNIVERSAL AIR TOURS vous garanti:

- Hôtels directement sur la plage
- nos de chambre au choix
- cuisine riche et soignée

Il reste de bonnes possibilités de réservations pour l'avant et la haute saison.

Hôtels:  
LIDO PARK, FLORIDA, LAGUNA, MARQUIS DE PALMER, PERLA, MARINELLA, BIKINI, AQUAMARIN

Inscription par votre Agence de Voyages ou chez l'agence générale SUAC SA



Hotel LIDO PARK

4002 Bâle Steinenbachgässlein 34  
Tél. 061/22 15 44

8021 Zurich chez Robert Ober, à la Sihlbrücke  
Tél. 01/221 08 68

## UNIVERSAL AIR TOURS

# la Source

engage pour MARTIGNY

### gérante en alimentation

Travail intéressant pour personne aimant les responsabilités  
Entrée à convenir

Prière de vous annoncer en retournant le talon ci-dessous dûment rempli à:  
**Administration La Source**  
Rue des Vergers 14, 1950 Sion

Nom: .....

Prénom: .....

Domicile: .....

N° tél.: .....

Date naiss.: .....

Etat civil: .....

Occupation actuelle: .....

Libre dès le: .....

36-5812

**ovo sport**  
WANDER

**Pour le sport, les loisirs et au travail.**

L'aliment fortifiant concentré et moderne à croquer tel quel ou à boire dissous dans de l'eau chaude ou froide.

Actuellement en vente spéciale dans le commerce d'alimentation!

WW 78.08.01

**CLIMATISATION**



White-Westinghouse

...pour votre bien-être  
téléphonez-nous pour une offre gratuite

**WILLY BÜHLER SA**  
rue Chanoine-Berchtold 9  
1950 Sion  
Tél. 027 22 65 82



vendredi, 30 juin 1978

**10%**

**de rabais sur tous les articles**

Exceptions: A cause de réglementation et de dispositions légales, nous regrettons de ne pouvoir accorder des rabais sur les groupes d'articles suivants: textiles, articles de ménage, matériel photographique, papeterie, journaux, jouets, tabacs, médicaments réglementés.

**cd SUPERDISCOUNT**  
le marché-discount attirant de **MERCURE SA**

**Sion** Avenue de France, Centre MMM Metropole/P • **Martigny** Place de la Poste 6  
**Lausanne** Rue des Terreaux/boucherie, droguerie, P Bel-Air • **Lausanne-Chailly** Avenue Béthusy 93, Pont de Chailly/boucherie, P

**Fête cantonale valaisanne des costumes**

30 juin, 1 et 2 juillet 1978

*Saas-Fee*

Couple sans enfant, cherche à louer aux environs de Sion

**appartement 3 1/2-4 pces**  
dans immeuble tranquille (rive droite)  
Tél. 027/23 18 04 entre 11 et 12 h. 36-301583

A 3 km du bord du lac Léman à vendre

**terrain à bâtir**  
690 m2 entièrement équipé  
S'adresser sous ch. 36-100435 à Publicitas, 1870 Monthey

**Avec une Opel vous faites trois bonnes affaires. A l'achat. A la revente. Et entre les deux, pendant des années.**



**City**

**Kadett**

**Rekord**

**Ascona**

**Manta**



**A l'achat.** L'exceptionnel rapport prix/valeur a toujours été la caractéristique des Opel. En achetant une Opel, vous choisissez une voiture à l'équipement extraordinairement complet, où pare-brise en verre laminé, appuie-tête et ceintures à enrouleur vont de soi - tout comme phares halogènes, lunette arrière chauffante et pneus à carcasse radiale.

**A la revente.** Les modèles Opel sont d'une conception

éprouvée et d'une telle fiabilité qu'ils conservent une valeur élevée lors de la revente. Lorsque vous changez de voiture, vous récupérez donc une bonne partie de votre investissement.

**... et entre les deux, pendant des années.** Vous n'avez pas à redouter de coûteuses réparations: services avantageux (à prix fixes) et stabilité des prix pour les pièces de rechange sont gages, pour de nombreuses années, du plaisir de conduire votre Opel.



**Alors... avant tout achat, une course d'essai dans une Opel.**

Sur tous les modèles: le programme de sécurité en 24 points et la garantie Opel: 1 année sans limitation de kilomètres. Sur demande: la boîte automatique GM. Crédit ou leasing et assurances réparations auprès de la GMAC Suisse S.A.

**Aigle** Garage des Mosses; **Martigny** J.-J. Casanova; **Sion** Garage de l'Ouest

et les distributeurs locaux à: **Ardon** Garage du Moulin; **Bex** Garage J.-J. Chérix; **Chesières** Garage d'Orsay SA; **Chippis** Garage de Chippis; **Fully** Garage Carron; **Leysin** Garage Gassmann; **St-Maurice** Pierre Addiks; **Veyras-sur-Sierre** Autoval SA; **Villeneuve** Garage du Simplon

# Wimbledon: Chris Evert expéditive!



L'Américaine Chris Evert (notre photo) n'a pas fait de détail lors de son entrée face à la Suédoise Helena Anliot. (Béline UPI)

UNE quatrième tête de série est tombée à Wimbledon. Le jeune Britannique Christopher Mottram (N° 12) a été éliminé en trois sets par le vétéran sud-africain Frew MacMillan (36 ans), considéré surtout comme un excellent spécialiste du double messieurs. MacMillan s'est imposé par 9-8 6-4 6-3. Cette surprise, la seule de la journée, a de nouveau été suivie par la toute grande foule. A 16 heures, les organisateurs ont dû fermer les guichets. Il y avait 30 000 spectateurs sur les gradins et près de 10 000 ne purent y pénétrer.

Parmi les favoris, l'Américain Jimmy Connors (N° 2) et l'Argentin Guillermo Vilas (N° 4) ont facilement passé le cap du deuxième tour. Connors, bien qu'ayant dû laisser un set à l'Australien Kim Warwick, s'est montré en forme ascendante. Vilas a lui aussi perdu un set contre le Britannique John Feaver mais sa victoire n'a pour ainsi dire jamais fait de doute. Il n'en reste pas moins que Connors a fait bien meilleure impression que l'Argentin, toujours moins à l'aise sur gazon que sur terre battue.

Chez les dames, l'Américaine Chris Evert, tête de série N° 1, qui avait été dispensée du premier tour, a fait une entrée en lice remarquée. Il ne lui a fallu que 40 minutes pour venir à bout de la Suédoise Helena Anliot (6-1 6-0). Mais l'Australienne Evonne Cawley (N° 3) a presque fait aussi bien en écrasant l'Américaine Lele Forood par 6-0 6-2.

● **SIMPLE MESSIEURS.** - Premier tour : N. Saviano (EU) bat C. Bradnam (GB) 6-4 6-2 3-6 6-1. N. Edmondson (Aus) bat R. Moore (Af-S) 3-6 2-6 6-4 6-2 6-4. B. Mitton (Af-S) bat J. Farrel (GB) 6-1 5-7 6-1 6-4. C. Dowdeswell (Rhod) bat R. Taylor (GB) 5-7 6-3 6-4 4-6 6-2. J. Alexander (Aus) bat V.

Pecci (Par) 7-5 4-6 9-8 8-9 12-10. - Deuxième tour : T. Gullikson (EU) bat J. Carmichael (Aus) 6-3 6-4 8-6. G. Vilas (Arg) bat J. Feaver (GB) 6-3 2-6 6-4 6-3. J. Newcombe (Aus/N° 16) bat I. Case (Aus) 6-4 6-2 9-8. T. Okker (Hol) bat Y. Noah (Fr) 6-2 6-3 6-2. F. McMillan (Af-S) bat C. Mottram (GB/N° 12) 9-8 6-4 6-3. J. Connors (EU/N° 2) bat K. Warwick (Aus) 6-3 7-5 2-6 6-4. T. Gullikson (EU) bat J. Simbera (Tch) 6-2 6-3 6-4. I. Nastase (Rou) bat G. Occeppo (It) 6-3 6-4 9-7. B. Gottfried (EU) bat B. Teacher (EU) 6-2 7-5 6-3. J. Fillol (Chili) bat C. Drysdale (GB) 6-3 6-3 6-2. R. Ramirez (Mex) bat D. Schneider (AS) 6-1 6-0 6-2. W. Fibak (Pol) bat J. Kriek (AS) 8-6 4-6 6-2 6-4. V. Gerulaitis (EU) bat J. Royapke (Inde) 6-3 7-5 6-2. R. Tanner (EU) bat B. Giltinan (Aus) 6-2 6-2 6-4.

● **SIMPLE DAMES.** - Premier tour : E. Cawley (Aus) bat W. Barlow (Can) 6-1 6-3. P. Smith (EU) bat J. Durie (GB) 6-1 9-7. J. Duvall (EU) bat S. Collins (EU) 5-7 7-5 6-1. V. Vermaak (AS) bat D. Ganz (EU) 6-1 6-4. T. Holladay (EU) bat K. Latham (EU) 6-4 7-5. B. Jordan (EU) bat M. Louie (EU) 6-2 9-8. V. Ruzici (Rou) bat W. Woolbridge (GB) 6-1 6-2. - 2° tour : T. Austin (EU) bat B. Nagelsen (EU) 6-2 6-1. C. Evert (EU) bat H. Anliot (Su) 6-1 6-0. Mima Jausovec (You) bat J.A. Russell (EU) 9-8 7-9 6-4. W. Turnbull (Aus) bat S. Mappin (GB) 8-9 6-3 6-4. D. Fromholtz (Aus) bat M. Guerrant (EU) 6-3 6-2.

## ATHLETISME

### Meilleure performance mondiale

La Norvégienne Grete Waitz a réussi une meilleure performance mondiale lors du meeting international d'Oslo. Elle a couru les 3000 m en 8'32"1, améliorant son propre record de 4"7. Le meilleur temps sur cette distance appartient à la Russe Ludmilla Bragina en 8'27"2. Etablie aux Etats-Unis il y a deux ans, cette performance n'a pas été homologuée.

### Stefan Werndli court les 100 m en 10"64

A Zoug, le Bernois Stefan Werndli a réalisé les 100 m en 10"64. Ce bon résultat, obtenu malgré de mauvaises conditions météorologiques, n'est qu'à 15 centièmes de la meilleure performance suisse de la saison.

Les principaux résultats : 100 m : 1. Stefan Werndli (Berne) 10"64 ; 2. Hans Kappeler (Berne) 10"68. - 800 m : 1. Gregor Hagmann (Zurich) 1'51"03 ; 2. Beat Schneider (Zurich) 1'51"80.

### John Walker renonce

Le Néo-Zélandais John Walker, champion olympique du 1500 m et recordman du monde du mile, ne participera pas aux Jeux du Commonwealth, au mois d'août. Il a annoncé sa décision en indiquant qu'il s'était remis trop lentement de son opération à la jambe. Il a précisé qu'il était capable de courir, mais qu'il n'atteindrait probablement pas sa forme de pointe avant l'automne.

# Henry Rono intouchable

## Une 22<sup>e</sup> victoire hier à Helsinki

Le Kényan Henry Rono a remporté sa 22<sup>e</sup> victoire de la saison au cours de la première journée des «World Games» à Helsinki. Avec une facilité presque dérisoire, il a remporté le 3000 m steeple en 8'16"8, à 11"4 de son record du monde, un record qu'il n'a jamais cherché à améliorer. Par moment, Rono a donné l'impression de jouer avec ses adversaires. Il se laissait distancer un moment pour démarrer à trois tours de la fin et laisser finalement son second, l'Américain Henry Marsh, à plus de cinq secondes.

Le second exploit de la journée a été réussi par l'Allemand de l'Est Wolfgang Hanisch, qui a établi une nouvelle meilleure performance mondiale de la saison au javelot avec 91 m 14. Hanisch (27 ans) a du même coup amélioré de 46 cm le record de RDA de son compatriote Manfred Stolle.

Le Suisse Markus Ryffel, qui devait disputer le 5000 m, a été obligé de déclarer forfait à la suite d'un refroidissement. Les Suisses en lice ont été décevants. Sur le 3000 m steeple, Bruno Lafranchi a dû se contenter de la dixième place, et il a manqué très largement la limite de qualification pour les championnats d'Europe. Rolf Gysin n'a guère fait mieux sur 1500 m. Il a terminé en 3'44"4, à la neuvième place, une course qui avait eu de la peine à démarrer.

### Les résultats

Messieurs. - 1500 m : 1. Antti Loikkanen (Fin) 3'41"5 ; 2. Wilson Waigwa (Ken) 3'41"9. Puis : 9. Rolf Gysin (S) 3'44"4. - Course B : 1. Phil Kane (EU) 3'41"2. - 5000 m : 1. Knut Kvalheim (No) 13'33"7. - 400 m haies : 1. Edwin Moses (EU) 48"6 ; 2. James Walker (EU) 49"2. - 3000 m steeple : 1. Henry Rono (Ken) 8'16"8 ; 2. Henry Marsh (EU) 8'22"5 ; 3. James Munyala (Ken) 8'23"5 ; 4. Dooug Brown (EU) 8'23"5 ; 5. George Malley (EU) 8'26"8. - Puis : 10. Bruno Lafranchi (S) 8'42"4. - Javelot : 1. Wolfgang Hanisch (RDA) 91 m 14 (record national) ; 2. Bjoern Grimnes (No) 88 m 32 ; 3. Antero Puranen (Fin) 83 m 26.

Dames. - 400 m : 1. Irena Szewinska (Pol) 51" ; 2. Pirioe Haeggman (Fin) 52"3. - 1500 m : 1. Penny Wethner (Ca) 4'17"2 ; 2. Aila Virkberg (Fin) 4'21"4 ; 3. Maria Ritter (Lie) 4'22"4 (record national) ; 4. Elsbeth Liebi (S) 4'22"5.



Où se situent les limites d'Henry Rono (notre photo) ? Il n'a pas fini d'étonner les spécialistes. (Béline UPI)

## YACHTING

### SUCCÈS SUISSE À KIEL

Un succès suisse a été enregistré au cours de la 4<sup>e</sup> journée des régates internationales de Kiel : Jean-Claude Vuithier et Gilbert Chopard se sont imposés chez les Stars. Par des vents de forces 3 et 4, ils ont pris le meilleur sur les favoris, les Soviétiques Mankin-Myslitchenko. Ces derniers restent cependant leaders du classement général, où Vuithier-Chopard occupent la cinquième place.

Une autre victoire suisse a été enregistrée dans une classe non olympique: Alain Corthésy a remporté la 4<sup>e</sup> régata des Lasers.

## LUTTE

### FÊTE CANTONALE DIMANCHE À ILLARSZAZ

Comme promis, le petit village d'Illarsaz est prêt à recevoir, le dimanche 2 juillet 1978, la Fête cantonale de lutte suisse. Le comité d'organisation, sous la présidence de M. René Nicolet, d'Illarsaz, y a mis toutes ses forces afin d'y parvenir. Bien sûr, d'autres personnes ont travaillé dans l'ombre afin de contribuer à la réussite de cette journée, et le comité d'organisation tient ici à remercier tous ces volontaires.

Lors de ce joyeux dimanche de fête, les spectateurs, que nous espérons nombreux, pourront voir évoluer des lutteurs de diverses régions, tels que ceux de l'Associa-

tion vaudoise, de l'Association oberlandaise, du Club de Niederrapp, et, sans oublier, ceux des clubs valaisans.

#### PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- 7.30 Appel des lutteurs
- 8.00 Début des luttes
- 11.00 Messe sur l'emplacement de fête
- 12.00 Dîner
- 13.15 Cortège officiel
- 13.45 Remise de la bannière
- 14.00 Reprise des luttes
- 17.30 Finale
- 18.00 Remise des prix

### Stade de Tourbillon - SION

Samedi 1<sup>er</sup> juillet à 20 h. 15

### SION - DURISOL-GRAZ (Autriche)

Coupe d'été

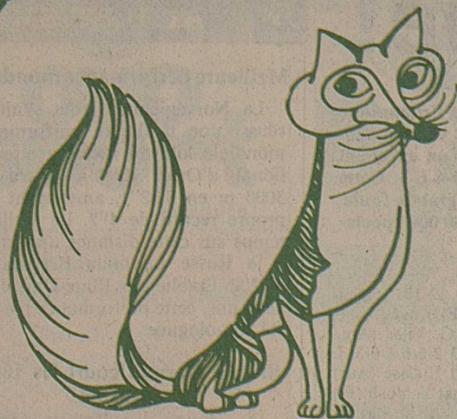
Vente des billets: kiosque Defabiani, avenue Ritz, Sion; kiosque Wuest, place du Midi, Sion; bar La Grange, Montana.

Location: tous les jours de 14 h. 30 à 17 h. 30  
Tél. 027/22 42 50

Les billets réservés au secrétariat et qui ne sont pas retirés un quart d'heure avant le match seront mis en vente.

Les cartes de supporters et parking 1977-1978 sont encore valables. Les supporters pourront souscrire leur carte pour la saison 1978-1979 lors de ce match aux prix suivants:

Tribune principale: bloc B Fr. 225.-; blocs A et C Fr. 150.-.  
Tribune est: Fr. 100.-.  
Gradins: Fr. 75.-



**Fromage à raclette**  
1<sup>er</sup> choix du Valais

kg **11.20**

**Fendant Les Marlettes**  
Vinicole de Vétroz litre **5.90**

**Nescafé Gold**  
verre 100 g **6.50**

**DISCOUNT COMBI**

**la Source**

Jeunes gens et jeunes filles, un atout pour l'avenir...

# Diplôme de commerce et de langues

(reconnu par la FSEP)

Classes à effectif réduit  
Enseignement personnalisé  
Nouvelles classes: 16 octobre

Demandez notre documentation détaillée

école **lémania** lausanne

Externat - Internat

3, chemin de Prévaille  
1001 Lausanne  
Tél. 021/20 15 01

## LADA

Agence officielle

**Garage de la Croisée**  
1920 Martigny

### Nos occasions:

**Break**  
Ford 2000 GXL  
Peugeot 304

### Limousine

Lada 1500  
Lada 1200  
Simca 1301 S  
Audi 60 L  
Citroën GS 1220

### Pour bricoleur:

DKW, VW 1600 Variant, Renault 6 TL, Alfa 1300 Super, Fiat 124, Fiat 1100 D.  
Garanties, échange

Ouvert le samedi

36-2902

VW K 70 LS	1974
VW Golf LS	1976
VW Golf LS	1976
Audi 80 GL aut.	1974 boîte neuve
Toyota Carina 1600	1973
Porsche 911 S 2 l.	1968
Alfa Romeo	
Alfetta 1800	1974
Renault 15 TL 1300	1973
Citroën GX	1972
Mini Clubmann 1000	1973 moteur neuf
Alfa Romeo 1300 super	1972
Alfasud Giardinetta caravan	1978
Alfa Romeo 2000	
Berline,	1974 moteur neuf
Fiat double cabine 238	1973

Vendus expertisés

Tél. 026/2 22 94 (bureau)  
026/2 29 62 (privé)

Service de vente: R. Michel

## Garage Central

Rue Marc-Morand 11  
1920 Martigny

2807

**G. Revaz SION**  
**Garage de l'Ouest** ☎ 22 81 41  
vous offre cette semaine

Lancia Beta 1600	1974
Fiat 127, 7300 km	1977
Kadett 1200 Spécial	1975
Renault 6 TL	1973
Simca 1000 GLS	1975
Kadett Caravan	1975

## Affaires exceptionnelles A vendre à Sion

- Appartement 3 1/2 pièces confort moderne
- Magasin environ 60 m<sup>2</sup> au rez-de-chaussée + sous-sol
- 2 garages

Vente totale ou séparée  
Prix global Fr. 200 000.-

Offre sous chiffre P 36-900423 à Publicitas, 1951 Sion

### Profitez des prix exceptionnels!

Grande vente de chaussures de Fr. 3.- à Fr. 30.-

### Raymond Fleutry Fully

Tél. 026/5 30 17 - 5 33 26 et sur rendez-vous

### Dépôt du garage Fleutry

au fond de la place du Petit-Pont 36-2431

### Lot unique d'ALFA ROMEO

## ALFETTA GTU 2000

modèle 77, différents coloris, neuves

Fr. 16 000.- Garantie Alfa Romeo

## ALFETTA BERLINE 2000

modèle 77, différents coloris, neuves

Fr. 15 000.- Garantie Alfa Romeo

Rendez-vous pour essais ou renseignements au tél. 022/35 70 00 - 35 98 10 18-27868

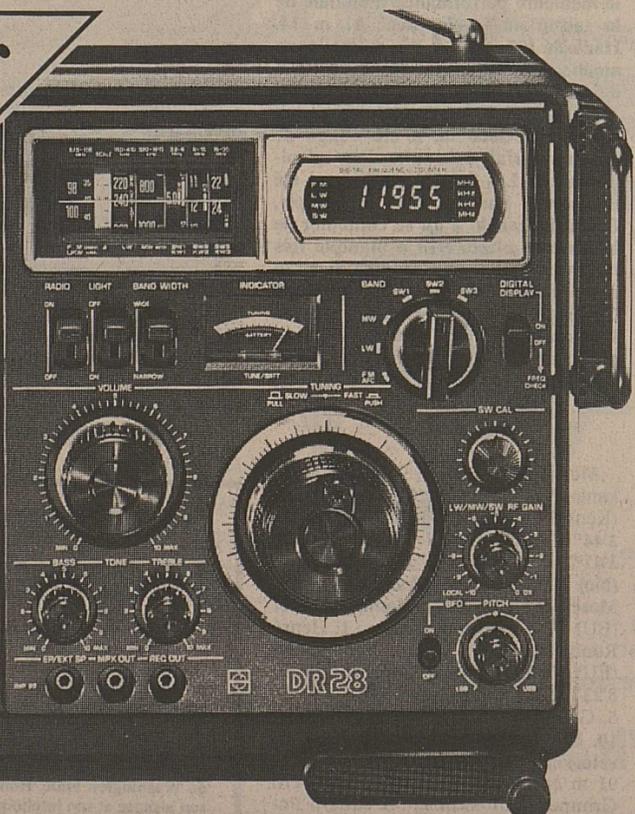
... comme un parfum d'aventure.

NATIONAL PANASONIC

**595.-**

C'est le dernier modèle des transistors toutes ondes.

**RADIO TV STEINER**



à Sion 27, Place du Midi (027) 23 28 27  
à Martigny 12, rue de la Nouvelle Poste (026) 2 61 60

pour conseils (027) 55 04 25 (026) 2 55 93 (j. 9 h. 30)

A vendre d'occasion une petite remorque de sulfatage

### Fischer

avec cuve de 200 l., pompe à moteur, tuyau

Tél. 027/36 19 74 (de 12 à 14 h.)

A vendre, pour cause de manque de place

### magnifique métier à tisser

basse lisse, dim. 1 m 80 sur trame plus divers accessoires  
Le tout en parfait état

Prix: Fr. 2000.-

Tél. 026/6 29 40 6 24 65 (heures des repas) 36-685

A vendre

### dalmatiens

jeunes de notre élevage, avec pedigree et vaccinés à taches noires et brunes, mâles et femelles

Tél. 037/52 10 23 17-4023

# 1 semaine d'essai gratuit:



«jura» octa - le seul rasoir électrique avec 5 ans de garantie et tondeuse séparée

Demandez votre jura d'essai chez:

### Sion

### Savioz Clément

Arts ménagers  
Rue de la Majorie 6  
Tél. 027/23 10 25

Reprise de votre appareil Fr. 40.-

**jura octa 505**

FOOTBALL

SERVETTE - BASTIA 4-1 (0-0)

A Annemasse (Haute-Savoie) en présence de 2500 spectateurs, le FC Servette a battu Bastia, 4-1 (mi-temps 0-0) dans un match de préparation.

Les Bastiais étaient privés de l'international Français Papi, du Marocain Krimau et du Hollandais Johnny Rep. Au FC Servette, Gilbert Guyot, rentré la veille d'Argentine, était absent. Un attaquant d'Utrecht, Piet Hamberg, a livré un match d'essai au poste d'avant-centre sous les couleurs du club genevois. Auteur d'un but, le Hollandais a laissé une impression favorable.

Marqueurs: Peterhans (46' 1-0), Hamberg (63' 2-0), Trincherio (penalty 67' 3-0), Cavalli (7' 3-1), Peterhans (78' 4-1).

Transfuge du FC Onex, le gardien servettien Milani a détourné un penalty botté par de Zerbi (69').

Lausanne perd encore

A Alger en match amical, le Lausanne-Sports s'est à nouveau incliné devant l'équipe nationale d'Algérie par 2-0. Les buts ont été marqués par Guermi (49') et Assad (60') sur penalty.

F.C. SALQUENEN: HEUREUX COMPROMIS

A la fin du dernier championnat, l'entraîneur Carlo Naselli donnait sa démission. Il estimait en effet à juste raison que les moyens de travail mis à sa disposition (terrain d'entraînement éclairé notamment) ne répondaient plus aux besoins de la II<sup>e</sup> ligue.

Cette séparation, le président Erich Constantin, ses collaborateurs et les joueurs ne l'entrevoient pas de gaieté de cœur car Naselli qui habite Salquenen dirigeait l'équipe à la satisfaction de tous.

Depuis quelque temps un heureux compromis s'achemine vers sa réalisation. Puisque l'aide communale ne vient pas, le président du FC Salquenen s'est engagé à aménager un terrain d'entraînement avec éclairage sur l'une de ses propriétés. Les travaux ont débuté et en se basant sur cette promesse, Carlo Naselli accepte de poursuivre son travail technique la saison prochaine au sein de

cette équipe qui lui tient à cœur. Souhaitons donc que de part et d'autre l'entente parfaite se poursuivra pour le bien du football de Salquenen.

Bernard Goelz entraîneur à Viège ?

L'intéressé ne dément pas mais se contente de dire: « Adressez-vous au président du FC Viège. »

Celui-ci, de son côté, donne une réponse de Normand: « Effectivement Goelz peut entrer en ligne de compte mais nous avons d'autres candidats. Nous prendrons une décision la semaine prochaine. »

Affaire à suivre pour savoir si l'entraîneur de Steg se dirigera sur Viège pour succéder à Peter Troger qui vient de conduire cette formation en I<sup>re</sup> ligue. J.M.

Assemblée de l'ASA Section Valais

L'Assemblée générale annuelle de tous les membres de l'ASA-Valais aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> juillet 1978 au Torrenthorn (Loèche-les-Bains) à 17 heures. Présence obligatoire.

Le comité de l'ASA-Valais

A la Pontaise... PTT Sion en finale

Vainqueur en 1973, 1974, 1976, 1977 et finaliste en 1975 de la Coupe romande des PTT, le FC Grand-Lancy poste est une nouvelle fois qualifié pour la finale. Elle se déroulera samedi 1<sup>er</sup> juillet à la Pontaise, contre PTT-Sports Sion, en ouverture du match de la Coupe des Alpes Lausanne-Sports - Sochaux.

CYCLISME

Nouveau groupe sportif

Un nouveau groupe sportif sera constitué, pour une durée minimum de deux ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1979. C'est ce qu'ont révélé dans un communiqué les sociétés «La Redoute» et «Motobécane», qui ont conclu récemment un accord.

Philippe Crépel se verra confier la responsabilité de cette équipe dont le directeur sportif sera Pierre Everaert, l'ancien champion français.

Helbling devient professionnel

Karlheinz Helbling (Wagen), meilleur amateur en cyclocross la saison dernière et troisième au championnat du monde, a obtenu une licence de professionnel.

La naissance de cette formation a été particulièrement bien accueillie à la veille du départ du Tour de France, à Leiden, où l'on murmure que «Lejeune» ne soutiendrait plus l'année prochaine une équipe professionnelle, tandis que Guy Faubert, responsable de «Jobo», assure qu'il y a 99 chances sur 100 qu'il tourne le dos à la compétition dans six mois.

Jeux olympiques

Les pièces commémoratives

L'ambassadeur d'URSS à Washington, M. Anatoli Dobrynine, a organisé une conférence de presse pour annoncer que l'URSS espérait vendre au moins pour 260 millions de dollars de pièces commémoratives des Jeux de Moscou de 1980, dont 60 millions de dollars à des collectionneurs américains.

L'émission de pièces de monnaie sert à combler le déficit des organisateurs des Jeux. Le système avait été créé par la RFA pour financer les Jeux de Munich de 1972 et utilisé à nouveau par le Canada, auquel il avait rapporté 450 millions de dollars pour les Jeux de Montréal en 1976.

Les pièces olympiques soviétiques sont en argent, en or et en platine. La série de 28 pièces d'argent sera vendue 600 dollars aux Etats-Unis. La série complète, qui comprend 39 pièces, coûtera plus de 4000 dollars.

Football à l'étranger

Michel Hidalgo reste



Il est heureux pour le football français que Michel Hidalgo (à gauche, interviewé par un journaliste en Argentine) demeure à la tête de l'équipe nationale. Il pourra poursuivre une œuvre très bien commencée. (Photo ASL)

Michel Hidalgo reste directeur des équipes de France. La Fédération française l'a annoncé officiellement à Paris.

Un accord est intervenu entre l'intéressé et la Fédération française de football compte tenu de la situation personnelle de Michel Hidalgo et des modalités nouvelles de gestion que nécessite l'importance de l'équipe de France. Un contrat de quatre ans - jusqu'à la coupe du monde 1982 en Espagne - sera ainsi soumis le 7 juillet prochain au Conseil fédéral.

Michel Hidalgo a donc accepté de garder ses fonctions à la tête des équipes de France. Lui qui avait été nommé responsable des sélections au début de l'année 1976, avait laissé entendre trois mois avant que ne commence

le Mondial en Argentine son intention de ne pas renouveler son contrat, décision qu'il avait justifiée par la volonté de se consacrer à sa famille et un besoin de changement.

Mais la coupe du monde est passée par là. La déception d'une élimination prématurée, le sentiment que cette équipe de France pouvait se hisser au niveau des meilleures ont fait reculer le sélectionneur.

Son départ aurait provoqué une cassure profonde au sein de ce «club France» et les espoirs soulevés depuis ce 27 mars 1976, date de la première rencontre de «l'ère Hidalgo» France - Tchécoslovaquie (2-2), au parc des Princes, se seraient sans doute envolés avec l'arrivée d'un successeur.

En effet, malgré cette élimination lors du premier tour du Mondial, l'équipe de France peut présenter un bilan positif. Avec Hidalgo, elle a trouvé un style, une âme. Et, ce n'est pas pour rien que sa courte apparition en Argentine lui a valu la sympathie de tous les observateurs.

HANDBALL

Défaite... puis sensation suisse face à la Roumanie au tournoi international

L'équipe nationale de Suisse a subi une défaite pour son premier match disputé dans le cadre du tournoi des six nations, à Sabac (You). Elle s'est en effet inclinée sur le score de 27-19 (14-12) face à la Yougoslavie. Cet échec helvétique est à mettre avant tout au compte d'une condition physique déficiente. A sept minutes de la fin, la formation suisse n'était en effet menée que d'un point. Cinquième des derniers championnats du monde, la Yougoslavie a ainsi infligé à la Suisse sa première défaite de la saison.

L'équipe suisse a fait sensation au cours de la deuxième journée du tournoi international de Sabac, en Yougoslavie. Elle s'est payé le luxe de battre la Roumanie par 24-19 après avoir mené au repos par 11-9. En seize confrontations, c'est la deuxième fois seulement que la sélection helvétique réussit à battre les quadruples champions du monde. En 1971 à Bucarest, elle s'était imposée par 19-16.

Ernst Zuellig avait marqué six fois en 1971. A l'occasion de son 100<sup>e</sup> match international, il a réédité son exploit hier à Sabac. La Suisse a fait la décision au début de la seconde mi-temps. En quelques minutes, le score passa de 11-9 à 15-10. Les Roumains, qui avaient sous-estimé les Suisses, ne parvinrent jamais à combler leur handicap. A la 52<sup>e</sup> minute, ils comptèrent même sept buts de retard (20-13).

Halle des sports de Sabac. - 1200 spectateurs. - Arbitres: Juric - Delalic (You).

Suisse: Lutz (Hauri); Zuellig (6 buts), Jehle (1), Nacht (4), Schaer (4), Maag (2), Lehmann, Huber (1), Affolter (2), Hasler (3), Weber (1).

Roumanie: Monteneu; Palko (3), Stinga (6), Durau (7), Voinea, Mironiuc (1), Jurica, Boros, Cheli, Bedivan (2), Baican.

Hans Krankl a signé à Barcelone

Hans Krankl, l'avant-centre du Rapid Vienne, a signé un contrat de trois ans avec le FC Barcelone, apprend-on de source officielle.

Un autre club espagnol, Valence, où opère l'Argentin Mario Kempes, «le héros du Mondial», avait également manifesté l'intention de s'attacher les services de l'Autrichien.

Krankl succédera donc, au FC Barcelone, au Hollandais Johan Cruyff. Le compatriote de ce dernier, Johan Neeskens, étant le deuxième joueur étranger à pouvoir opérer dans les rangs du club catalan. On sait que selon les dispositions actuellement en vigueur dans le football espagnol, deux joueurs étrangers seulement peuvent s'aligner conjointement dans une même équipe.

Transferts en Italie

L'avant-centre de la Genoa, Roberto Pruzzo (24 ans), a été cédé à l'AS Roma pour une somme d'un milliard et 400 millions de lires, plus trois joueurs (Odorizzi, Musiello et Bruno Conti).

Le club de la capitale annonce également l'engagement de l'arrière international Luciano Spinosi de la Juventus.

LES CONCOURS

Les concours à l'étranger

● AIX-LA-CHAPELLE. - Epreuve de qualification: 1. Nelson Pessoa (Bré), Moët, 0/70"4; 2. Michael Matz (EU), Chandor, 0/74"3; 3. Hendrik Snoek (RFA), Gylord, 0/75"2; 4. Paul Schokkemoehle (RFA), El Passo, 0/76"6; 5. Henk Nooren (Ho), Pluco, 0/77"7; 6. Anton Ebben (Ho), Jumbo Design, 0/81"1. - Epreuve de qualification: 1. Daniel Constant (Fr), Danoso, 0/42"2; 2. Buddy Brown (EU), Idle Dice, 0/47"0; 3. Heinrich-Wilhelm Johannsmann (RFA), Sarto Trois, 0/48"6; 4. Nelson Pessoa (Bré), Moët, 4/41"8; 5. David Broome (GB), Philco, 4/44"8; 6. Caroline Bradley (GB), Tigre, 4/49"6. Puis: 22. Walter Gabathuler (S), Harley, 8/106"8, Kurt Maeder (S), Top of the Morning, 12/110"4, Philippe Guerdat (S), St.-Hubert, 19/161"0, Thomas Fuchs (S), Snow King, 20/111"8.



COURSES ET CONCOURS HIPPIQUES

1-2 juillet 1978

Samedi - samedi soir et dimanche

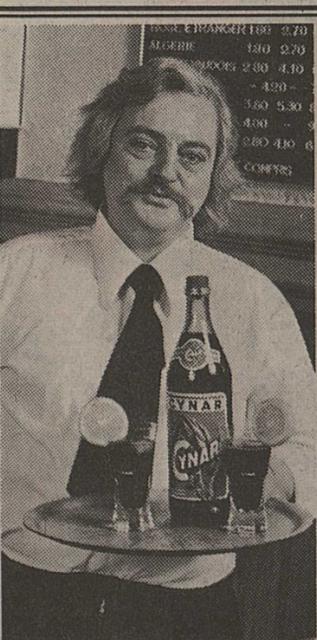
2 jours et 1 nocturne

7 concours: cat DU / L - R-M + dressage

5 courses: pari mutuel - tiercé - ponies

Organisation S.A.R.C.

Réservation Magasins GONSET SA. 1400 Yverdon 024/23.12.21.



"CYNAR pour changer un peu"

REDACTION SPORTIVE  
1950 Sion (centrale) tél. 23 30 51

Jean-Pierre Bahler  
Telephone privé 027/22 39 02  
Jacques Mariéthoz  
Telephone privé 027/22 95 85  
Gerard Joris  
Telephone privé 027/31 19 28

## Avec les bobbeurs de l'équipe suisse Après les vacances, l'entraînement



De gauche à droite : H. Hildebrand - J. Benz - T. Ruegg - H. Meier - Bächli - M. Ruegg - E. Schaerer - P. Schaerer, porteur du ballon du match de football joué au cours de leurs vacances contre l'équipe de l'hôtel Smeraldo Beach.

L'ISSUE d'une saison fort bien remplie, qui rapporta quelques belles médailles à la Suisse, les bobbeurs de l'équipe nationale ont reçu une invitation de la part de l'agence de voyage Touralpina. Cette invitation s'est concrétisée au mois de juin par une semaine de vacances en Sardaigne, sur la côte Smeralda.

Ainsi donc, le 11 juin dernier, bobbeurs, accompagnantes et dirigeants furent accueillis par la direction de Touralpina dans l'hôtel Smeraldo Beach pour une semaine de vacances bienheureuses certes, mais également sportives. Tennis, footing, natation, ski nautique, surfing, tout fut mis à la disposition de nos athlètes pour que leur séjour s'écoule de façon bénéfique tant pour leur forme que leur moral et santé.

De retour au pays, détendus, bien bronzés, avec peut-être un ou deux kilos supplémentaires, les bobbeurs ont repris l'entraînement en vue de la prochaine saison de compétition.

L'hiver 1978-1979 apportera à ces athlètes les championnats traditionnels, ce sera donc une saison de transition et de test. Pour chacun bien entendu, l'objectif est de se classer dans les meilleurs, course après course. Mais l'objectif réel de la Fédération suisse de bobsleigh est axé sur la saison suivante soit les olympiades. Déjà un « cadre olympique » a été formé, il est composé de 5 équipes soit celles de Erich Schaerer - Hans Hildebrand - Peter Schaerer, ainsi que deux juniors Ralph Pichler et Silvio Giobellina, ce dernier seul représentant de la Suisse romande.

Actuellement, les bobbeurs se retrouvent une fois par mois pour un week-end d'entraînement et de tests qui se déroulent soit à Macolin soit à Winterthour, ceux-ci sous la direction de M. E. Brazzerol, chef technique de l'ASBT. Au mois de novembre, ils passeront une semaine à Macolin puis l'entraînement débutera sur glace à Igls (Allemagne). Les premiè-

res compétitions qui lanceront la saison se dérouleront à Oberhauf (All. E.) du 3 au 11 décembre 1978, suivies de la coupe des Nations, à Igls pour les bobs à 4 et Königsee pour les bobs à 2.

En janvier se dérouleront les championnats suisses A, à Saint-Moritz, les 14 et 15 pour les bobs à 2 et les 21 et 22 pour les bobs à 4.

Les championnats d'Europe sont fixés à Winterberg la dernière semaine de janvier en bob à 2 et la première semaine de février en bob à 4, les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> semaines du mois de février étant réservées aux championnats du monde qui se dérouleront à Königsee. D'autre part, les championnats d'Europe junior se dérouleront à Cortina en début février. En outre, si la piste naturelle de Lake Placid est transformée en artificielle, l'ASBT se rendra sur place avec trois équipes de bob à 2 pour tester cette nouvelle piste, ceci au mois de mars.

## TOUR DE FRANCE

# UN SEUL SUISSE AU DÉPART Daniel Gisiger

UN SEUL SUISSE sera au départ, jeudi, du Tour de France 1978 : le Biennois Daniel Gisiger qui, remis de son accident du Tour de Suisse, a été retenu dans son équipe par Henry Anglade. 53 Français et 57 étrangers seront au départ. La liste des partants se présente ainsi :



Daniel Gisiger : il aura de la peine à faire vibrer les cœurs helvétiques...

**Peugeot (directeur sportif Maurice de Muer) :** Bernard Bourreau, Jean-Pierre Danguillaume, Régis Delépine, Jacques Esclassan, Yves Hézard, Michel Laurent, Régis Ovion, Guy Sibille, Bernard Thévenet, Jean-Luc Vandembroucke (Be).

**Renault (Cyrille Guimard) :** Hubert Arbes, Yvon Bertin, Jacques Bossis, André Chalmel, Gilbert Chaumaz, Lucien Didier (Lux), Bernard Hinault, Willy Terlinck (Be), Pierre-Raymond Villemiane.

**Miko (Louis Caput) :** Barry Hoban (GB), Maurice Le Guilloux, Raymond Martin, Hubert Mathis, André Mollet, Sven-Ake Nilsson (Su), Patrick Perret, Christian Szecne, Charles Rouxel, Joop Zoetemelk (Ho).

**Lejeune (Henry Anglade) :** Pierre Bazzo, Fedor Den Hertog (Ho), Patrick Friou, Joel Gallopin, Jean-Louis Gauthier, Daniel Gisiger (S), Antoine Gutierrez, Michel Le Denmat, Roger Legeay, Eugène Plet.

**Fiat (Raphael Geminiani) :** Serge Beucherie, Alain Budet, Alain de Carvalho, Jean-Jacques Fussion, Jacky Hard, Gilbert Le Lay, Dominique Sanders, Philippe Tesnière, Didier Van Vlaslaer, Paul Sherwen (GB).

**Jobo (Guy Faubert) :** Dino Bertolo, Jean-Pierre Biderre, Dante Cocco, Philippe Durel, Hervé Inaudi, Ferdinand Julien, Mariano Martinez, Alain Patrilli, Jean-François Pescheux, André Romero.

**C et A (Rudi Altig, Joseph Huysmans) :** Joseph Bruyère (Be), Joseph de Schoenmaecker (Be), René Dillen (Be), Ward Janssens (Be), Marcel Laurens (Be), Ludo Loos (Be), Jacques Martin (Be), René Martens (Be), Walter Planckaert (Be), Lucien Van Impe (Be).

**Velda (Fred de Bruyne) :** Joaquim Agostinho (Por), Herman Beyssens

(Be), René Bittinger, Marc de Meyer (Be), Sean Kelly (Eire), Freddy Maertens (Be), Michel Pollentier (Be), Marcel Tinazzi, Albert Van Vlietberghe (Be), Roger Verschaeve (Be).

**Ti-Raleigh (Peter Post) :** Jose de Cauwer (Be), Gerben Karstens (Ho), Gerrie Knetemann (Ho), Hennie Kuiper (Ho), Henk Lubberding (Ho), Jan Raas (Ho), Klaus-Peter Thaler (RFA), Aad Van den Hoek (Ho), Paul Wellens (Be), Wilfried Wesemael (Be).

**Kas (Antonio Barrutia) :** Julian Andiano (Esp), Enrique Cima (Esp), Faust Fernandez-Ovies (Esp), Francisco Galdos (Esp), Enrique Martinez-Heredia (Esp), Jose Nazabal (Esp), Jose Pessarrodona (Esp), Juan Pujol (Esp), Sebastian Pozo (Esp), Jesus Suarez-Cueva (Esp).

**Teka (Julio San Emeterio) :** Bernardo Alfonsel (Esp), Javier Elorriaga (Esp), Eulalio Garcia (Esp), Miguel-Maria Lasa (Esp), Paulino Martinez (Esp), Jose Martins (Por), Antonio Menendez (Esp), Andres Oliva (Esp), Pedro Torres (Esp), Pedro Vilardebo (Esp).

# L'alpinisme et la montagne

SI IL EST un sport où l'évolution du matériel a joué un rôle prépondérant c'est l'alpinisme. De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (époque des pionniers de l'alpinisme) à aujourd'hui, la matériel alpin n'a cessé de se perfectionner et de se développer. Quel contraste en effet entre les premiers alpinistes, utilisant haches, grappins et autres cordes à bestiaux, et les adeptes d'aujourd'hui nantis de techniques et d'équipements ultra-modernes.

Il faut aussi dire que de tout temps une certaine controverse a séparé les progressistes des écologistes. Les premiers utilisent toutes les finesses de la technologie moderne pour progresser à n'importe quel prix, faisant souvent une grande débauche

difficultés croissantes des premières, les alpinistes furent obligés de recourir à un matériel entièrement nouveau. Prenez par exemple le matériel glacière. Les années 1900 voyaient le règne du gigantesque piolet comme unique outil de taille. Puis, avec l'ascension de pentes plus raides, l'usage de crampons à 10 pointes s'avéra vite nécessaire. Mais ce n'est pas tout : les crampons eurent bientôt 12 pointes dont 2 pointes avant et le piolet devint de plus en plus léger. Dernièrement, devant le problème posé par le couloir de la brèche des Drus (couloir de glace vive presque vertical), des crampons à 4 pointes avant furent spécialement étudiés, ainsi que des marteaux à glace et des piolets spéciaux pour un ancrage

piolets : aux vieux pics à longs manches de la belle époque se substituent actuellement des piolets en titane de moins de 700 grammes. Et qui se plaindrait des mousquetons d'un poids de 40 grammes, avec une charge de rupture de 2000 kg ? Ceux-ci ayant remplacé les vieux fers de près de 150 gr soutenant à peine 700 ou 1000 kg. A noter aussi les inestimables progrès de la lutte contre le froid. Développé en relation étroite avec les expéditions lointaines, l'habillement répond à des critères de qualité extrêmement satisfaisants. Par exemple les vestes et les sacs de couchage en duvet autorisent sans danger le bivouac en haute altitude. Autre nouveauté, la veste en gore-tex. Absolument imperméable

## L'ÉQUIPEMENT

de matériel ; alors que les seconds préconisent un alpinisme plus dédoublé, plus propre. Je ne vais pas m'étendre sur ces vaines querelles de spécialistes car je crois que chacun doit faire selon sa propre conception. Si certains moyens peuvent effectivement prêter à discussion (emploi généralisé d'une perceuse à la voie des Japonais à l'Eiger), il faut aussi constater que l'alpinisme n'aurait jamais pu arriver à son stade actuel sans l'utilisation des progrès techniques. N'oublions pas en effet que l'emploi des pitons, vers les années 1920, suscita une gigantesque polémique au sein du monde alpin ; alors que leur nécessité est formellement reconnue actuellement.

Le matériel voit une amélioration constante sur deux points principaux :

### LA DIVERSITÉ

« A problèmes nouveaux, solutions nouvelles » dit le dicton. L'alpinisme n'échappe pas à cette règle. Face aux

optimal. Actuellement, des crampons à 14 pointes, dont 6 pointes avant, viennent de sortir de fabrique...

D'autre part l'alpinisme devient un excellent marché, et les firmes spécialisées s'ingénient à fabriquer régulièrement une « quincaillerie » toujours plus perfectionnée.

La grimpe subit aussi ses modes : telle marque de sac, de piolet ou de veste aura la grande cote une saison et tombera en oubli la saison suivante.

Ce côté de l'alpinisme est très déplaisant, et c'est au grimpeur à ne choisir que ce qui lui paraît nécessaire.

### LA QUALITÉ

Avec les progrès techniques, les alpinistes utilisent de plus en plus des matériaux modernes (zicral, gore-tex, titane, nylon etc.). Le matériel devient donc extrêmement fiable et léger (ce qui en alpinisme n'est pas à dédaigner !) Prenons par exemple les

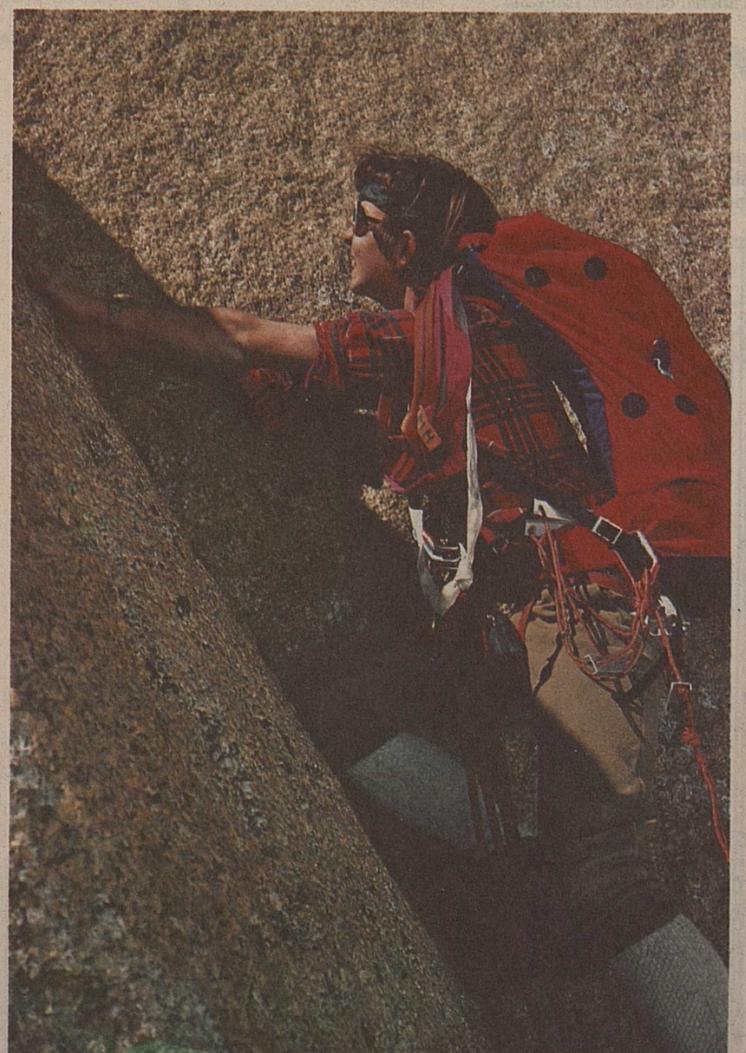
de l'extérieur et laissant passer facilement la transpiration, elle évite les refroidissements dus à l'humidité. Malheureusement, en raison de la très forte demande et de la difficulté de fabrication, ces survêtements restent très chers.

Ce développement du matériel alpin rend aussi beaucoup plus difficile la connaissance et la comparaison de toutes les marques. C'est ainsi que fut créée l'UIAA (Union internationale des associations alpines) pour définir les normes de sécurité conseillées aux acheteurs.

Pour conclure, nous dirons que cette évolution a de très bon côtés : elle permet la concentration du grimpeur sur l'escalade et le déchargement du souci de son matériel.

Mais il ne faut pas non plus se laisser prendre au piège d'une gadgetisation trop grande, et il faut savoir rester sobre et naturel.

Marc Henzelin



## Beaux-arts — « On marche dessus »



Dans le cadre de la Biennale du Théâtre populaire romand, la section des beaux-arts de Sion s'est rendue à la Chaux-de-Fonds pour y réaliser un certain nombre d'animations plastiques à même la rue.

Le dimanche soir, après un repérage des lieux, le groupe émit un certain nombre de propositions. Il y avait, mis à sa disposition par les autorités de la Chaux-de-Fonds, deux tronçons de chaussée de 7 mètres sur 15, dans la rue adjacente au «Pod», boulevard central de la Chaux-de-Fonds.

Après élimination d'un certain nombre de propositions, le groupe a choisi de peindre un parterre de billets de 100 francs, chacun d'une dimension de 70 cm sur 1,40 m, dans des couleurs bleu clair, bleu foncé, orange et rose. Cette animation se déroulera à moins de trois mètres d'une banque de la Chaux-de-Fonds.

Sur l'autre tronçon, il fut convenu de dessiner un immense jeu de l'oie pour les enfants qui fréquentent régulièrement cette rue piétonnière.

Le groupe demanda aussi l'autorisation à la police communale d'animer une passerelle enjambant les voies des CFF; cette autorisation fut accordée.

La direction des travaux publics mit à la disposition des élèves un camion afin d'y réaliser une exposition volante.

Par contre, pour des raisons de disponibilité, les transports publics ne purent mettre à leur disposition un camion de voirie, pour le repeindre.

Dans le court temps qui leur était imparti, les élèves ne purent réaliser qu'un certain nombre de ces projets.

Parmi les plus spectaculaires, citons la réalisation de 70 billets de banque. Ce travail dut être momentanément interrompu par une intervention de la banque adjacente signalant la nécessité d'une autorisation spéciale pour reproduire, d'une façon totale ou partielle, à quelque échelle que ce soit, des coupures émises par la Banque Nationale Suisse; cette autorisation fut rapidement accordée par la banque centrale à Zurich. Ce travail suscita bien des réactions de la part du public, allant de la sympathie la plus avouée à l'hostilité la plus vive.

Le jeu de l'oie divisa moins les esprits et récolta une approbation quasi unanime.

Quant à l'animation de la passerelle — des centaines de papiers suspendus à un plafond de ficelle —, la pluie et le vent y mirent fin prématurément.

Le groupe se rabattit, dans le hall du théâtre municipal, sur la réalisation d'un volumineux labyrinthe de ficelle et de papier qui fut mis en place avant le spectacle de Catherine Dasté, présenté par le théâtre de la Pomme verte: «Les dames de Julietta Jérôme dans le gouffre».

Nous remercions le Théâtre populaire romand et les autorités communales de la Chaux-de-Fonds, grâce à qui nous avons pu réaliser ces expériences.

Ce travail ayant été concluant, peut-être pourrait-on le renouveler, dans un avenir plus ou moins proche, et pourquoi pas en Valais?

## Le Chablais des vacances Il piaille sur l'épaule de son jeune protecteur



SAINT-GINGOLPH. — Au hasard de nos pérégrinations, au carrefour de deux venelles, notre regard a été surpris par un duo insolite: un moineau, juché sur l'épaule d'un garçon, piaillait à qui mieux mieux à notre approche comme pour appeler à l'aide; l'enfant ne broncha

pas, il était fier de cette camaraderie, je dirai plus: de cette amitié.

Le moineau ne quitte pas l'épaule de son maître-protecteur sur laquelle il sautille et piaille de contentement.

Une paire d'amis inséparables...

## La famille des enseignants de Saint-Joseph



MONTHEY. — La veille de la dislocation des élèves des collèges montheysans et des membres du corps enseignant, nous avons rencontré le corps professoral de l'école de commerce du collège Saint-Joseph dans les jardins de ce dernier. C'est ainsi que nous avons pris une photo de famille avec de gauche à droite debout: le chanoine Marcel Michelet, aumônier du collège; R.S. Rose de Lima, supérieure du collège; M.M. Antoine Pitteloud, Jean-Pierre Rappo, M<sup>me</sup> Nicole Moerch. Accroupis: M. Benjamin Revaz, M<sup>me</sup> Caprani-Rogne, M<sup>me</sup> J. Borgeaud, M<sup>me</sup> Danièle Dubosson et sœur Claire-Marie, directrice de l'école de commerce.

Photos NF

## Pour le centenaire de la naissance de C.-F. Ramuz

En cette année marquée par le centenaire de la naissance du poète, la Fondation C.F. Ramuz a tenu à donner à son Bulletin 1978, qui vient de paraître, un intérêt tout particulier. C'est ainsi qu'elle a le privilège de présenter des extraits d'un «Carnet» de Ramuz totalement inédit. Echelonnées entre 1900 et 1902, ces notes évoquent notamment la genèse du *Petit Village* et éclairent d'un jour nouveau les débuts du jeune poète.

Le Bulletin réunit ensuite les deux grands noms de l'année littéraire suisse romande, Rousseau et Ramuz. Répondant à une chronique de François Mauriac sur J.-J. Rousseau (publiée également dans le Bulletin), Ramuz écrit en 1930, dans «Aujourd'hui», une superbe Défense de Rousseau, exerçant avec une ironie et un humour peu coutumiers un talent de polémiste, en même temps qu'il réaffirme son indépendance à l'égard des partis politiques. Opposés par le fond, le texte de Mauriac et la réponse de Ramuz se rejoignent par leur admirable qualité d'expression. Ces pages n'avaient jamais été rééditées depuis leur paru-

tion.

Dans la perspective de la «Grande Invitation» qui réunira le 24 septembre prochain, à Cully, tous les amis de Ramuz, et, entre autres, les riverains du Rhône, valaisans, vaudois, genevois, mais aussi savoyards et provençaux, le Bulletin reprend un texte peu connu, *Le Fleuve*, paru en juillet 1946 dans la «Gazette de Lausanne» et qui figure parmi les dernières pages écrites par le poète.

Enfin, à part le rapport habituel sur l'activité de la Fondation, toujours intéressant par les informations qu'il donne sur l'écho de l'œuvre de Ramuz dans le monde, et le rapport financier, le Bulletin se termine par une présentation très complète des nombreuses manifestations qui ont déjà marqué ou marqueront cette année de centenaire.

Le document illustré de trois belles photographies d'Izard-Würgler, offrant trois attitudes caractéristiques de l'écrivain, et de la reproduction d'un portrait de Ramuz à l'eau-forte, dû à Milous Bonny. Rappelons l'adresse de la Fondation: case postale 2786, 1002 Lausanne.

## Anciens et modernes de la fraise

Point n'est besoin de légendes aux deux photos ci-dessous pour illustrer la cueillette de la fraise avec les deux méthodes en cours aujourd'hui. La machine apportant systématiquement un gain quel qu'il soit, soulignons qu'ici le gain de temps est pratiquement de 100% dans la cueillette méca-

nisée comparativement à la cueillette traditionnelle.

Relevons en ce qui concerne le marché de la fraise que les expéditions s'élevaient à 105 tonnes au début de cette semaine. Si la bourse de lundi a abaissé le prix de la fraise de plaine de 3,75 à 3 francs, la

fraise de montagne par contre, dont la cueillette a maintenant commencé un peu partout, notamment à Aproz, Ayent, Arbaz, Savièse et Orsières, a conservé son prix initial de 3,75 francs grâce à la reconduction de l'accord entre l'Union valaisanne pour la vente des fruits et légumes et Migros,

accord qui prévoit la prise en charge par Migros de la production excédentaire.

Quant à la qualité de la fraise 1978, elle s'est trouvée améliorée grâce au temps qu'il fait, ce qui prouve bien que le malheur des uns fait le bonheur des autres.



**AFFAIRES IMMOBILIÈRES**

A louer à St-Germain-Savièse  
magnifique

**appartement 4 1/2 pièces**  
Libre tout de suite

Renseignements:  
André Reynard, agce immobilière  
Tél. 027/22 34 67

36-201

A vendre ou à louer à Sion

**locaux commerciaux**

190 m2 avec vitrines  
Convient pour: magasins de  
mi-gros  
Ateliers de couture ou similaire

Tél. 027/22 33 35

36-26115

Bex, à louer dans villa, bel appa-  
tement rénové

**4 pièces**

bains, balcon, vue, etc. Pour fin  
août. Convient à personne  
tranquille et stable

S'adresser au 025/5 24 74, qui  
renseignera

A vendre, Bouveret

**hôtel 15 lits**

+ café-restaurant 100 places  
jardin et accès au lac.  
Construction récente et ration-  
nelle. Convient à jeune couple  
du métier. Prix Fr. 700 000.-  
Facilités de paiement  
Tél. 026/6 21 53 - 6 32 79

\*36-400584

**A louer à Sion, rue de Lausanne**  
appartement 3 1/2 pièces  
appartement 2 1/2 pièces  
studio  
dépôt 67 m2  
garage

Date d'entrée le 30 juin ou à convenir.

Pour traiter, s'adresser à l'agence im-  
mobilière Armand Favre, 1950 Sion.  
Tél. 027/22 34 64

36-207

A louer à Sion, rue Saint-Guérin

**studio meublé**

Date d'entrée: 1er août ou à convenir.

Pour traiter, s'adresser à l'agence im-  
mobilière Armand Favre, Sion.  
Tél. 027/22 34 64

36-207

A louer à Mase

**appartement  
3 pièces**  
sans confort

**chalet  
2 pièces**  
sans confort

Libres juillet et août

Tél. 027/81 19 67  
\*36-301602

A louer à Granges,  
près de la gare, dans  
maison familiale,  
bien située

**appartement  
4 pièces**  
confort et balcon  
A la même adresse  
**studio meublé  
indépendant**  
cuisine et douche  
Libres tout de suite

Ecrire sous  
chiffre P 36-26572 à  
Publicitas, 1951 Sion

A vendre à Sierre  
Rue d'Orzival

**attique grand confort**  
Fr. 400 000.-

Pour tous renseignements  
s'adresser à  
AGENCE MARCEL ZUFFEREY  
SIERRE  
Tél. 027/55 69 61

36-242

# La qualité à Prix MIGROS!

**Café**

**Offre spéciale**  
28.6.-4.7.

Café de fête 3.80 au lieu de 4.60  
Exquisito 3.60 au lieu de 4.40  
Café extra-léger 3.70 au lieu de 4.50  
Zaun (sans caféine) 3.70 au lieu de 4.50



en boîte VAC de 250 g  
fraîchement moulu

**-80**  
de réduction par boîte



Brique de 1 litre 1.20 **Multipack** 2 briques au choix  
28.6.-4.7.

**Jus de pamplemousse  
et jus d'orange**

Jus de fruits non sucrés,  
riches en vitamine C



**2.-**  
au lieu de 2.40

**Multipack**  
28.6.-4.7.

Gobelet de 180 g -90 2 gobelets

**M-Dessert  
Lait acidulé**



**150**  
(100 g = -41.7)  
au lieu de 1.80



**Offre spéciale**  
28.6.-8.7.

le kg

**Poulet suisse de qualité  
Optigal**  
frais



**5.-**  
au lieu de 5.90

**Offre spéciale**  
28.6.-4.7.

Flacon de 220 g

**Arôme Toro**

Condiment liquide pour potages,  
sauces, salades, légumes, etc.



**130**  
(100 g = -59.1)  
au lieu de 1.60

Sachet de 200 g 1.80 2 sachets

**Multipack**  
28.6.-4.7.

**Mélange  
de fruits secs  
"Sun Queen"**



**3.-**  
au lieu de 3.60

**NOUVEAU A  
MIGROS**

**Ravioli verdi  
aux œufs frais**

A gratiner.

Une nouveauté de la fabrique de  
conserves Bischofszell SA, une  
entreprise de production  
de Migros.

Boîte de 870 g  
**270**  
(100 g = -31)



**Les boissons les plus économiques de la Migros!**

(Seba S.A. Aproz)

**Aproz nature**

Eau minérale naturelle, gazéifiée.

1 litre **-.40**  
(+ dépôt)

**Aproz citron**

Eau de table  
(sans agent conservateur)

1 litre **-.60**  
(+ dépôt)



**Roulade à l'ananas**

Un délicieux biscuit roulé, garni  
de fragments de noisettes.

**MIGROS  
data**

320 g **3.50**  
(100 g = 1.09)

Une spécialité de Jowa SA,  
la boulangerie-pâtisserie  
de la Migros.



Paquet géant de 2,5 kg

**minyl**

**M Action**

**7.-**  
(kg = 2.80)  
au lieu de 8.80

La meilleure lessive pour les tissus modernes.  
Rend au blanc sa blancheur et aux couleurs leur éclat.

50 ans de production Migros - un demi-siècle de qualité et de prix exemplaires.

26 Gudrun Pausewang

**L'ENLEVEMENT  
DE DOÑA AGATA**

Copyright by  
Cosmopress, Genève

Teotocópoulos enfila rapidement son pantalon. Son parti  
était pris : il ouvrirait comme d'habitude.

— Et si c'est la police ? chuchota fiévreusement Lollo.  
— Oublierais-tu que je tiens un commerce d'articles de  
piété ?

Et très calme, il ajouta :

— ... Comment la police pourrait-elle avoir l'idée de  
fourrer son nez dans mes crucifix et mes madones ?

Il ouvrit la porte du magasin, et ce fut en effet pour vendre  
un grand crucifix. Heureux présage : la journée s'annonçait  
bien. Et là-haut, doña Agata ne sanglotait plus !

— Enfin, elle s'est tue, dit Lollo qui, dans la cuisine,  
faisait bouillir l'eau du café et lavait les verres de la veille.

— Oui, c'est bien calme... On dirait qu'elle est morte.

— Mais non, elle dort. Pleurer, ça fatigue. Mais si tu  
veux te tranquilliser, monte doucement et vérifie.

Quand Teotocópoulos redescendit, sa figure rayonnait de  
joie :

— Tout va bien. Elle dort. Et du côté digestion, cela  
aussi, ça fonctionne parfaitement.

Il traversa la cour avec le pot de nuit pour le vider dans  
la cabane des W.C., puis, en revenant, remplit d'eau fraîche  
la cruche qu'il avait également descendue.

Quand le Poète sortit enfin de sa léthargie, le déjeuner  
était prêt, des œufs au lard dont le fumet se répandait jusque  
dans le dépôt de pièces détachées, si bien que le mulâtre fit  
son apparition. De la porte, Lollo héla un petit vendeur de  
journaux pour avoir celui du jour, et regagna la cuisine pour  
le lire. La nouvelle de l'enlèvement s'épandait en grosses  
lettres en première page. Au milieu du déjeuner, les sirènes  
des voitures de police commencèrent à hululer à l'extérieur.  
Teotocópoulos bredouilla, la bouche pleine :

— Qu'est-ce que je vous avais dit ? C'est la rafle.

Le Poète s'adressa au mulâtre :

— Tu ferais bien de monter, Malabar. Si elle entend  
quelque chose et veut attirer l'attention sur elle, fais-la  
taire.

— Je crois qu'elle dort, dit Teotocópoulos.

(A suivre)

## En marge de l'assemblée du conseil général de Saint-Maurice

**SAINT-MAURICE.** - Comme nous l'avons relaté dans notre édition de mercredi, le Conseil général a examiné et approuvé la gestion et les comptes de la municipalité mardi soir. Nous donnons quelques renseignements relatifs au ménage communal aigaunois, dont nous tirons l'essentiel du rapport de gestion.

### Œuvres sociales et centre médico-social

Il y a toujours des cas sociaux à suivre régulièrement. Si certains trouvent une solution définitive ou se déplacent ailleurs, d'autres viennent les remplacer.

Normalement trois aides familiales a temps partiel se dévouent au service social communal: cependant, l'une d'elle, a quitté la commune, ce qui surcharge les deux autres. Beaucoup de personnes confondent ce service avec une organisation dont le but est de procurer des femmes de ménage alors qu'il s'agit d'un service à disposition des familles et personnes âgées frappées par la maladie.

Le centre sub-régional médico-social a été reconnu par le canton dans le cadre de la ligue antituberculeuse. Le but de l'activité médico-sociale consiste essentiellement à prendre des mesures préventives dans le domaine de la santé et à assurer l'aide et les soins extra-hospitaliers. Ses tâches principales sont:

- consultations des nourrissons et protection du 1<sup>er</sup> âge (de la naissance à un an);
- activité médico-pré-scolaire (1 à 4 ans);
- activité médico-scolaire (4 à 16 ans);
- aide et soins à domicile;
- consultations au centre médico-social.

Deux infirmières en santé publique ont été engagées et collaborent avec le personnel en place.

### JUMELAGE ET APPRENTISSAGE

A l'occasion du 20<sup>e</sup> anniversaire du jumelage en 1976, 63 enfants des deux communes de Saint-Maurice Val-de-Marne et de Saint-Maurice d'Agaune avaient bénéficié d'un échange alors qu'en 1977 l'échange concernait 19 petits Français et 15 Aigaunois.

Ce sont 77 apprentis formés dans 41 entreprises locales qui ont reçu la visite de la commission des apprentissages. Vingt-cinq jeunes

ont connu le succès à l'examen final et trois ont échoué. 27 jeunes gens ont commencé un apprentissage dans les entreprises locales.

### CLINIQUE SAINT-AMÉ

A la suite d'une intervention d'un conseiller lors d'une précédente séance demandant si la clinique Saint-Amé ne pouvait disposer d'une permanence médicale, le président P. Michelet donne connaissance d'une réponse écrite de la direction de cet établissement hospitalier. Il en ressort que la clinique est un établissement «ouvert» ce qui revient à dire que tous les médecins peuvent y pratiquer sous leur propre responsabilité, contrairement à un hôpital «fermé». Saint-Amé ne veut pas changer de système étant donné que celui en vigueur rend entière satisfaction tant aux patients qu'à la clinique. Quant à la permanence médicale elle est assumée par le médecin de garde selon une entente entre eux.

### EGOUTS ET ORDURES

Inaugurée il y a un an la station d'épuration des eaux de Lavey-Saint-Maurice a été conçue pour 8000 équivalents-habitants et a

coûté 4,3 millions. Le financement a été largement assuré par les subsides fédéraux et cantonaux, le solde étant couvert par un emprunt contracté par les deux communes qui couvrent les amortissements annuels, les intérêts et les frais d'exploitation. La part de Saint-Maurice pour 1977 s'est élevée à 189 240 francs couverte en grande partie par la taxe d'épuration.

Quant à l'enlèvement des ordures ménagères la taxe-tonne a passé de 95 francs à 121 francs pour son incinération à la SATOM. Récession économique et diminution de la population desservie par l'usine s'ajoutent aux taux d'intérêts élevés, les emprunts ayant dû être contractés à un moment peu favorable.

### SERVICE DES EAUX

Le gros souci de ce service est le captage des eaux du Jorat. Les deux saisons de travaux n'ont pas encore apporté les conclusions escomptées. A fin 1977 l'avancement de la galerie était de 343 m et la quantité d'eau captée de 100 l/min., ce qui ne représente que le 1% des prévisions.

C'est une grande déception. Lors d'une séance avec le géologue et l'ingénieur responsable, il a été convenu d'établir une étude plus approfondie de la situation, de faire un appel d'offres à des entreprises spécialisées pour effectuer un tubage des roches.

## La chapelle des Mayens-de-Sion POINT DE RALLIEMENT ET DE RENCONTRE



**MAYENS-DE-SION.** - Le promoteur, de passage dans la région des Mayens-de-Sion, découvre plusieurs chapelles. En effet, chaque secteur a construit sa maison de Dieu. C'était le lieu de ralliement et de rencontre des gens qui avaient quitté la ville durant les grandes

chaleurs. Moins pressés, moins accaparés par les affaires, ces gens prenaient le temps de discuter, de commenter l'actualité. En bordure de la route Sion-Salins Les Agettes, les Mayens-de-Sion, la typique chapelle de style baroque dédiée à la Visitation a bientôt 300 ans

d'existence. Elle aurait été construite selon les plans établis par M. Ulrich Ruffiner, cet architecte, sculpteur, ingénieur et tailleur de pierres, originaire de Primmell village perdu au pied du Mont Rose dans la vallée de la Sesia.

## Bus sierrois - M. Félix Evéquo, directeur, nous dit: «L'AVENIR EST AUX TRANSPORTS PUBLICS»

**SIERRE.** - Le 1<sup>er</sup> septembre 1974, la ville de Sierre offrait une nouvelle prestation à ses habitants: les Bus sierrois. Après un premier mois de gratuité, la population allait s'habituer progressivement à ce mode de transport grâce à la cadence régulière des bus. Jeune et sans beaucoup d'expérience, il fallut d'abord enregistrer les «points chauds», déplacer certains parcours plus utilisés et reconsidérer les «arrêts» des bus. La correction de certains parcours s'avéra nécessaire. Après 15 mois d'une phase d'introduction, les Transports publics de la ville de Sierre furent homologués par l'Office fédéral des transports.

La ville de Sierre possède la concession des Bus sierrois alors que l'entreprise exploitante est le LLB. Nous avons rencontré son directeur, M. Félix Evéquo, qui a bien répondu à nos questions.

- Monsieur Evéquo, depuis 1976, vous êtes le directeur de l'importante compagnie du LLB. Quelles ont été depuis lors vos principales préoccupations au sujet des Bus sierrois?

- Mon entrée en fonction à la direction du LLB a coïncidé avec la mise en service de la «deuxième phase des Bus sierrois». Immédiatement, nous avons été aux prises avec le problème causé par l'explosion de Muraz. Il fallut faire l'acquisition d'un véhicule plus léger,

adapté au service urbain mais avec une capacité équivalente à celui qui circulait jusqu'alors. Notre choix s'est porté sur un Magirus-Deutsch semblable à ceux utilisés par la ville de Liestal. Dès la fin février, les deux véhicules étaient inaugurés officiellement. Sierre titulaire du «Prix de l'Europe» présentait

ses bus, peints aux couleurs des villes suisses. C'est la première ville valaisanne à l'avoir fait.

A l'occasion de cette inauguration, le millionième passager fut récompensé par le président de la ville, M. Pierre de Chastonay. Dès cette date, les «BS» ont enregistré un essor réjouissant.

- Pouvez-vous nous donner les statistiques de 1977?

- La courbe est en constante augmentation. Elle subit un fléchissement durant l'été avec une nette reprise lors de la rentrée des classes. Actuellement, nous avons plus d'un million et demi de passagers. Voici les statistiques:

Transports voyageurs par les bus sierrois / Statistiques annuelles

Année	Billets voyageurs isolés	Abonnement au porteur	Abonnement adulte	Abonnement apprentis + écoliers	Abonnement écoliers gratuit	Abonnement écoliers parc. limité	TOTAL	Km parcourus	Moyenne journalière de passagers
1977	194 250	129 888	11 520	1 680	74 930	71 350	483 618	121 776	1 612

\*) année comptée à 300 jours

- Y a-t-il d'autres développements en cours?

- La forte pointe de trafic enregistrée sur la ligne N° 2, en provenance de Sous-Géronde et de Muraz oblige la commune et l'entreprise à créer une 3<sup>e</sup> ligne qui sera constituée par une diagonale «Sud-Ouest» - «Nord-Est». Elle reliera le centre ville aux deux pôles de concentration qui sont la piscine de Guillamo et la future salle Omnisport. Cette nouvelle ligne permettra la réintroduction d'un horaire mieux cadencé et l'allègement des lignes 1 et 2. Ainsi, il en découlera une amélioration du trafic et un meilleur service de transport des écoliers.

- Comment est organisé votre personnel?

- Actuellement le service est assuré par quatre employés appartenant uniquement au «BS» qui se partagent le travail en deux équipes. Le service de remplacement (militaire, vacances, maladie, etc) est assuré par du personnel du LLB.

Dès l'introduction de la 3<sup>e</sup> ligne, le secteur des «BS» va passer à une phase d'autonomie complète grâce à l'engagement de trois collaborateurs supplémentaires. Ainsi, le remplacement sera assuré par le personnel des «BS» lui-même. Nos collaborateurs intensifieront les contrôles et pourront veiller à un service toujours meilleur à la clientèle.

D'autre part, avec l'introduction de ce nouvel échelon, les commerçants, disposeront d'un nouveau support publicitaire, puisque le conseil communal a chargé l'entreprise exploitante d'étudier leur mise à disposition.

- Etes-vous satisfait des BS?

- Nous sommes particulièrement satisfait de l'évolution des «BS». Je me plais à relever ici le souci constant dont fait preuve le

conseil communal de Sierre de poursuivre et d'améliorer les transports urbains en ville de Sierre.

A noter également l'excellente collaboration qui existe entre le service des BS et les différents services de la ville de Sierre, notamment des Travaux publics. Nous sommes particulièrement touché par l'efficacité et la rapidité avec lesquels les mesures appropriées sont réalisées. Ceci après une exploitation hivernale particulièrement difficile à la suite des perturbations météorologiques.

- En conclusion, quels vœux formulez-vous?

- Que cette collaboration avec les différentes instances de la commune de Sierre se poursuive. Notre vœu est que nous puissions - par un service amélioré et un personnel compétent - continuer de mieux servir la clientèle des BS et la population sierroise.



M. Félix Evéquo.



Bus sierrois, vers un service amélioré.

## Randonnée pédestre accompagnée

L'Association valaisanne de tourisme pédestre rappelle à ses membres que la prochaine course aura lieu le dimanche 2 juillet 1978, avec le programme suivant:

**Parcours pédestre:** Solalex - Anzeindaz - Col des Essets - Les Plans.

**Départ:** place de la Gare à Bex, à 8 heures.

**Retour:** à Bex à 17 h. 30.

**Temps de marche:** 5 heures environ.

**Chef de course:** M. Hans Etter.

**Inscriptions:** auprès de l'Union valaisanne du tourisme à Sion, tél. (027) 22 21 02, pendant les heures de bureau, jusqu'au vendredi à 17 heures.

En cas de temps incertain, la course a lieu. Si les conditions atmosphériques sont vraiment mauvaises, le N° 111 renseignera le dimanche matin.

## DU RHÔNE AU RHIN



**AYENT.** - Sacrifiant avec plaisir tout autant à la tradition qu'à l'amitié les contemporains du sous-préfet Raymond Blanc viennent de s'offrir une sortie de classe de quatre jours. Les organisateurs avaient choisi un itinéraire combinant la route et la voie fluviale.

En cours de route, deux con-

temporains d'Arbaz, ainsi que des Ayentôts émigrés se joignirent à la troupe, portant ainsi l'effectif à onze hommes et sept femmes.

La partie la plus attrayante de la course fut, sans contredit, la descente du Rhin, de Rüdtsheim à Cologne: une journée entière passée

sur l'eau tranquille, dans le confort moelleux et le service sympathique d'un grand bateau.

Quelle merveilleuse sensation!

Le retour s'effectua par l'Alsace et sa fameuse «Route du vin» ce qui, pour des vigneron valaisans, constitue un spectacle enrichissant.

**10 ANS**  
SUPER-DISCOUNT  
DENNER

**Offres jubilé**

Prix actions valables dès le 29.6.78

**CAFÉ**  
**DINOR**  
*Gold*

TV-26/29678

**Le café du consommateur exigeant**

Extrait pur et lyophilisé de cafés sélectionnés. Soluble instantanément.



100 g

~~6.30~~

**4.30**

sans caféine

100 g

~~6.80~~

**4.80**

**Salami**  
**CITTERIO**

Pièces de 400-600g



1 kg

~~29.50~~

**24.90**



**bonita**

Pâtes aux œufs frais  
Nouilles chinoises  
500 g

(cuisson rapide)

~~1.60~~

**-.90**

Action

**Tomates pelées**

«San Marzano»

d'Italie

280 g poids égoutté



Action

~~-.55~~

**-.40**



**Dôle**  
**Heldenblut**

1977

Les Fils Maye SA, Riddes

7 dl

Action

~~6.70~~

**5.40**



**polar** Sucette glace  
pour congeler

Avant consommation - mettre  
sucettes pendant 6 heures au  
congélateur

3 arômes

boîte de 10 pièces

800 g

Action

~~2.90~~

**1.90**

**lavada**  
**douce**

Revitalisant textile

Expertisé et  
approuvé par  
l'Institut Suisse  
de Recherches  
Ménagères  
ISRM

~~5.50~~

Action

**4.40**

4000 g



**1001** Produits antisolaires  
protègent et soignent la peau

● Huiles des Tropiques 160 g ~~5.50~~

● Crème à l'Huile des Tropiques ~~5.80~~ **3.80**

● Lait à l'Huile des Tropiques ~~7.80~~ **4.50**

● Lait Après Soleil 140 g ~~7.80~~ **4.80**

ANNONCES DIVERSES

**makrolon**  
**plexiglas®**  
en plaques, blocs, barres et tubes  
débitage - usinage  
JAUSLIN SA 15, rte de Lausanne  
1032 Romanel-sur-Lausanne  
☎ (021) 35 41 51

A vendre

**Matra-Simca**  
**Bagheera S**

mod. 76, 31 000 km  
parfait état  
Prix intéressant

Tél. 027/38 10 49  
heures des repas  
\*36-301611

A vendre

**moto**  
**Yamaha 250**  
**Trial**

8000 km<sup>3</sup>  
Fr. 1700.-

Tél. 027/22 35 25  
aux heures des repas  
\*36-301610

A vendre

**VW Golf 1100**

4 portes, rouge,  
mod. 77, 16 000 km  
Etat de neuf, garantie  
crédit, reprise

Garage de l'Ouest  
Tél. 027/22 81 41  
36-2833

A vendre

**Triumph**  
**Spitfire**

Expertisée

Fr. 1500.-

Tél. 027/21 62 87  
le matin  
55 65 55  
le soir  
36-26552

A vendre

**poutres et**

**chevrons**

de démolition ainsi  
qu'ardoises de Doré-  
naz  
Le tout en bon état  
A enlever tout de suite

Tél. 026/6 35 35  
\*36-400614

**8 garages**

préfabriqués  
pour voitures, trac-  
teurs, etc., simples,  
double ou en rangée,  
à céder au plus vite.

Tél. 021/37 37 12  
109.119.636

**Mercedes**  
**280 CE**

neuve Fr. 5000.-  
de rabais

Tél. 022/82 46 77  
18-319706

A vendre

un pot trayeur neuf, ainsi que l'installation de traite mécanique, marque Miele. Valeur Fr. 3380.-, cédé à Fr. 3000.-  
une moto Yamaha 250 cm3 très peu roulée. Fr. 1800.-

Ecrire sous chiffre P 36-26535 à Publicitas, 1951 Sion

Sion — 7, rue des Cèdres

Monthey — 20, avenue de la Gare

Martigny — 51, route de Fully

**vos annonces : Publicitas 027/21 21 11**

**Tous AU DÉPART...**

à la maroquinerie, 10, rue de Bourg, Lausanne

**20%** de rabais sur tous  
les articles non soldés

Cl. Ruttimann

**Avis de tir**

Des tirs auront lieu comme il suit:  
aux armes d'infanterie et lance-mines

Lundi	3.7.78	0900-2300
Mardi	4.7.78	0600-2300
Mercredi	5.7.78	0600-2300
Jeudi	6.7.78	0600-2300
Vendredi	7.7.78	0600-1200

Région des buts:

a) Sassex, SW Morgins La Tovassière-Dronnaire.  
b) Chalin, SE Val-d'Illiez, coord. 560500/115100. Signal de Soi, arête de Soi, glacier de Chalin, Tête-de-Chalin (exclu), Crête-du-Dardeu, point 1995,3, Les Sives, Chalin, signal de Soi, 561000/114500.  
c) La Berthe, col de Bretolet, pas de la Bide, point 1692, Sur-l'Arête point 1731, Sous-la-Dent, point 1626, Les Etages point 1599, Barne (exclu), Rocher-de-Barne (exclu), Latieurne (exclu), arête de Berroi (exclu), La Berthe. 552000/110500.

Les tirs peuvent être:

- interrompus pour une longue durée
- terminés plus tôt que prévus
- annulés

Se renseigner au numéro de téléphone 025/3 61 71.

Pour de plus amples informations et pour les mesures de sécurité à prendre le public est prié de consulter les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Le commandant de l'office de coordination 10  
tél. 025/3 61 71

# UN CAR POSTAL A TRAVERSÉ LES RUES D'ISÉRABLES...



De gauche à droite : derrière l'église, au milieu du village, entre deux raccards

MARTIGNY. - Isérables, c'est un village littéralement cloué à la montagne. A l'ouest, il y a le précipice. Le spectacle est prodigieux.

Jadis, on y accédait de Riddes par un chemin muletier tourmenté et rocailleux. Tout arrivait sur ce balcon admirable et on en redescendait à dos d'homme - et de femme - où sur le bât du mulet. Au-dessus du village, la pâturages s'allongent vers le sud.

Un autre chemin y donne accès depuis Fey, en passant par les Condémies.

C'était tout jusqu'en 1942, année où le téléphérique permettait d'atteindre ce nid d'hirondelles en huit minutes depuis Riddes.

Ensuite, on a construit la route des Mayens de Riddes avec embranchement sur Auddes et prolongation jusqu'à Isérables.

Les Bedjuids étaient sortis définitivement de leur isolement. On pouvait leur rendre visite en automobile. Quant à la liaison avec Fey et Sion, il faut montrer patte blanche à la police cantonale et être muni d'une autorisation en bonne et due forme.

J'ai dit, on pouvait leur rendre visite en passant par Auddes.

Or le 23 février dernier, la chaussée s'est affaissée au petit matin, causant la mort de Jean-Paul Crettenand qui fut précipité dans le vide au volant de sa VW.

La veille encore, un car de 30 places, au cours de navettes, avait transporté là-haut

plus de 300 personnes. Et on a la chair de poule en songeant à ce qui aurait pu arriver.

Ce car est resté bloqué à Auddes. Puis on l'a conduit sur le grand parking construit à l'entrée d'Isérables dont les rues, si elles ont été goudronnées, ont néanmoins conservé leur largeur d'origine.

La construction d'une nouvelle chaussée entre Auddes et la route des Mayens de Riddes ne sera pas achevée avant une bonne année car il s'agira de percer un tunnel dans la montagne de schiste pourri afin d'assurer définitivement la sécurité des usagers.

Alors comment faire pour redescendre en plaine l'imposant véhicule ?

On avait tout d'abord songé à un hélicoptère géant. Mais le prix de l'opération dépassait les possibilités financières.

Le concessionnaire postal Albert Buchard, de Leytron, qui exploite son entreprise depuis 25 ans, étudia le problème avec ses collaborateurs : Marc-André Favre et Simon Comby.

Double-mètre en mains, on mesura en long, en large, en hauteur, ces rues étroites. Et après moult réflexions, on établit un plan de bataille. Marche avant jusque sur la place du village. Marche arrière jusqu'à la bifurcation suivante. Pour permettre la manœuvre, il fallut créer à un endroit une sur-largeur au moyen de madriers, de planches et de loches. Plus loin, ce furent les raccards qui posèrent des problèmes, car un centimètre, c'est un centimètre.

Ça a passé. Et, s'il eût fallu, restait encore la solution de dégonfler les pneus.

Fait à signaler, la carrosserie n'a pas subi la moindre égratignure ou rayure.

Si le parcours sur Fey fut tranquille, il présentait néanmoins certains dangers, la chaussée n'étant pas construite pour supporter un tel poids.

Il fallut demander l'autorisation au Service des ponts et chaussées. Et quand on posa des questions concernant une éventuelle assurance, l'ingénieur Gabriel Magnin, toujours pince-sans-rire, répondit : « Aucune assurance n'est possible ici. En cas de pépin, c'est le Bon Dieu qui paye. Envoyez-lui la facture ! »

## Du bord du lac à Saint-Maurice

### DEVANT LE TRIBUNAL: UN KRACH D'UNE DIZAINE DE MILLIONS

MONTHEY. - Mercredi comparait devant le tribunal d'arrondissement présidé par M<sup>r</sup> Jean-Luc Buttet, assisté des juges Gaston Collombin et J.-P. Bruchez, Hilaire Carron. Le siège du Ministère public étant occupé par le procureur du Bas-Valais, M<sup>r</sup> Roger Lovey, celui du greffier par M<sup>r</sup> Chanton. La défense était assurée par M<sup>r</sup> Taugwalder.

Dans les années 1969 à 1971, l'inculpé s'est trouvé dans une situation financière devenue inextricable à la suite d'activités inconsidérées en tant que promoteur immobilier.

Il est accusé d'abus de confiance, d'escroquerie, de gestion déloyale, de violation de tenir une comptabilité, de banqueroute frauduleuse, subsidiairement de banqueroute simple, d'obtention frauduleuse d'un concordat judiciaire.

L'acte d'accusation demande au greffier 50 minutes de lecture pour disséquer les vingt-quatre cas qui ont fait l'objet de l'inculpation pour les chefs d'accusation mentionnés ci-dessus.

L'accusé a reconnu les faits qui lui sont reprochés.

#### Instruction pénible et laborieuse

Après avoir été chauffeur de camion puis chauffeur postal, l'inculpé s'intéresse, en 1961, à la construction d'appartements. Il était âgé de 33 ans. C'est la réussite qui l'incite à se lancer définitivement dans les affaires immobilières, remarquera le procureur. Il faut se souvenir que l'on vivait dans une période qui souriait aux audacieux. On vit dans un décor hollywoodien. Mais dès 1966, l'inculpé n'a plus le contrôle de ses affaires.

Selon les déclarations de la commission de la masse en faillite, le découvert serait de dix millions.

C'est donc la chute aussi fulgurante que le fut l'ascension.

Pour M<sup>r</sup> Lovey, H.C. se procure de l'argent en trompant ses clients dont il obtient l'entière confiance par sa belle assurance. L'absence de comptabilité démontre qu'il approchait plus du type de l'escroc que de celui du promoteur.

Le procureur a disséqué avec une précision d'expert-comptable, chacun des 24 points de l'acte d'accusation.

Il faut relever aussi la prodigalité de H.C. sur le taux des intérêts (jusqu'à 11 %) et des participations offertes dans ses affaires immobilières, sachant pertinemment qu'il se trouvait toujours dans l'impossibilité de faire face à ses promesses.

#### Autour d'un « crédit de sauvetage »

Par un acte du mois de mars 1970, l'UBS de Martigny ouvrait à H.C. un « crédit de sauvetage » de deux millions moyennant le

cautionnement de neuf entrepreneurs créanciers de C.

Ce crédit avait été obtenu sur la base d'un bilan établi par la régie de C. au 3 décembre 1969, faisant apparaître un capital de 1,427 million.

Il devait s'avérer que la situation financière fournie était sciemment faussée, notamment du fait qu'il avait encaissé plusieurs centaines de milliers de francs sur les prix de vente d'appartements à des étrangers.

#### Huit ans pour un procès

Comme le relève le procureur, ce procès a été rendu très long dans le temps du fait de plusieurs éléments : manque de pièces comptables, maladie de l'inculpé en 1970. Les déclarations de H.C. de 1972-1973 sont différentes de celles de 1976 où il passe aux aveux.

D'autre part, certains des faits reprochés sont couverts par la prescription notamment celui de violation de tenir une comptabilité, de gestion déloyale. Quant à l'accusation de banqueroute frauduleuse et d'escroquerie, il n'y a pas de prescription.

#### Un réquisitoire équitable

Dans ses conclusions, le procureur relève que le tribunal ne doit pas s'arrêter au nombre des délits, à la durée de ceux-ci et aux circonstances sans bien examiner la gravité des fautes commises.

Finalement, il requiert quatre ans de réclusion contre H.C. et les frais de la cause mis à sa charge, pour escroquerie, banqueroute frauduleuse, violation de l'obligation de tenir une comptabilité, obtention frauduleuse d'un concordat judiciaire, gestion déloyale.

#### H.C. avait foi en ses promesses

Reconnaissant que l'accusation a été brillante, le défenseur de H.C., M<sup>r</sup> Taugwalder, estime que la Cour ne doit pas se laisser influencer par la quantité des actes reprochés à son client.

Ainé de neuf enfants d'une famille modeste, H.C. après avoir été chauffeur de chantier l'est pour les PTT. Après un accident il est occupé par une assurance-vie. Ses contacts avec des agents immobiliers l'incitent à commencer dans cette branche. Mais cette nouvelle activité s'est faite sans une infrastructure administrative et son entourage n'était pas plus qualifié que lui.

Le défenseur démontre que son client ne pouvait apprécier sa situation financière à sa juste valeur, lui toujours optimiste en l'avenir.

Le défenseur estime que la Cour devra

veiller tout spécialement à apprécier l'intention délictuelle de H.C. dont la quotité de la peine devra être appréciée en fonction des mobiles, de sa situation personnelle, de tous les éléments de l'affaire. Le défenseur demande aussi à la Cour de tenir compte de l'article 11 du code pénal suisse. M<sup>r</sup> Taugwalder insistant sur le rapport psychiatrique établi en 1971, bien après les actes qui sont reprochés à H.C.

Après une réplique du procureur et du défenseur et une duplique de M<sup>r</sup> Lovey, l'audience est levée après que le président ait annoncé que le jugement sera donné ultérieurement.

## Vers le prochain Festival des musiques du Bas-Valais

### Les Collongiens sont déjà en piste

COLLONGES. - Le Festival 1979 des musiques du Bas-Valais aura lieu à Collonges les 26 et 27 mai 1979.

C'est La Collongienne, dirigée par M. Jean-Daniel Croset, qui s'en est vue confier l'organisation.

Or déjà, on s'est réuni car il ne s'agit pas d'une affaire concernant uniquement la fanfare, mais encore toute la commune.

Il faut que cette manifestation soit une réussite comme le fut la fête des chanteurs l'an dernier.

On a donc de l'expérience.

Un comité d'organisation vient d'être désigné : M. Emile Mottiez, président ; M. René Blanchut, vice-président ; M. Max Jordan, caissier ; MM. Roger Chambovey, Louis Zingg, Michel Berger, membres ; M<sup>mes</sup> Christiane Chambovey et Jacqueline Dusex, secrétaires, la dernière s'occupant

particulièrement des relations avec la presse.

Les présidents des différentes commissions s'occupent actuellement de trouver leurs collaborateurs. C'est assez facile outre-Rhône, territoire un peu excentrique dans lequel on sait se tenir les coudes.

Le Festival des musiques du Bas-Valais réunira 24 sociétés, représentant près d'un millier d'exécutants en provenance de la région située entre Martigny et Saint-Gingolph.

**REDACTION DE MARTIGNY**  
Emmanuel Berreau  
Téléphone (026) 2 27 10  
Av. de la Gare - 1920 Martigny

## Echos du concours national d'instruments à vent de Riddes

MARTIGNY. - Les épreuves du concours national 1978 d'instruments à vent se sont déroulées les 23, 24 et 25 juin derniers. Une belle réussite, à en juger par de très bonnes exécutions en général, et, surtout par la qualité du concert final, objet de cet article. Ce concours 1978 s'est avéré d'un niveau supérieur à celui de l'année précédente. Le jury, sévère mais juste, a cette fois éliminé les jeunes, insuffisamment prêts à affronter les épreuves finales, éliminé aussi toutes les pièces douteuses, sans valeur (les saucissons, pour parler le jargon des gens de métier). Le jury était composé de MM. Alphonse Roy, compositeur, à Genève ; Léon Durot, 1<sup>er</sup> prix de Paris, trombone, Dante Luini, saxophoniste-concertiste ; Roger Volet, de Radio Lausanne ; Nestor Tomassini, lauréat du conservatoire de Buenos Aires

Pianistes d'accompagnement : M<sup>mes</sup> Aline Baruchet-Demierre et Cornelia Ruffieux-Venez.

Les principaux animateurs étaient M<sup>r</sup> Jean Vogt, président de commune, brillant saxophoniste lui-même, qui a assuré à ce mouvement un appui constant et quasi sans limite, MM. Henri Bujard, fondateur du concours et Willy Ferrez, président du Grand Conseil.

Il faut le dire bien haut, la commune de Riddes peut être fière de son œuvre. Qui penserait en effet qu'une simple bourgade puisse devenir un centre actif et efficace de véritable culture musicale, et ceci au service de la jeunesse suisse pour tous les moins de 20 ans.

Onze cantons étaient représentés. Peut-on parler après cela de l'esprit régionaliste outre des Valaisans ? Boutade ou légende ?

Nous voilà donc au concert final donné par une partie des lauréats. Après les discours d'usage, mais bien à leur place, et la

distribution des substantielles récompenses, M<sup>lle</sup> G. Huot (Vaud), très crâne, aborde la rampe. Une fille qui joue de la trompette se peut-il ? Oui, et elle en joue fort bien. Elle a donné une bonne exécution de la pièce d'Alphonse Roy. Le son est bon, le style également. Pour toutes ces qualités, M<sup>lle</sup> Huot a reçu un deuxième prix.

Le premier prix de trompette revenait à M<sup>lle</sup> F.-L. Richez, de Genève, retenue à Genève.

H. Klopfenstein, de Lausanne, donnait dans le G. Fauré avec sa flûte. Par son jeu subtil, léger, et aérien même, G. Fauré a été bien servi et M. H. Klopfenstein s'en est allé avec un premier prix bien justifié. Un autre 1<sup>er</sup> prix de flûte allait à M<sup>lle</sup> M.-H. Sillanolli, de Genève. Cette dernière étudia la flûte à Genève et la musicologie à la Sorbonne. On voit par là que Paris est... près de Riddes. Avec un tel bagage, on comprend pourquoi et comment cette flûtiste, dans le concerto de Mozart, a mis tant de musique dans cette musique.

Venons-en aux clarinettes. F. Genner, de Winterthur, rentre chez lui avec un premier prix bien mérité. Très brillant dans un mouvement du Concerto de Krommer, c'est de la belle clarinette. Il n'y a que du bien à dire de ce garçon. Le phrasé, la technique, la justesse et la sonorité, tout est bien.

Un autre premier prix allait à un Martignérain. Gérard Schlotz entre en scène. Il en impose déjà par sa prestance. Il s'agit-là certainement d'un clarinettiste-né. Dans le Concerto de G.M. von Weber, il aborde tous les registres avec volubilité, se joue de toutes les difficultés techniques. Tour à tour avec douceur, éloquence, ou avec emportement, il exprime au mieux cet état d'âme si particulier aux romantiques. Jusqu'à ce

jour, élève du conservatoire de Sion, G. Schlotz recevait il y a quinze jours un certificat de clarinette et un autre de solfège avec mention bien. Après une brillante admission, il ira dès l'automne, poursuivre ses études au conservatoire de Genève.

Au piano d'accompagnement, M<sup>me</sup> Aline Baruchet a donné le meilleur d'elle-même. Par son impressionnante sûreté, son adresse à toutes épreuves et sa musicalité, elle communique le calme et la confiance aux jeunes artistes encore peu habitués aux feux de la rampe ni à la présence d'un public pourtant bienveillant. Elle a gratifié les auditeurs de la Ballade N<sup>o</sup> 2 de Franz Listz. Fort beau moment pour tout le monde et surtout bel exemple pour les jeunes.

Toujours en veine de réussite, Riddes nous apportait une autre révélation, celle du quatuor de clarinettes de Martigny fondé par le professeur P.-P. Hennebel. Avec ses élèves D. Tacchini, Chantal Schlotz et G. Schlotz à la clarinette basse, cette formation peu commune a laissé une très forte impression dans des œuvres originales de Quinet et de Uhl. Les sonorités sont excellentes. Avec un peu de « rodage » le quatuor de Martigny pourra bientôt aborder n'importe quelle scène, affronter tous les publics et, qui sait, peut-être se présenter à des concours en Suisse et à l'étranger. On en reparlera certainement.

Tout ceci se passait dans la salle des Abeilles. Alphonse Roy, compositeur, retraité de l'OSR après quarante ans d'activité (1931-1971), s'est déclaré fort surpris, voire ému de la tenue musicale de ces concours et très touché du chaleureux accueil des Valaisans.

Il se passe de belles et bonnes choses en Valais. Bravo Riddes. A bientôt et au prochain concours de 1979. **Jean Lancoux**

# Centre Commercial

## Noës-Sierre



### Grande démonstration de planches à roulettes

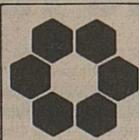
et de speed Air sur notre parking

**Vendredi 30 juin  
Samedi 1<sup>er</sup> juillet**



Cette démonstration-show sera effectuée par deux spécialistes, M. Attilio Sükösd et M. Christian Cals!  
... elle vous coupera le souffle à coup sûr.

... C'est dingue...



# PLACETTE

Essence  
Manor  
super  
-0.84

Hôtel de la Gare, Saint-Maurice  
cherche pour entrée à convenir

Sportif, 35 ans,  
cherche

**sommelière ou  
sommelier  
femme de chambre  
fille de maison**

Bon gain assuré  
Tél. 025/3 63 60

36-3419

**situation**

en rapport avec le ski  
Libre automne 1978

Faire offres sous  
ch. 28-350063 à  
Publicitas, Terreaux 5  
2001 Neuchâtel  
28-350063

**Cadre administratif**  
cherche poste à responsabilités en Valais  
central

Large expérience au niveau de l'organisa-  
tion et de la gestion en général

Toute proposition sera examinée confi-  
dentiellement.

Faire offre écrite sous ch. P 36-301582 à  
Publicitas, 1951 Sion

**Media-Service SA**  
Entreprise de montage industriel

Case postale 268, 2740 Moutier  
Tél. 032/93 90 08  
Postfach 175, 4012 Basel  
Tél. 061/43 66 50

Nous engageons tout de suite, pour tra-  
vaux intéressants en Suisse et à l'étranger  
une centaine de personnes.

**spécialistes soudeurs**  
Argon CO2, radiographie  
**tôliers-chaudronniers**  
**maréchal**  
**serruriers de construction**  
**monteurs chauffage + sanitaires**  
**électriciens**  
**maçons**  
**menuisiers**  
**peintres en bâtiments**  
ainsi que quelques  
**mécaniciens d'entretien**

Nos offres sont supérieures à votre ancien  
salaire

Bureau d'ingénieurs cherche pour  
date à convenir un

**apprenti dessinateur**  
(béton armé)

Faire offres à:  
Sarrasin ingénieurs SA  
6, rue J.-H. Barman, St-Maurice  
Tél. 025/3 66 56

On cherche

**mécanicien**  
région Martigny  
Entrée tout de suite

Tél. 026/2 12 22

36-7414

On cherche pour début août  
jeune fille comme

**vendeuse**

dans boulangerie-pâtisserie  
à Fribourg  
et pour aider un peu au ménage  
Nourrie, logée, vie de famille

Tél. 037/26 20 57

17-25754

Entreprise de carrelages à Morges  
cherche

**carreleurs**

Tout de suite ou à convenir

Tél. 021/71 45 81

**Maçonnerie**

urgent  
Cherche entreprise pour environ  
2 à 3 semaines  
Travaux intérieur. Région Salvan  
Au plus vite. Ponctualité exigée

Ecrire sous chiffre P \*36-400612 à  
Publicitas, 1951 Sion

On cherche pour juillet et août

**étudiant**

pour aider au restaurant  
Nourri et logé

Tél. 026/4 92 16

36-26212

Hôtel-restaurant du Soleil à Sion  
engage

**une sommelière  
une serveuse  
pour tea-room**

Tél. 027/22 16 25

36-3460

Salon de coiffure de la station  
d'Anzère cherche

**apprenti(e)  
coiffeur(euse) dames**

Entrée tout de suite si possible ou  
à convenir  
Tél. 027/38 20 10

36-26547

Zurichoise, 17 ans  
désirant améliorer  
son français,  
cherche

Commerce de fruits,  
cherche

**famille**

avec enfants  
Pour juillet

Tél. 027/86 20 24  
86 27 73  
36-26519

**chauffeur  
poids lourds**  
Train routier  
Place à l'année

Faire offre sous  
ch. 89-43373 aux  
Annonces Suisses  
SA, pl. du Midi 27  
1950 Sion

**Jeune  
employé  
de commerce**

cherche place  
région Martigny ou  
environs

Libre immédiatement

Tél. 026/2 19 09  
\*36-400610

On cherche

**bon  
mécanicien**

Benzine et Diesel,  
sachant travailler  
seul

Garage neuf

Tél. 026/6 35 35  
\*36-400615

Collège cherche

**personne**

sachant bien cuis-  
iner

Entrée immédiate

Verbier  
Tél. 026/7 64 24  
\*36-400616

**Le Châble-Bagnes  
Urgent!**

Cherche

**sommelière**

Tél. 026/7 23 18

36-26524

L'entreprise Dénériaz, à Sion  
cherche

**grutier**

pour chantier à Sion  
Entrée tout de suite

Tél. 027/22 28 62

36-26517

Hôtel du Pigne, Arolla  
cherche

**une jeune fille**

pour aider au restaurant.  
Minimum 17 ans. Pour saison  
d'été ou à l'année  
Entrée juillet

Tél. 027/83 11 65

36-26518

On cherche

**boulangier-pâtissier**

Congé samedi-dimanche. Entrée  
fin août - début septembre

S'adresser boulangerie Mayor  
Grand-Pont, Sion  
Tél. 027/22 35 86

36-26520

Café Valésia à Riddes  
cherche

**sommelière  
remplaçante**

pour juillet et août

Tél. 027/86 25 44

\*36-400613

**VERBIER**

Je cherche tout de suite pour la  
saison d'été

**boulangier-pâtissier**  
Petite boulangerie

Confiserie de la Poste  
Martial Bircher, 1936 Verbier  
Tél. 026/7 64 15 ou 7 68 80  
(appartement)

36-26481

**Jeune interprète-  
correspondant**

français, anglais, allemand, cher-  
che place intéressante. (Agence  
de voyages, office de tourisme,  
hôtel ou évent. bureau)

Offres sous chiffre P 121233-07 à  
Publicitas SA, 3900 Brigue

**Horlogerie-bijouterie de Crans-  
sur-Sierre**, cherche pour la saison  
d'été

**vendeuse**

Place à l'année. Connaissance  
des langues souhaitée. Conviend-  
rait également à employée de  
bureau ou de commerce s'inté-  
ressant à la vente  
Faire offre avec photo et curricu-  
lum vitae sous ch. P 36-900448 à  
Publicitas, 1951 Sion



cherche, pour son dépôt de Collombey, un

**chauffeur**

avec permis poids lourds.

Il sera chargé de la conduite d'un de nos  
camions-citernes avec remorque et nous  
souhaitons engager un candidat au bénéfice  
d'une solide expérience dans ce domaine.

Nous lui offrons une place stable, des condi-  
tions sociales d'avant-garde et un horaire de  
travail très avantageux.

Les chauffeurs intéressés sont priés de  
prendre contact avec M. G. Bovay, dépôt de  
Collombey (tél. 025/4 38 77).

AGIP (Suisse) SA  
Rue Caroline 7 bis  
Case postale 144  
1000 LAUSANNE 4

Grain de sel

A la recherche du soleil...

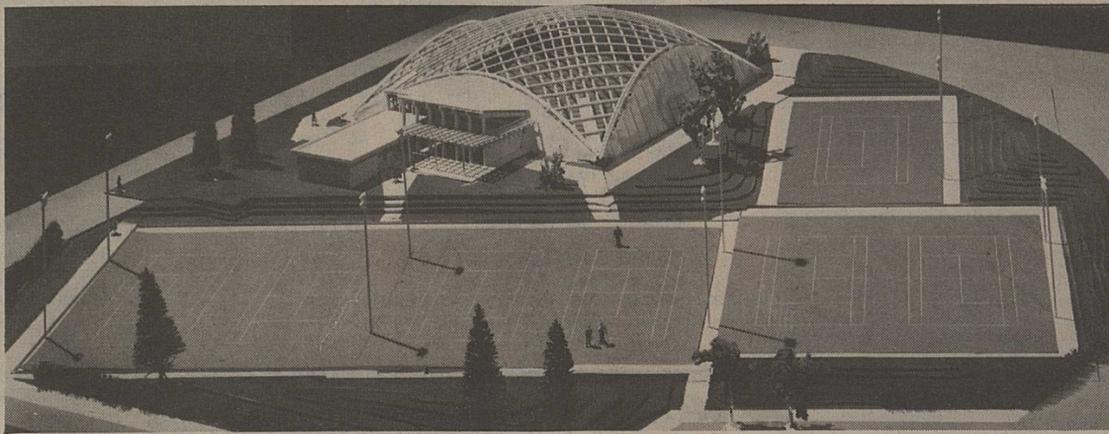
Ils sont partis, ils vont partir, ils songent à partir: ce sont les vacanciers. Depuis des mois, déjà, ils ont préparé, jour après jour, leur séjour vers d'autres horizons. Ils en ont longuement parlé, en famille, de leurs projets, cartes géographiques et prospectus étalés sur la table de la cuisine ou de la salle à manger. Chacun a fait connaître une proposition, l'un souhaitant aller dans le Midi, l'autre dans le Nord; le père, lui pensait à une jolie plage en Yougoslavie; la mère songeait à une petite pension, du côté de Barcelone. Finalement, Corfou les a ralliés parce qu'ils ont appris que cette île, la plus septentrionale de la Grèce pouvait être parcourue en louant sur place, à bon compte, une petite auto, une Vespa ou des bicyclettes... Ceux-là sont partis, et bien d'autres en même temps vers d'autres horizons...

Maintenant, Ménadre, de nouveaux vacanciers s'apprentent à mettre le cap sur Antibes ou la Normandie, sur le Portugal ou l'Espagne. Ils partiront au début du mois de juillet en espérant trouver un soleil plus chaud qu'il ne fut pendant la dernière quinzaine du mois de juin dans les pays méditerranéens. L'être humain ayant besoin de chaleur s'en va à la poursuite du soleil. Conquête bien difficile, semble-t-il. Et pourtant, revenus du Sud, les tout premiers vacanciers, sont rentrés bronzés à souhait. Donc Phœbus rayonne quelque part au fond de l'Espagne, du Maroc, de la Tunisie, de l'Egypte, car c'est de ces pays-là que je reçois des cartes postales me disant qu'il fait chaud. Et c'est de la Grèce que sont rentrés les Blancs à peau brune, tandis que les plus noirs d'entre eux ont séjourné à Marrakech, à Hammamet, à Djerba, à Assouan ou à Palma de Majorque. En d'autres lieux, toujours au Sud, sans doute, le ciel est bleu, le soleil impérial.

L'aurons-nous bientôt ce beau temps que nous désirons voir s'installer sérieusement pour dire avant l'automne que nous avons eu un bel été?

Isandre

Le centre de tennis de Wissigen en plein aménagement



La maquette du centre de tennis de Wissigen lorsqu'il sera terminé

SION. - Le 28 août 1977, le Tennis-Club de Valère, qui compte plus de 200 membres, décidait la construction d'un centre de tennis à Wissigen. A l'heure actuelle, le Valais compte quelque 2600 joueurs de tennis licenciés; mais il faut compter avec un effectif tout aussi élevé de joueurs non licenciés.

En 1972, l'Association suisse de tennis avait fait une étude sur les besoins en courts de tennis dans différentes villes de notre pays. Pour la capitale valaisanne 17 courts avaient été jugés nécessaires alors qu'en réalité il n'y en avait que 6. Actuellement, les clubs de tennis refusent de nouveaux membres faute de ne pouvoir disposer de courts en suffisance.

Centre sportif de Wissigen

La municipalité de Sion projette d'aménager en différentes étapes un centre sportif à Wissigen, dans le secteur du stade de football de Tourbillon. Il est prévu par exemple: une salle omnisport, une place pour le basketball, une place pour le handball, un centre de tennis (celui qui s'aménage actuellement).

Le centre de tennis

Depuis quelques semaines déjà, on joue sur les nouveaux courts du centre de tennis de Wissigen. La première étape comprend 9 courts en terre battue, dont 2 couverts et un central, tous éclairés. Le matériel de couverture est en partie

sur place. Il s'agit d'une structure porteuse constituée par des arches de bois croisé. Cette armature sera recouverte d'une toile transparente pouvant se relever sur les côtés et permettant ainsi une exploitation d'été agréable. Dès l'hiver prochain, les deux courts couverts seront à disposition des joueurs.

Des étudiants bernois en Valais

SION. - Sous la conduite du professeur L. Burgener, un groupe d'étudiants de Berne a consacré des journées d'études au Valais romand. A l'école cantonale d'agriculture de Châteauneuf, M. Marc Zufferey a présenté l'école, les problèmes agricoles et les cultures principales.

Après la visite des châteaux de Valère et Tourbillon, M. Nicolas Lager, professeur et conseiller communal, a exposé l'organisation du canton et de la ville, puis celle des écoles valaisannes.

Lors d'une journée passée à la Grande Dixence et dans le val d'Hérens, M. Narcisse Seppey, président de la commune d'Héremence a parlé de sa commune, de son église moderne et M. Joseph Beytrison, professeur des us et coutumes d'Evolène.

A la suite de la visite de la cathédrale et de l'église de Saint-Théodule à Sion, le groupe a été reçu à l'église de Saint-Germain par le curé Charles Mayor qui a fait un bref exposé sur l'église et l'Etat en Valais et sur la vie paroissiale. Des randonnées en car et à pied ont permis au groupe de découvrir également la plaine du Rhône, différents villages et régions et les belles montagnes. Aussi les étudiants remercient-ils toutes les autorités et personnes qui ont contribué à cette étude du Valais romand.

Championnat suisse d'échecs des jeunes filles Les sœurs Closuit remportent le titre

Le week-end dernier s'est disputé à Berne le championnat suisse d'échecs des jeunes filles, qui réunissait 46 participantes, âgées de moins de vingt ans. Le tournoi se disputait au système suisse, en 7 rondes, avec un temps de réflexion de 25 minutes par joueuse et par partie. Le Valais, qui alignait quatre participantes, contre treize à Bâle, treize à Berne, huit à Zurich, quatre à Soleure, deux à Lucerne, une à Fribourg et une à Argovie, a créé la sensation en décrochant le titre suprême grâce aux sœurs Closuit, de Martigny, qui terminent premières ex-aequo et porteront ainsi en famille le titre de championnes suisses 1978 des jeunes filles.

Lucerne, 5,5; 5. Christiane Salb, Argovie, 5; 6. Emmanuelle Franzoni, Berne, 5; 7. Irène Stalder, Berne, 5; 8. Béatrice Scherer, Berne, 5; 9. Hannelore Tschan, Lucerne, 5; 10. Irène Sigg, Berne, 5; puis: Anne-Marie Schenk, 4 et Rosine Gay 3. 46 participantes.

Un classement officieux par équipes de quatre joueuses aurait l'allure suivante: 1. Canton de Berne, 20 points; 2. Canton du Valais 19; 3. Lucerne 15,5; 4. Bâle 14; 5. Zurich 13,5; 6. Soleure 12.

Après la qualification de Sion pour la finale de la coupe suisse par équipes, qui aura lieu rappelés-le dimanche prochain à 13 heures au motel AGIP à Egerkingen, ce deuxième succès valaisan sur le plan

Cette victoire est particulièrement remarquable, si l'on songe que les deux filles du président du Cercle de l'échiquier de Martigny, M. Jean-Marie Closuit, ne sont âgées que de 14 et 15 ans. Le mérite essentiel en revient au maître international Charles Partos, qui a entraîné, préparé et dirigé la délégation valaisanne, formée de Geneviève Closuit, Martigny, Anne-Catherine Closuit, Martigny, Anne-Marie Schenk, Loèche-les-Bains et Rosine Gay, Saxon, cette dernière jouant aux échecs depuis moins d'une année.

Le tournoi cependant n'avait pas débuté favorablement pour les deux futures championnes, qui ont toutes deux perdu une partie dans les deux premières rondes. Seule Anne-Marie Schenk obtenait le maximum de deux points. Mais la Haut-Valaisanne perdait par la suite deux parties face à Stalder, Bienne et Tschan de Spiez, ce qui lui ôtait toutes les chances d'obtenir une place d'honneur.

Malgré leur défaite initiale, les sœurs Closuit allaient réaliser par la suite une série impressionnante de victoires. Anne-Catherine remportait cinq fois de suite la totalité de l'enjeu face à Glesti Zurich, Tschan, Spiez, vice-championne 1977, Bathory, Bienne, Franzoni, Zollikofen et Salb, Argovie. Elle totalisait ainsi 6 points et regardait avec impatience le déroulement de la rencontre entre sa sœur et la très jeune Berthold de Granges, qui totalisait à ce

moment 5 points. La Valaisanne, dans une variante Dragon de la Sicilienne, préparée juste avant la partie, s'est permis le luxe de sacrifier une qualité en milieu de jeu, pour concrétiser finalement avec brio son avantage.



Les sœurs Closuit, championnes suisses 1978.

Mission évangélique tzigane à Sion

La place de la Patinoire à Sion accueillera vendredi, samedi et dimanche prochain (30 juin, 1<sup>er</sup> et 2 juillet) la Mission évangélique tzigane. Cette mission emmenée par MM. Georges Crutzen et May Bittel y installera une tente où la population séduoise est invitée à venir écouter le message de l'Evangile.

Sous le titre « Vie et lumière », ces Tziganes proposeront aux personnes intéressées des messages dynamiques et des chants spirituels, le tout agrémenté bien sûr par les fameux musiciens tziganes.

Les deux sœurs se trouvaient ainsi seules en tête du classement. Le règlement prévoyait dans ce cas un match de barrage, puis la prise en considération des points Buchholz (c'est-à-dire la totalité des points de leurs adversaires). Ces deux systèmes ne parvenaient pas à les départager. La partie de barrage s'est terminée par la nullité et les deux totalisaient 29 points Buchholz. Il fut décidé de les déclarer toutes deux championnes suisses ex-aequo. Les plus âgées Tschan et Salb, classées respectivement 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> l'année dernière durent se contenter cette année des 9<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> place.

Classement final: 1. Anne-Catherine Closuit et Geneviève Closuit, 6 points, championnes suisses 1978; 3. Suzanne Berthold, Bienne, 5,5; 4. Regula Christen,

national, est révélateur des énormes progrès réalisés dans le Vieux-Pays. Le travail entrepris dans notre canton depuis 1969 au sein des clubs et de l'union valaisanne a été prolongé par le maître international Charles Partos, qui hisse aujourd'hui les échecs du Vieux-Pays au niveau national. L'avenir s'annonce sous des couleurs particulièrement gaies pour le mouvement échiquéen dans notre canton. Nous adressons nos plus vives félicitations aux deux championnes. G

Monteurs en courroies de sonnettes UN HOBBY QUI SE PERPÉTUE

Dans son édition du 2 juin dernier, notre journal traitait, en page 24, d'un métier en voie de disparition, celui de monteur en courroies de sonnettes. Sous le titre: Pierre Praplan: les cloches qui portent bonheur, nous nous faisons l'écho auprès des jeunes susceptibles de devoir s'intéresser à ce passe-temps.

En complément d'information, nous vous proposons aujourd'hui un autre témoignage, émanant celui-ci de M. Damien Sierro.

Car M. Sierro, suivi de toute sa famille, exécute depuis bien longtemps des courroies de sonnettes. Et ce fut donc en toute connaissance de cause qu'il nous rappela que notre canton comptait aujourd'hui encore un bon nombre de monteurs en courroies.

« Il s'agit en fait, nous dit-il, d'un métier, ou plutôt d'un hobby, issu de la sellerie. C'est une sorte de « virus » que l'on hérite à notre naissance. C'est ainsi que ma femme, mes enfants (surtout son fils Jean-Maurice) et moi-même utilisons notre temps libre à confectionner ces courroies. » La famille Sierro réalise chaque année dans leur domaine des « Fourmaises » sis peu après l'usine

électrique de Chandoline, des courroies portées par moult reines, dont plusieurs reines cantonales ainsi que de nombreuses reines d'alpages.

M. Sierro possède lui-même 15 têtes de bétail, ce qui lui permet d'essayer ses nouvelles réalisations sur ses propres bêtes.

Contrairement à ce que certains gens prétendent, ce passe-temps n'est pas voué à la perdition. « Vous seriez étonnés, précise M. Sierro, combien les jeunes se passionnent pour ce genre de travail! Il y en a qui viennent prendre conseil chez nous, d'autres nous achètent les coupons de cuir ou d'autres matériaux. »

Une tradition, certes, mais une tradition bien vivante dans un canton qui l'est tout autant. Alors point de disputes: tout est bien qui finit bien!



M. Damien Sierro et son fils Jean-Maurice devant quelques-unes de leurs œuvres et notamment celles qui primèrent la reine des reines 1978 et la reine du Comptoir de Martigny 1977.

naturellement **AMARA CHINOTTO BITTER**

**SANPELLEGRINO** boisson gazéifiée sans alcool

Fabrication et restauration de sièges. Rideaux, tentures.

**VIQUERAT**  
CLARENS-MONTREUX Tél. 021/61 30 58

**Sion**

Vendredi 7 juillet à 20 h. 30

**SACHA**

En première partie:  
l'animateur-fantaisiste

**Jacques Ferry**

pour la première fois en Valais

**RÉSERVATION**

**SION:** Hallenbarter musique  
Coop-City (service clientèle)  
Magasins UNIP

**SIERRE:** Placette (rayon disques)  
Sons et images  
Sons et images

**MONTANA:**  
**SAXON:**

Placette (rayon disques)  
Sons et images  
Sons et images  
M. Rausis (Radio-TV)

**Unique gala**



et ses 4 danseuses

Place de la patinoire  
sous chapiteau

**DISTEL**

En première partie:

**JEAN-LUC WICHT**

Jeune soliste de la Fête des Vignerons 77  
et son orchestre

Prix des places: Fr. 20.- et 30.-

**SAINT-AURICE:** Librairie Saint-Augustin  
**AIGLE:** Galeries commerciales (Le Louvre)

**ANNONCES DIVERSES**

**E. Ducret, Vérossaz,** responsable  
DEP Service/VALAIS (30 ans ex-  
périence) et ses monteurs quali-  
fiés assurent vos  
**réparations**  
**machines à laver**  
toutes marques et provenances  
Déplacement minimum forfaitaire  
partout le même.  
Tél. 025/3 75 49 - 4 54 52  
026/2 58 09  
143.343.128

**Citroën - Vevey**  
Général-Guisan 52 - Vevey  
**021/52 88 52**  
**Citroën - GS Club Break 1975**  
**Citroën - DS Spécial 1973**  
**Citroën - CX 2400 Break 1978**  
Prix très intéressants - Expertisées -  
Facilités  
Responsable des ventes:  
**G. Willommet**  
22-16498

**A vendre**  
**Peugeot 204**  
74, 84 000 km  
Fr. 4500.-  
**Peugeot 404**  
69, révisée  
Fr. 2500.-  
**Renault 6 TL**  
73, 71 000 km  
Fr. 3500.-  
**Opel Kadett 1200 S**  
72, 83 000 km  
Fr. 3200.-  
**Morris TC 1800**  
74, 42 000 km, pneus  
d'hiver inclus  
Fr. 4500.-  
Garage  
Aymon Frères  
Champlan  
Tél. 027/38 26 94  
36-26529

**NOUS  
IMPRIMONS  
TOUT  
ET DANS  
LES PLUS BREFS  
DÉLAIS**  
Nous étudions les prix  
de vos imprimés  
en fonction de la conjoncture.  
**IMPRIMERIE GESSLER S.A.**  
Pré-Fleuri 12 - 1950 SION  
Tél. 027 / 23 19 05

**Profitez des derniers jours  
de la**  
**liquidation totale**  
autorisée du 16 mai au 30 juin  
**Marché des occasions**  
**Rue des Casernes, Sion**  
Meubles tous genres  
Occasions et anciens  
à tous prix et au plus offrant  
**1 juke-box en état de neuf**  
valeur Fr. 8000.- cédé Fr. **1800.-**  
Vaisselle neuve prix selon qualité au kilo  
36-1122

**PRIX M'ENTREPÔT** **10% de rabais à l'emporter**

**Et  
<vive l'ordre!>**  
Armoire à habits blanche  
2 portes, fermeture crémeuse  
compartiment lingerie avec 4 rayons  
penderie avec barre et 1 rayon  
100 x 58 x 189 cm  
**179.<sup>10</sup>**  
**à l'emporter**  
livré:  
**199.-**

**A vendre**  
Bois sec  
**Prix exceptionnels**  
18 mm II-III 50 m3  
27 mm II-III 60 m3  
Carrelets 5/5 20 m3  
Carrelets 4/6 20 m3  
Lambourdes  
27/60 30 000 ml  
Lambourdes  
27/35 10 000 ml  
Erable 4 m3  
Madrriers  
12/12 35 m3  
Madrriers  
14/14 10 m3  
**Pin I-II**  
18 mm 4 m3  
60 mm 35 m3  
55 mm 3 m3  
Charpente  
60/160 30 m3  
Charpente  
75/225 20 m3  
Madrriers 11/21  
Coffrage 8/12 40 et  
27 mm

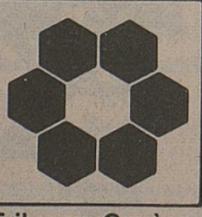
**Grande vente  
de meubles  
à Method**  
**28, 29, 30 juin et  
les 1<sup>er</sup>, 2, 3 juillet  
de 8 h. à 20 h.**  
**sans interruption**  
une chambre à coucher complète  
lit français 400 francs; 2 chambres  
à coucher lit français, neuves, 700  
francs pièce; 2 armoires vaudoises;  
2 secrétaires anciens; 1 ar-  
moire en chêne massif; 4 commo-  
des, 50 francs pièce; 1 salon Louis  
XV; 4 secrétaires rustiques, 250  
francs pièce; 1 buffet ancien,  
200 francs; 1 salon Prestolit, 400  
francs; 1 salon moderne, Fr. 350.-  
1 salon Prestolit neuf; 1 lit français  
250 francs; 2 paires de cabriolets  
Louis XV; 10 bahuts massifs, 200  
francs pièce; 5 malles 60 francs  
pièce; 2 tables rondes à rallonges  
150 francs pièce; 4 meubles TV; 3  
tables, vieux chêne 2 m x 0,80 m;  
4 crédences 3 et 4 portes; 2 ar-  
moires rustiques; 2 tables Louis-  
Philippe rondes, pied central,  
300 francs; 2 secrétaires dos  
d'âne; 2 vaisseliers en pin; 2 cui-  
sinères électriques, 100 francs  
pièce; 1 canapé Louis-Philippe  
ancien; 2 buffets campagnards; 5  
meubles à chaussures; 7 voltaires  
370 francs pièces; 6 bahuts sculp-  
tés; 2 petites commodes marque-  
tées, 150 francs pièce; 2 tables  
rondes rustiques; 50 chaises  
Louis XIII; 30 chaises pailonnées,  
30 francs pièce; 20 matelas neufs  
100 francs pièce; 12 tabourets de  
bar; 20 guéridons rustiques mas-  
sifs dès 150 francs pièce; 1 lit  
Louis-Philippe complet, Fr. 250.-;  
2 vaisseliers 200 francs pièce; 6  
bibliothèques rustiques; 1 table  
ronde Louis XVI avec 4 chaises,  
600 francs; 2 pendules anciennes;  
5 petites crédences 150 francs pié-  
ce; 2 vitrines Louis XVI, 1 vaisse-  
lier espagnol; 2 rouets, 80 francs  
pièce; 1 guéridon Louis XV, 200  
francs; 3 meubles de coin; 50 sel-  
lettes, 20 francs pièce; 1 vaisselier  
vieux chêne; 60 chaises Louis-  
Philippe; 4 armoires trois portes  
modernes dès 200 francs; semai-  
niers; chevets Louis XVI; travail-  
leuses, 2 tables gigognes; 1 salon  
Gobelin Louis XV; 10 meubles té-  
léphone; 4 armoires anciennes 1  
et 2 portes; 5 tables Louis-Philippe  
pied central et rallonges; 1 grande  
quantité de meubles modernes et  
rustiques trop longue à énumérer.  
**Bettex - Method**  
(entre Orbe et Yverdon)  
Tél. 024/37 15 47  
Meubles anciens - modernes -  
rustiques

**Affaires  
Amour  
Avenir**  
CONCULTEZ  
**JACKIE**  
astrologie  
scientifique  
Tél. 021/61 61 59  
Achète

**chambre  
à coucher**  
occasion  
En bon état  
Avec grand lit  
Tél. 027/22 54 25  
36-4424

**Garage  
en béton**  
simple, double et en  
rangée, franco seul.  
à Fr. 3900.-, vente  
exceptionnelle, ré-  
servez tout de suite!  
Tél. 021/37 37 12  
109.119.636

**Achat  
immédiat  
« cash »**  
voitures toutes mar-  
ques et exclusivités  
dès 1970  
Tél. 021/53 33 53  
de 11 à 21 heures  
AUTO-KLÖTI  
Chexbres-Puidoux



**PLACETTE**

Fribourg, Genève, Lausanne, Monthey, Morges, Nyon, Rolle, Sierre, Sion, Vevey, Yverdon

# Vercorin: une animation insolite



Les joueurs de cor à Vercorin, MM. John et Gérald Devanthery. Au centre près des membres de la Chanson, M. Séraphin Métrailler, directeur.

Dimanche, avait lieu à Vercorin, la journée du carillon, manifestation traditionnelle de l'endroit.

Les cloches sonnèrent l'office divin, messe chantée selon une composition de M. Camille Martin.

La Chanson de Vercorin, placée sous la direction de M. Séraphin Métrailler, et présidée par M. Yvon Perruchoud, de Robert, donna une belle aubade.

M. Martial Perruchoud de Chalais, M. John Devanthery de Réchy, M. Michel Marin de Réchy, M. Bernard Lorétan de Sierre, M. Gérard Perruchoud, M. Guy Le Court de Lausanne et M. Remo Jeitzner de Varone, démontrèrent bien que l'activité de carillonneur reste encore bien vivante dans notre canton.

Pour la première fois, les joueurs de cor des Alpes de la Chanson de Vercorin et de la société de développement se présentèrent en public. Le duo John Devanthery et Gérald Devanthery fut chaudement applaudi.

M. Maxime Grand, vice-président de la SDV, adressa ses salutations aux nombreuses personnes qui participèrent à cette journée sympathique.

# Harmonie du folklore et de l'amitié à Vercorin



Une initiative des artistes de Vercorin et des organes touristiques de l'endroit.

La Société de développement et l'Office du tourisme de Vercorin en collaboration avec les artistes de la station organiseront cet été des cours de sculpture, de peinture et de batik. Voici le programme!

**Cours N° 1:** sculpture collective sur bois. Les disciples sculpteurs travailleront en public. Ils exécuteront une œuvre collective qui sera vendue aux enchères publiques le 22 juillet à 17 heures et le 26 août éga-

lement à 17 heures à l'hôtel des Mayens. Responsable du cours: M. Serge Albasini.

**Cours N° 2:** peinture, dessin. Les élèves travailleront en public. Responsable du cours: M. Ben Amar et M. Antoine Burger.

**Cours N° 3:** batik. Les élèves travailleront aussi en public. Responsable du cours: M<sup>me</sup> Catherine Lambert.

**Dates des cours:** juillet-août: les samedis 1<sup>er</sup> - 8 - 15 - 22 juillet 1978; les samedis 5 - 12 - 19 - 26 août 1978.

L'horaire des cours se présente comme suit: le matin de 8 h. 30 à 11 h. 30; l'après-midi de 14 heures à 17 heures.

Les participants se retrouveront devant le bureau de l'Office du tourisme de Vercorin.

On peut s'inscrire rapidement - les places sont limitées à 12 - par téléphone au numéro 55 26 81.

# UNE DÉMONSTRATION DE PÊCHE AU PETIT-LAC

« C'est pas compliqué »... dit la chanson... la pêche de compétition, c'est spectaculaire. L'Amicale des pêcheurs

de Sierre donnera à chacun l'occasion de s'en convaincre.

Pour la première fois en Valais, aura

lieu la 3<sup>e</sup> rencontre internationale de pêche de compétition au poisson blanc.

Ce « championnat » opposant les huit meilleurs pêcheurs d'Italie, de France et de Suisse se déroulera au Petit-Lac de Sierre, samedi 1<sup>er</sup> juillet dès 9 heures; la 2<sup>e</sup> manche aura lieu dès 14 heures.

Les champions sont capables de sortir de 100 à 150 poissons à l'heure...

Amateur ou non de la pêche, ce spectacle vaut le déplacement, surtout qu'il ne pourra pas être renouvelé dans notre région avant longtemps. Entrée libre et bonne pêche!

Notre photo: une démonstration animée, samedi sur les bords du Petit-Lac à Sierre



# Les Anysetiers au Robinson

GRANGES. - La Commanderie valaisanne des anysetiers avait sa rencontre des familles, samedi après-midi, au camping de Robinson, à Granges. Le temps maussade, en début de matinée, a retenu chez eux de nombreux membres de ce club. Mais les familles qui ont répondu à l'invitation du grand maître Michel Lehner ont été particulièrement gâtées par une partie gastronomique de haute qualité, signée par Michel Follonier, dit Tchet-Chett lequel avait mis les petits plats dans les grands. Les enfants furent l'objet d'attentions spéciales préparées par M. Jean-Jacques Bagnoud. Une fête de famille, donc très réussie, sans pluie heureusement... et dans la joie de tous les participants.

# Chalais organisera le festival des musiques de Sierre et Loèche



La fanfare l'Avenir de Chalais, placée sous la baguette de M. Charlot Voide et présidée par M. Martial Albasini, prendra en charge l'an prochain le festival organisé par la Fédération des musiques des districts de Sierre et Loèche.

Lors de la sortie familiale de la fanfare qui eut lieu dimanche, la mise sur pied de

cette très importante manifestation fut abordée.

Le comité d'organisation que préside M. Edmond Rudaz se mettra avec cœur à l'ouvrage pour garantir le plein succès de cette belle rencontre.

Notre photo: M. Voide dirige l'Avenir, lors de la sortie de dimanche.

# Un avis aux sociétés locales de Chippis

CHIPPIS. - L'administration communale de Chippis invite les sociétés locales, non membres du cartel des sociétés, qui désirent organiser un bal à la halle de gymnastique, durant la période de septembre 1978 à fin juin 1979, à lui présenter une demande écrite jusqu'au 10 juillet 1978, en mentionnant la date désirée.

Le secrétariat communal tient à leur disposition le tableau complet et détaillé des manifestations et dates réservées par les sociétés membres du cartel.

Passé ce délai, l'administration communale ne prendra plus aucune requête en considération et le calendrier définitif des manifestations 1978-1979 sera arrêté par le conseil communal, qui adressera un exemplaire à chaque société avec tous les détails et renseignements utiles.

L'administration communale

# Tournoi intersociétés à Grône

Le Football-Club de Grône organisait récemment un tournoi intersociétés.

Les groupes de tennis, de chant, des deux fanfares, de ski, de hockey sur glace et de tir participaient à ces joutes.

En finale, le club de hockey battit la Marcelline par 1 à 0.

Vendredi soir, l'équipe victorieuse était fêtée à Granges. Une raclette servie dans la bonne humeur marqua cette rencontre amicale.

# De la Raspille au glacier du Rhône

# Un week-end à nul autre pareil

BRIGUE. - Pendant le prochain week-end, à tous les échelons, une animation du meilleur aloi va régner dans le Haut-Valais.

Si les amis du folklore se devront de mettre le cap sur Saas-Fee, la « Perle des Alpes » où se déroulera la Fête cantonale des costumes, par contre, les amateurs de musique de cuivre auront la possibilité de se régaler en se rendant à la caour du Château de Stockalper, où samedi soir l'Ensemble de cuivres valaisans se produira dans des œuvres de Huber, Moussorgsky, Vivaldi, Sweelink et Langford. Les gymnastes auront la possibilité de suivre, à Naters, le championnat cantonal des artistiques alors que sur les courts de Glis et de Viège se déroulera la 6<sup>e</sup> édition de la « Visper Kanne ». Les footballeurs d'Eyholtz organisent le traditionnel tournoi populaire de

leur club « Wildi » sur le terrain des « Seewjini » de Viège alors que les fondateurs de Zennegen ont prévu la 3<sup>e</sup> édition de leur marche et course de fond. N'oublions pas la fête villageoise à Mund et le tournoi de balle à la corbeille du groupe sportif « Papillon » de Brigue. Qui dit mieux? Autrement dit, à toute altitude et sous toutes les latitudes, chacun aura l'embarras du choix, ne serait-ce par le fait que l'heure des vacances arrive et que la semaine prochaine tout « rentrera dans l'ordre »!

M.

# Leo Andenmatten à Baden et Verbier

SION-BRIGUE. - Jusqu'au 9 juillet les peintres valaisans Leo Andenmatten, Willi Dreesen, Walter Willisch et Werner Zurbruggen exposent diverses œuvres à la « Galerie im Kornhaus » à Baden (AG). Lors du vernissage qui a eu lieu le 16 juin, M. Walter Ruppen, ancien professeur au collège de Brigue, a présenté les quatre artistes valaisans.

Leo Andenmatten exposera également à la grande exposition « Enfants du monde » à Verbier, du 8 juillet au 6 août. Nous souhaitons le plus grand succès à ces quatre peintres.

**Edulcorant pratique discret et sans calories**



240 portions de saccharine dans le

**sweetomat®**

# « Filer et tisser dans le Lötschental »

KIPPEL. - Du 9 juillet au 20 août 1978 aura lieu à la maison d'école de Kippel une très intéressante exposition montrant l'évolution de l'art de filer et de tisser, à travers les âges, dans le Lötschental. Cette exposition est divisée en trois parties: « de la matière première au fil, du fil à l'étoffe, du travail au hobby ».

Pendant toute la durée de la manifestation, les visiteurs verront des fileuses et des tisseuses à l'œuvre. Ils pourront même s'essayer sur les rouets et les métiers à tisser. Le bénéfice de l'exposition sera consacré au fonds de construction du musée du Lötschental.

L'exposition est ouverte tous les jours, de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures. C'est une excellente occasion d'enrichir ses connaissances sur l'histoire, les coutumes et le mode de vie d'une des plus belles vallées de notre canton.

# Motocycliste blessé

VIÈGE. - Hier, vers 0 h. 20, M. Walter Bellwald, né en 1943, domicilié à Viège, circulait au volant de sa voiture de Viège en direction de Stalden. Vers le restaurant Staldbach, il entra en collision avec la motocyclette conduite par M. Otto Wyss, né en 1956, domicilié à Viège, qui circulait en sens inverse. Blessé, le motocycliste fut hospitalisé.

**TIREZ PROFIT DE NOTRE JOURNAL**

Notre annonce est lue par plus de 65% des ménages

eau minérale naturelle

# CONTREXÉVILLE

SULFATÉE CALCIQUE

Prenez le temps d'une bonne tasse de **Café**

**DU NOUVEAU** chez



à **EVIONNAZ**

Dès le samedi 1<sup>er</sup> juillet

**OUVERTURE**

de l'exposition

**QUALI MEUBLES**

moderne, rustique et style



Samedi 1<sup>er</sup> juillet apéritif offert à chaque visiteur sans obligation d'achat...

**CONDITIONS SPECIALES**

durant tout le mois de juillet

OFFRES ET DEMANDES D'EMPLOIS



engage tout de suite

**vendeuse**

bilingue français-allemand pour le rayon fruits et légumes

Tél. 027/22 91 33

36-7407

Bar à café La Coccinelle à Saint-Maurice cherche

**une sommelière**

débutante acceptée  
Congé samedi soir et dimanche

Tél. 025/3 60 09

36-26563

Clinique vétérinaire s'ouvrant à Sion cherche

**aide-vétérinaire**

avec ou sans formation  
Date d'entrée à convenir

Ecrire à: Dr. J.-R. Carroz  
52, place du Midi, 1950 Sion

36-26566

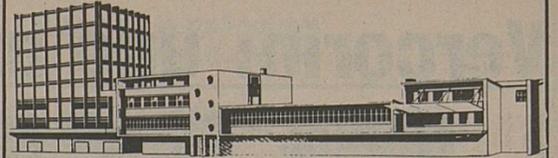
Banque de la place de Sion cherche

**dame**

**de nettoyage**

Tél. 027/23 31 31

36-807



**OSWALD S.A., produits alimentaires**  
depuis 25 ans en tête en ce qui concerne la vente directe d'aliments exquis, cherche

**COLLABORATEUR**

pour le service extérieur

**Nous offrons:**

- un programme optimum quant à la qualité
- un travail fixe et stable
- un territoire de vente réservé, à proximité du domicile
- salaire au-dessus de la moyenne (fixe, frais, commission, prime par trimestre)
- avantages sociaux modernes
- instruction et entraînement (expérience de la vente n'est pas absolument requise)

**Nous exigeons:**

- un travail assidu
- contacts faciles et aisance dans les relations avec la clientèle
- âge idéal: 25-45 ans

Il rendra visite à la clientèle particulière existante et s'occupera de promouvoir de nouveaux clients.



Offres par écrit ou par téléphone à  
**OSWALD S.A.**  
Fabrique d'aliments  
6312 Steinhäusern  
Tél. 042/38 19 22, Interne 17  
M. Bossert

**Les transports publics du Chablais**

cherchent:

**un commis de gare**, bien au courant du service voyageurs et marchandises

**un ouvrier au service de la voie**  
lieu de stationnement: Champéry

**un ouvrier de garage**, avec si possible le permis poids lourds

**aspirants au service des trains**

Les offres écrites sont à adresser à la direction des transports publics du Chablais, avenue de la Gare 38 1860 Aigle

22-1731

**SION**

Cherchons tout de suite ou à convenir

**téléphoniste-réceptionniste**

aimable et sachant s'adapter, ainsi que pour divers travaux de bureau. Les intéressées de langue maternelle française avec de bonnes connaissances de l'allemand et des connaissances générales commerciales trouveront dans notre petit team une activité intéressante et variée

Ecrire sous chiffre P 36-900445 à Publicitas, 1951 Sion

Cherchons

**gentille jeune fille**

de préférence sortant de l'école avant d'entrer dans une école de nurse ou aide-familiale, pour s'occuper d'un enfant de 5 ans et du ménage pour une année, entrée septembre 78

Tél. 025/4 44 85 heures de bureau

36-73

On cherche

**apprenti boulanger**

S'adresser à la  
**Boulangerie Pellet**  
3958 St-Léonard  
Tél. 027/31 22 34  
\*36-301601

Jeune fille, 18 ans cherche

**place vendeuse ou autre**

Sion ou environs

Tél. 027/38 12 78

\*36-301604

**Etudiant 18 ans cherche travail**

Centre du Valais, pour juillet et août

Tél. 027/22 76 41

\*36-301600

**SION**  
Jeune femme, 7 ans de secrétariat, cherche

**travaux de facturation ou autre à domicile**

Tél. 027/23 42 26 le matin

36-26550

**ACTION Moltex**

D'AI DÉJÀ FAIT PIPI DES TAS DE FOIS...

OH! ON PEUT FAIRE PIPI COMME ON VEUT ET ON SENT RIEN!



Moltex Combipette pour le jour

14 pièces

**2.95**

Moltex Combipette avec motifs amusants pour les bébés

paquet économique 38 pièces

**7.50**

12 pièces

**4.25**

Moltex Combipette pour la nuit

12 pièces

**3.25**

La couche-culotte idéale: Moltex Combipette à double épaisseur de ouate.



**PLACETTE**

**No 1 en Suisse Romande**

A Bussigny, Chavannes, Monthey et Sierre Essence-Manor-Super -84

**AUDIENCE DU PAPE**
**SAINT-PIERRE**

Aujourd'hui, veille de la fête de Saint-Pierre, notre pensée se tourne tout naturellement vers l'apôtre auquel est dédié cette basilique monumentale. Celle-ci est vraiment le cœur de l'activité du Vatican, et vers elle convergent la curiosité de nombreux visiteurs et la dévotion d'une foule de pèlerins.

**PREUVES SCIENTIFIQUES**

Le premier motif est d'ordre historique. En effet, après des recherches persévérantes, après des études et des analyses archéologiques et scientifiques, on est arrivé à la preuve historique qu'ici se trouvent non seulement la tombe de l'apôtre Pierre, mais aussi et surtout les fragments de ses restes mortels. Oui, Pierre est vraiment ici.

Nous avons ainsi la consolante certitude d'un contact direct avec la source de la tradition apostolique la plus vénérable, celle qui nous assure de la présence physique du chef du collège des apôtres, et de la transplantation de l'Eglise naissante, de Jérusalem et d'Antioche, dans la capitale de l'empire romain, comme pour en hériter l'unité politique et y substituer l'unité de la religion chrétienne, universelle et perpétuelle, et faire de Rome la capitale spirituelle du monde (cf. Dante, *Divine Comédie, Enfer*, chant 2, 22-24).

**UN CONTACT PHYSIQUE**

Ici, pourrait-on dire, le contact devient physique, et il éveille en nous un intérêt tout particulier : celui qu'on réserve aux lieux et aux choses qui déterminèrent des événements de grande importance. Nous nous trouvons ici non seulement sur une tombe d'une importance exceptionnelle, mais, comme disaient les anciens, sur un trophée, sur un monument qui rappelle le passé et défie l'avenir, et qui, du domaine de l'expérience sensible, pousse l'esprit vers la sphère du monde surnaturel.

Fils et frères, puissions-nous avoir tous, si Dieu le veut, quelque expérience spirituelle du Royaume des Cieux, dont le Christ a confié les clefs à l'apôtre. Nous avons le bonheur de vénérer les répliques de Pierre dans ce mausolée, que la foi des siècles a érigé pour leur gloire et pour notre édification.

Réunis ici près de la tombe de Pierre, qui conserve ses répliques, nous demanderons avec humilité au Père Céleste de rester solidement attachés à la foi de Pierre, qui est la pierre de notre foi.

Georges Huber


**La classe 1934 de Charrat**

a la douleur de faire part du décès de

**Monsieur  
Luc DELASOIE**

père de leur contemporain et ami Pierre.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Monsieur  
André SURDEZ**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de fleurs, leurs dons, leurs messages de condoléances, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci spécial à la gendarmerie de Crans et de Sierre, ainsi qu'aux apprentis de l'Ecole de gendarmerie cantonale de 2<sup>e</sup> année.

Mollens, juin 1978.



Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, la famille de

**Monsieur  
Emmanuel DALLÈVES**

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son chagrin, par leurs visites, leurs dons, leurs messages et leur participation aux obsèques.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Un merci particulier aux révérendes sœurs du home Saint-François à Sion et au Département des travaux publics.

Sion, juin 1978.


**La direction et le personnel  
des Grands Magasins La Placette S.A., à Monthey**

ont le pénible devoir de faire part du décès de

**Monsieur  
Werner ANTONY**

père de leur employé et collègue de travail Richard.

Pour les obsèques, veuillez consulter l'avis de la famille.

Monsieur Roger MATTHEY-DELESSERT et ses enfants Françoise et André, à Vevey ;

Monsieur et Madame Auguste DELESSERT, à Yverdon, leurs enfants et petits-enfants, à Lausanne, Yverdon, Method, Villeneuve et Champvent ;

Les familles MICHAUD, MATTHEY et NIQUILLE, à Vevey ; ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont le profond chagrin de faire part du décès de

**Madame  
Gisèle MATTHEY-  
DELESSERT**

leur très chère épouse, maman, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, marraine, cousine et amie, enlevée à leur tendre affection le 27 juin 1978, dans sa 39<sup>e</sup> année, après une cruelle maladie supportée avec un grand courage.

*La bonté fut sa vie.*

Le service funèbre aura lieu à Vevey, le vendredi 30 juin 1978.

Culte à 16 heures à la chapelle du crématoire, où les fleurs peuvent être déposées.

Honneurs à 16 h. 20.

Domicile de la famille : 8, rue du Conseil, 1800 Vevey.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.


**L'Administration communale de Vernayaz  
et la commission scolaire**

ont la douleur de faire part du décès de

**Vincent GAY-BALMAZ**

fils de M. Maurice Gay-Balmaz, ancien vice-président, et de M<sup>me</sup> Annemarie Gay-Balmaz, maîtresse de 1<sup>re</sup> enfantine.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



La famille de

**Madame  
Frida DÉCAILLET-  
DÉCAILLET**

profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs dons de messes et leurs envois de fleurs, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Vernayaz, juin 1978.



Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Madame  
Oswald HUGON-TEDESCHI**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages de condoléances, leurs dons de messes et leurs envois de fleurs, gerbes et couronnes, ont pris part à sa cruelle épreuve.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Martigny, juin 1978.



Sœur Marie-Félix, à Abondance (Haute-Savoie) ; Monsieur et Madame Willy HUBACHER, à Savièse, leurs enfants et petits-enfants ;

Monsieur et Madame Ygal FISHMAN, à Prilly, leurs enfants et petits-enfants ; Monsieur et Madame Hermann SCHILTER, à Bex, leurs enfants et petits-enfants ; Madame Ida SCHILTER, à Lausanne, ses enfants et petits-enfants ; Madame Emma MICOTTI-WICKY, à Saint-Maurice, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

Les enfants et petits-enfants de feu Emile WICKY, à Monthey ;

La famille de feu Hermann WICKY, à Lausanne ;

Madame Robert WICKY, à Montreux ;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, ont la tristesse de faire part du décès de

**Madame  
Bertha WICKY**

née SCHILTER

leur chère maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, sœur, belle-sœur, endormie à l'âge de 82 ans, après une courte maladie, le 28 juin 1978, à la clinique Saint-Amé à Saint-Maurice, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture aura lieu à l'église catholique de Lavey-Village, le vendredi 30 juin 1978, à 10 h. 30.

Domicile mortuaire : clinique Saint-Amé, Saint-Maurice, où la famille sera présente aujourd'hui jeudi 29 juin 1978, de 19 heures à 20 heures.

*Mes frères, considérez comme le sujet d'une parfaite joie  
les épreuves diverses qui vous surviennent,  
sachant que l'épreuve à laquelle est soumise votre foi  
produit la patience.*

Jacques 1 : 2

Cet avis tient lieu de faire-part.



Il a plu au Seigneur de rappeler à lui sa fidèle servante

**Berthe LANDRY**

née BORGEAT

Vous font part de leur deuil :

Madame et Monsieur Alfred PIGNAT-LANDRY, leurs enfants et petits-enfants ;

La famille de feu Roger LANDRY ;

Madame Cécile GAY-BALMAZ, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants ;

La famille de feu Joseph BORGEAT, de Jean ;

Madame et Monsieur Marcel CRETTON, leurs enfants et petits-enfants ;

La famille de feu Alexis LANDRY, de François ;

ainsi que les familles parentes et alliées.

Leur mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante, grand-tante, arrière-grand-tante, cousine et marraine est décédée à l'âge de 84 ans, munie des sacrements de l'Eglise.

La messe de sépulture a lieu en l'église de Vernayaz, aujourd'hui jeudi 29 juin 1978, à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.


**La Fédération d'élevage de la race d'Hérens**

a le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur  
Luc DELASOIE**

ancien membre du comité et du jury.

Pour les obsèques, prière de consulter l'avis de la famille.



Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'amitié reçus lors de son grand deuil, la famille de

**Madame  
Gertrude MONOD-  
GRANGES**

remercie très sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs envois de couronnes et de fleurs, leurs dons de messes, leurs messages de condoléances, ont pris part à sa douloureuse épreuve.

Un merci particulier :

- aux docteurs Vouilloz et Petite ;
- aux médecins assistants et au personnel de la médecine 2 de l'hôpital de Martigny ;
- au chanoine de l'hôpital ;
- au clergé de Fully ;
- à la société de chant « La Cécilia » ;
- aux infirmières-visiteuses de Fully ;
- à l'entreprise Bochatay à Saint-Maurice ;
- à la classe 1933 de Fully ;
- à la cagnotte La Fontagnarde ;
- et à toutes les personnes qui l'ont entourée pendant sa longue maladie.

Fully, juin 1978.

**AU KIWANIS-CLUB...**

**Un nouveau comité**



Jean Veuthey, président, remet un fanion du club à M. Noël Crettex.

SION. - Hier, en fin d'après-midi, le Kiwanis-Club de Sion a tenu une ultime séance avant les vacances. Le président Jean Veuthey a eu la joie de relever la présence de la délégation de kiwanis, Entremont-Aoste, dont le club de Sion sera le parrain lors de la remise de la charte, les 2 et 3 septembre 1978, à Saint-Vincent. Un fanion a été remis à M. Noël Crettex, de l'Entremont, pour marquer cette rencontre.

Un seul représentant d'Aoste était

présent car plusieurs kiwanis ont été élus à des postes lors des élections de ce dernier week-end et devaient prêter serment hier même.

**NOUVEAU COMITÉ**

Selon la date d'entrée au Kiwanis-Club, de nouveaux membres du comité ont été élus pour l'année 1979.

M. Jean Veuthey devient pass-président; président: M. Vital Renggli, Crans; vice-président: M. Jean Faust, Sion; secrétaire: M. Michel Evéquoz; caissier: M. Albert Pralong; membre: M. Marin Solioz.

M. Noël Crettex a dit toute sa joie de se retrouver entre amis et il a donné rendez-vous à tout le monde, au mois de septembre, à Saint-Vincent. M. Jean Faust a remercié et félicité M. Veuthey pour l'excellent travail accompli au cours de l'année de présidence. Un repas a été pris en commun au cernetz de la Kiwanis-Club de Sion.

Bonnes vacances à tous. - g6 -

**Un prix pour Maurice Chappaz**

PARIS. - Le prix « Alpes-Jura », que décerne chaque année l'Association des écrivains de langue française, a été attribué, hier à Paris, à l'écrivain valaisan Maurice Chappaz pour son récent recueil intitulé Pages choisies.

**40 ans de service**

Hier, en fin d'après-midi, les principales personnalités de la ville de Sierre étaient conviées pour entourer M. Marius Bergerand, directeur de l'agence locale de la Caisse d'Epargne du Valais, qui célébrait ses quarante ans de service. La remise d'une magnifique toile de l'artiste Christiane Zufferey marqua cet événement. M. Victor Dupuis, président du conseil d'administration, prit la parole à cette occasion pour féliciter M. Bergerand.

**Voiture contre cyclomoteur: 2 blessés**

FULLY. - Hier, vers 13 h. 50, Jocelyne Doraz, née en 1955, domiciliée à Fully, circulait au volant de sa voiture de Vers-l'Eglise en direction de Martigny. Au-dessous du village de Branson, le véhicule heurta la cyclomotoriste Odile Davoli, née en 1920, domiciliée à Fully. Cette dernière, ainsi que l'enfant Fabrice Bender, de Gérard, âgé de 8 ans, domicilié à Fully, qui avait pris place sur le siège arrière du cyclomoteur, furent blessés et hospitalisés.

**HÔPITAL RÉGIONAL DE SION, HÉRENS, CONTHEY DANS L'OPTIQUE DU DÉMÉNAGEMENT**

SION. - Hier en fin d'après-midi s'est tenue l'assemblée des représentants des communes des trois districts dans un baraquement de chantier, à l'emplacement du nouvel hôpital de Champsec. M. Maurice D'Allèves, préfet du district de Sion, a présidé cette séance. M. Félix Carruzzo, président du conseil d'administration, a fait le point. Il a relevé entre autres les points suivants:

- le comité de direction s'est occupé de tous les problèmes d'administration courante de l'établissement hospitalier. En 1977, l'activité a été particulièrement intense. 6971 malades ont été hospitalisés, soit 316 de plus que l'année précédente. Le nombre de « journées-malades » a été de 90 981 contre 84 724 en 1976, soit une augmentation de 6257 journées ou 7,38%;
- le docteur Duc a dû interrompre son activité par suite de maladie. Le docteur Crespo a assumé son remplacement;
- le docteur Zekyra a été nommé consultant pour la chirurgie de la main et la doctoresse Rosario Granges comme consultante d'angiologie;
- l'hôpital a bénéficié de l'aide précieuse de consultants venant régulièrement de l'extérieur du canton, soit le professeur Y. Saudan, rhumatologue, et le professeur Genton, spécialiste en chirurgie infantile. Le service de médecine a été dirigé en 1977 par le docteur P. de Werra;
- l'activité du service de chirurgie dirigé par le docteur Richon s'est légèrement intensifiée, grâce à l'activité des docteurs B. Bonvin et G. Rausis;
- le service d'anesthésiologie dirigé par le docteur S. Rouvinez a fait face en 1977 à

- une nette augmentation de travail;
- le département de gynécologie-obstétrique dirigé par le docteur Ducrey a eu le plaisir de voir le docteur Zenklusen reprendre ses activités hospitalières;
- le département d'obstétrique a pu compléter son équipement « monitoring-foetal » grâce à l'arrivée du docteur Gaudin, médecin-chef;
- le service de pédiatrie a vu le nombre des entrées augmenter. Au cours de l'année, le docteur Déleze a été nommé chef de service de néonatalogie;
- le docteur Pellissier a dirigé le service ORL. Le nombre des opérations et des examens endoscopiques a augmenté;
- pour sa part, le docteur Lazarewski a poursuivi sa tâche de radiothérapeute;
- le service de radio-diagnostic et de médecine nucléaire, dirigé par le docteur Marclay, enregistre une progression dans le nombre des examens radiologiques.

financière saine. Les tarifs n'ont pas été modifiés.

L'hôpital a acheté une nouvelle parcelle de 10 000 m<sup>2</sup>, ce qui porte la surface à disposition à 115 116 m<sup>2</sup>. Ces terrains ont été achetés au prix de 38 francs le m<sup>2</sup>.

L'Institut central des hôpitaux valaisans, que dirige le docteur Joris, connaît un heureux développement.

L'hôpital actuel de Gravelone, après le transfert à Champsec, sera rénové et adapté pour recevoir des malades chroniques. Il y aura quelque 150 places à disposition. La communauté des sœurs hospitalières assumera les soins nécessaires. M. Pierre Moren, président de la commission de construction du nouvel hôpital, a présenté un très intéressant rapport sur lequel nous reviendrons plus en détail dans notre prochaine édition.

-g6-

M. Carruzzo a remercié M. Bender, chef du Département de la santé, et le docteur Pierre Calpini, chef de service, pour leur aide et leur soutien généreux. Le même hommage a été rendu au directeur, M. René Bornet, ainsi qu'à tous les médecins et au personnel hospitalier.

**Les comptes**

M. René Bornet, directeur de l'hôpital, a commenté les comptes. Il a relevé que 39 médecins touchent des honoraires à l'hôpital. Le bilan est le reflet d'une situation

**Pour la première fois**



M. René Bornet.

SION. - Nous avons appris, avec grande satisfaction, que M. René Bornet, le directeur de l'hôpital régional Sion-Hérens-Conthey, vient d'être appelé comme membre du comité des hôpitaux de Suisse. C'est la première fois qu'un Valaisan accède à ce comité. Nous le félicitons chaleureusement et lui souhaitons beaucoup de satisfaction au sein de ce comité central.

**BIENTÔT L'O.G.A.**

**VERS UN GRAND SUCCÈS**

BRIGUE. - La date d'ouverture de la 17<sup>e</sup> OGA, exposition haut-valaisanne des arts et métiers et du commerce, s'approche. En effet, elle se déroulera du 2 au 10 septembre prochain et aura lieu pour la 10<sup>e</sup> fois consécutive à Brigue. La surface d'exposition couverte se monte à 4700 m<sup>2</sup> et elle devrait accueillir 214 stands.

Une conférence de presse a eu lieu hier à Brigue. Le président de l'OGA, M. Leander Venetz, a indiqué qu'il ne fallait pas s'attendre à de grands changements, déjà du fait que la surface limitée impose certaines restrictions.

« Nous espérons que la journée du 4 septembre pour les rentiers de l'AVS et de l'AI sera mieux organisée que celle de l'année passée, où nous avons été surpris par la très forte affluence. Des après-midi pour la

jeunesse, un ou deux défilés de mode et une rencontre folklorique complètent le programme. »

M. Venetz espère pouvoir compter cette année sur la grande compréhension de la commune de Brigue, qui met le terrain à disposition pendant près de six semaines. La compréhension des voisins et des PTT, qui sont handicapés pendant la période en question du fait de la présence de leurs garages, est aussi nécessaire.

La demande de stands a été très forte et depuis le mois de janvier déjà, de nombreuses requêtes ont dû être refusées. L'OGA fête cette année un petit jubilé, puisque pour la dixième année consécutive elle est accueillie par la ville du Simplon. Une petite manifestation sera organisée à ce sujet, ainsi qu'une marche populaire.

**Ecole normale des instituteurs**

C'est en effet hier soir qu'ont eu lieu à l'école normale de Sion la cérémonie de clôture et la tant attendue remise des certificats de maturité pédagogique.

Fait très rare dans les annales de cette institution: on n'y déplore qu'un seul échec. Rare, il est vrai, si l'on en juge le nombre important d'élèves. Ce ne sont pas moins de 74 jeunes gens, répartis en deux classes romandes et deux autres allemandes, qui, ces jours derniers, ont dû soumettre leur matière grise à rude épreuve. Examens écrits d'abord, puis, lundi et mardi derniers, les épreuves orales, le tout représentant l'aboutissement de cinq, voire six ans d'efforts soutenus.

Après avoir entendu quelques chansons interprétées par le chœur « Valais Chante », le directeur de l'école, M. Johan Roten, s'est adressé à toutes et à tous par un discours bien senti, où il fut beaucoup question de réflexion, certes, mais aussi de gaieté, d'espoir et de fierté. M. Roten tint à lire à ces nouveaux instituteurs une lettre qu'un de ses anciens élèves lui avait envoyée après cinq ans d'enseignement. « Rédaction, récréation, répétition, disait cette lettre, mais n'oublions pas qu'il y a aussi et surtout des enfants en face de nous... » Cette missive, pleine de points d'interrogation, a été, malgré la joie compréhensible des normaliens, entendue comme il se doit. Le directeur a conclu son discours par ces mots: « C'est la fièvre de la jeunesse qui maintient le monde à sa température normale... »

M. Hans Wyer, conseiller d'Etat, a ensuite pris la parole au nom du Gouvernement valaisan. M. Wyer a surtout traité de la surabondance de l'offre par rapport à la demande. « Une situation aussi délicate mérite toute notre attention. Nous tenterons l'impossible pour que, dès cet automne, une solution efficace soit mise sur pied. »

C'est dans une joie non dissimulée que les nouveaux instituteurs ont pris possession de leurs certificats, avant d'aller « trinquer » le verre de l'amitié sur le préau de l'école.

A tous, notre journal souhaite un plein succès dans leurs activités futures.

**Clôture et remise des diplômes - un seul échec...**

**CERTIFICATS DE MATURITÉ PÉDAGOGIQUE 1978**

**CLASSE 5 FA**

Charles Andenmatten, Sion; Jacques Balet, Sion; Aimé Bonvin, Flanthey; Walter Bucher, Sion; Pierre Christe, Leytron; J.-Yves Dallèves, Salins/Turin; Rémy Dayer, Héremence; Claude-Alain Dubuis, Ormône/Savièse; Emmanuel Dussex, Vex; Dominique Fornage, Sion; Jérôme Fournier, Martigny; Yvon Luisier, Saillon; Philippe Nendaz, Pont-de-la-Morge; Pierre Payn, Salins/Pravidondaz; Régis Pellissier, Sarreyer/Bagnes; Alexandre Roduit, Fully; René Wyssen, Monthey; André Zermatten, Sion; Jean-Luc Zufferey, Chalais.

**CLASSE 5 FB**

Serge Andenmatten, Sion; Pascal Balet, Monthey; Gérard Crettenand, Isérables; Stéphane Dayer, Euseigne; Maurice De Gol, Saint-Maurice; Jacques Dubuis, Ormône/Savièse; Patrick Dumoulin, Verbier; Stéphane Favre, Sierré; P.-André Filliez, Basse-Nendaz; Antoine Fournier, Haute-Nendaz; Yves Gabioud, Orsières; Gérard Gillioz, Martigny; Johnny Gremaud, Martigny; Georges Jacquemettaz, Liddes; Dominique Jordan, Evionnaz; J.-Pierre Leuthold, Sion; J.-Michel May, Sarreyer; Eric

Moix, Eison; Yves Monnet, Sion; Christian Moulin, Leytron.

**CLASSE 5, ALLEMAND A**

Hugo Berchtold, Stalden; Raymond Cina, Salgesch; Valentin Cina, Salgesch; Stefan Eder, Visp; Martin Eggel, Naters; Josef Fux, St. Niklaus; Dominique Imhof, Siders; Peter Inderkummen, Siders; Willy Jossen, Mund; Kalbermatten Peter, Brig; Anton Mutter, Glis; Paul Ruppen, Hohentenn; Bruno Schmid, Visp; Richard Schmid, Ausserberg; Anton Steiner, Lalden; René Stucky, Sitten.

**CLASSE 5, ALLEMAND B**

Anton Arnold, Brig; Karl Berchtold, Eggerberg; Othmar Borter, Oberems; Norbert Kalbermatter, Niedergesteln; Georg Lambrigger, Naters; Pius Lagger, Bister; Richard Meyer, Sitten; Manfred Pfammatter, Naters; Peter Rovina, Biel; Martin Schalbeter, Naters; Pius Schmid, Ausserberg; Ronald Schmid, Visp; Karl Schmidhalter, Ried-Brig; Reinhard Steiner, Lalden; Alfons Studer, Visperterminen; Ulrich Stucky, Ernen; Erwin Werlen, Bürchen.



La traditionnelle photo de famille. Voici les lauréats de langue française où l'on reconnaît, tout en haut, à gauche, M. Johan Roten, directeur, et à droite, M. Jean-Luc Bagnoud, sous-directeur.

## AU CONSEIL FÉDÉRAL Quatre objets pour le scrutin du 3 décembre

BERNE (ATS). - Au cours de sa séance hebdomadaire, le Conseil fédéral a désigné les objets qui seront mis en votation fédérale le 3 décembre prochain. L'électorat sera appelé à se prononcer sur trois textes à propos desquels un référendum a été déposé, soit l'arrêté sur l'économie laitière (base légale pour l'introduction d'un contingentement définitif), la loi sur la protection des animaux et la loi sur la police de sécurité. Un quatrième objet, au sujet duquel un référendum - déjà annoncé - ne saurait tarder à être déposé, sera aussi soumis au peuple ce jour-là : la loi sur la formation professionnelle.

En ce qui concerne la votation du 18 février 1979, le gouvernement a aussi mentionné les objets qui pourraient figurer sur les bulletins de vote. D'abord, l'initiative en vue de l'introduction du droit de vote et d'éligibilité dès 18 ans. Cet objet n'a pas été

prévu pour décembre, car le délai serait trop court pour que les cantons puissent mettre en place les modifications qui permettraient aux jeunes de voter déjà en février. En plaçant la votation sur cet objet en février seulement, les jeunes électeurs et

électrices - dans le cas d'un vote positif, bien entendu - seraient assurés de participer à l'élection du Conseil national du mois d'octobre 1979. Au mois de mai, il n'est pas certain qu'il y ait une votation fédérale, vu la proximité du renouvellement de la Chambre du peuple. Enfin, trois autres objets, que le Parlement n'a pas encore fini de traiter, pourraient être mis en votation en février également : l'initiative sur le développement des sentiers et chemins (éventuellement seulement le contreprojet), l'initiative anti-atomique et le nouveau régime financier 1978.

- Le Conseil fédéral a d'autre part :
- assoupli le régime des préférences tarifaires en faveur des pays en développement ;
  - mis en application provisoire - le Parlement devra encore donner le feu vert - un accord avec l'Autriche sur les droits de douane sur les fromages ;
  - abaissé les prix de vente de la Régie des alcools pour l'alcool absolu ;
  - désigné la commission d'experts qui élaborera l'avant-projet sur la réforme du droit foncier rural, notamment en ce qui concerne la protection contre les résiliations des baux à ferme ;
  - et enfin autorisé la consultation sur l'ordonnance révisée limitant le nombre des étrangers qui exercent une activité lucrative.

## Conversations téléphoniques nationales à plus de 50 km BAISSE DES TARIFS

BERNE (ATS). - Le Conseil fédéral a décidé de réduire le prix des communications téléphoniques nationales échangées aux distances supérieures à 50 km.

Une modification adéquate du règlement sur les téléphones entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 1978. A cette

date, la durée de conversation pour 10 centimes sera prolongée de telle sorte que le coût des conversations téléphoniques, qui dureront par exemple trois minutes, soit diminué de 10 centimes. Suivant la zone de taxe et la période tarifaire, la réduction de taxe sera de l'ordre de 7 à 14 %.

## TRANSPORT PAR CÂBLES «L'EUPHORIE APPARTIENT AU PASSÉ»

BERNE (ATS). - Depuis 1974, le nombre de demandes de concessions pour l'installation de transports par câbles s'est accru en Suisse, mais celui des autorisations s'est maintenu à une moyenne annuelle de dix, note dans son dernier numéro la revue de l'Association suisse des entreprises de transport par câbles (SVS). Dans les années de haute conjoncture, de nombreuses demandes de concessions avaient été déposées (jusqu'à 46 en 1969), et c'est durant cette période que les autorisations avaient été le plus largement accordées (29 en 1970). Mais, «l'euphorie des années 1968-1970 appartient au passé», écrit la revue. En 1974, on a compté onze demandes de concessions et huit autorisations seulement.

De ces chiffres, l'association tire les conclusions suivantes. Il se trouve toujours des promoteurs «prêts à se lancer dans de nouvelles constructions, la plupart du temps en complément d'installations existantes». Mais la Confédération accorde moins facilement de concessions que par le passé. Une nouvelle politique d'octroi de concessions doit se concrétiser dans une nouvelle ordonnance actuellement en préparation. Elle prévoit notamment de mieux choisir les sites, d'assurer une «saine économie des entreprises de transport par câbles» et de promouvoir une «desserte touristique conforme à l'environnement et à la demande». «Ces objectifs correspondent dans une large mesure aux vues des exploitants de remontées mécaniques», conclut la revue dans son article.

## TERRORISTES ALLEMANDS Après la reconstitution de Fahy

Si les débats d'audience de mardi n'avaient pas permis de déterminer avec précision si les deux terroristes avaient effectivement tiré sur les gardes-frontière, la reconstitution faite sur place, en début de soirée mardi, a permis de faire un pas en avant. Elle a notamment démontré qu'il n'est pas possible que Möller ait pu tirer deux balles dans le corps du douanier qui tentait de l'empêcher de mettre sa voiture en marche. Il faut donc en déduire que c'est Gabriele Kroecher qui, après avoir tiré cinq coups de feu avec son pistolet Makarov, en a tiré quatre avec le colt américain qui a été retrouvé plus tard sur Möller. La raison du changement d'armes n'est pas

élucidée. Si cette distinction n'a pas d'importance capitale sur le plan juridique, sauf le fait qu'elle peut atténuer légèrement la peine qui sera prononcée contre Möller, elle démontre à tout le moins la dextérité incroyable dont Gabriele Kroecher a fait preuve en l'espace de quelques secondes, maniant deux armes et tirant sur le douanier sans atteindre son compagnon ailleurs qu'à un pied. C'est la preuve évidente que les terroristes se livrent à un entraînement de tir très poussé, car il est évident qu'une telle adresse ne peut être le fruit du hasard, mais révèle un sang-froid que seul l'entraînement permet d'atteindre. A cet égard, la reconstitution du crime n'aura pas été inu-

tile puisque cette déduction vient de renforcer toutes les hypothèses touchant à l'organisation très poussée du terrorisme international.

V. G.

## CHEMINS DE FER DU JURA Déficit en augmentation

La prochaine assemblée des actionnaires des Chemins de fer du Jura devra entériner les comptes de 1977 qui font état d'un déficit en augmentation de 443 000 francs et qui atteint 4 343 000 francs. Si le trafic voyageurs a régressé de 3,9%, il a produit des recettes en augmentation de 3,1% en raison de la hausse des tarifs. Le trafic marchandises est lui aussi en augmentation, de 8% environ, produisant des rentrées supérieures à 100 000 francs, y compris les bagages, les postes et le transport des animaux. En revanche, les produits accessoires en régression annihilent complètement les progrès ci-dessus. La perte reportée atteint 4,5 millions de francs, les subventions de la Confédération (2,27 millions), du canton de Berne (1,54 million) et de Neuchâtel (170 000 francs) ne couvrant pas l'excédent de charges. Le mauvais temps a eu une influence négative sur les résultats.

Un accord provisoire prévoit que le capital-actions, actuellement détenu à raison de 51% par le canton de Berne, 33% par la Confédération et 12,7% par les communes du Jura, serait transféré de façon que le futur canton détiennne 40,5% des actions, celui de Berne 22,1% et la Confédération 33,4%. Le canton du Jura devrait supporter 70% du déficit, celui de Berne 25%, celui de Neuchâtel 5%, sous déduction des subventions fédérales. La question du transfert du

siège social sur le territoire du futur canton avait été évoqué par une commission de la Constituante, mais aucune décision n'a été prise. Ce siège social se trouve dans le Jura bernois, à Tavannes, alors que la majorité du réseau ferroviaire s'étend sur le territoire du futur canton où est réalisée aussi la majorité du chiffre d'affaires.

V. G.

## Vieillard battu à mort dans sa salle de bains

WALENSTADT (SG) (ATS). - Un retraité de 72 ans, M. Hans Linder, de Walenstadt (SG), a été découvert mardi après-midi mort dans la salle de bain de son appartement. Les premières investigations, notamment le rapport du médecin légiste, ont conclu que l'homme, qui

vivait seul, avait été battu à mort avec un bâton. La mort doit remonter à lundi soir, ou à la nuit de lundi à mardi. L'inconnu qui l'a frappé, vraisemblablement pour le voler, doit avoir des traces de sang sur ses vêtements et ses chaussures. Une enquête a été ouverte.

## « TRIBUNE DE GENÈVE » NOUVEAU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

GENÈVE (ATS). - L'assemblée générale de la SA de la Tribune de Genève a, mardi, élu administrateur M. Henri Schmitt, avocat, ancien conseiller d'Etat et ancien conseiller national. Le conseil d'administration de la société a appelé M. Schmitt aux fonctions de président, en remplacement du très regretté Jean Malche, décédé au début du mois de mai, a indiqué un communiqué publié hier.

M. Schmitt, Genevois, 52 ans, a appartenu au Grand Conseil genevois dès 1957, puis au Conseil national dès 1963, avant

d'être élu au Conseil d'Etat en 1965, où il fut d'abord chef du Département de justice et police, puis du Département de l'économie publique. En 1977, il quitta ses charges publiques pour prendre la tête, en sa qualité d'avocat, d'une étude orientée vers des activités nationales et internationales.

D'autre part, M. Henri Delaraye, directeur de la Banque Hypothécaire du canton de Genève et administrateur de la Tribune de Genève, a été élu vice-président du conseil d'administration.

## Précieux volatiles

GENÈVE. - Ces deux chouettes harfang, dont l'habitat ordinaire se situe dans les régions arctiques, sont nées il y a un an au zoo de la Garenne, au Vaud/Nyon. M. Erwin Meier, directeur du zoo, aurait bien voulu les rendre à leur milieu naturel, mais cela posait certains problèmes financiers : le Grand Nord n'est pas encore à portée de bourse.

Aussi, après de nombreuses démarches, et avec l'aide de l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources, (UICN), dont le siège est à Morges, et deux mécènes lausannois qui paient le transport, a-t-il pu céder ce couple d'oiseaux - figurant dans l'annexe 2 de la Convention de Washington comme espèce menacée - au Hawk Trust de Berks (Grande-Bretagne), un institut qui étudie et favorise la reproduction de bons nombres d'oiseaux d'espèces menacées ou en voie de disparition.



Par le même voyage, on envoie au zoo de Londres des échantillons surgelés des déjections des deux gypaètes du zoo de la Garenne. Leur analyse permettra de déterminer le sexe de ces volatiles, ce qui ne peut se faire simplement à la vue. Deux personnes se rendront à Londres avec les chouettes et les échantillons : M<sup>lle</sup>

Jocelyne Meier, fille du directeur, et M. Jean-Pierre Mengoli, conservateur des rapaces au zoo de la Garenne. Pendant 48 heures, ils auront le loisir de confronter les méthodes britanniques appliquées à l'observation et à la conservation des animaux avec les pratiques en usage dans notre pays.

Alain Botjón

## Affaire fiscale Soljenitsyne Le TF rejette un recours contre la saisie d'un document

LAUSANNE (ATS). - La Chambre de droit public du Tribunal fédéral a rejeté un recours de droit public qui se fondait sur l'interdiction de l'arbitraire concernant la saisie d'une photocopie. La photocopie en question reproduisait une ordonnance de sé-

queste établie dans l'affaire de fraude fiscale dont est accusé Alexandre Soljenitsyne. Elle avait été envoyée dans une lettre anonyme à la rédaction d'un journal zurichois, qui en avait publié l'essentiel. La saisie avait été ordonnée par les autorités cantonales de poursuites pénales et cela dans le cadre d'une enquête menée contre inconnu pour violation du secret de fonction. Une autre enquête est en cours, qui se fonde sur l'article 293 du Code pénal suisse, lequel menace de poursuites la publication de délibérations officielles secrètes.

Le Tribunal fédéral estime que la saisie de la photocopie n'était pas arbitraire.

● BERNE (ATS). - Le parti démocrate-chrétien du canton de Berne qui vient de réunir ses délégués à Bienne, a décidé à l'unanimité de recommander l'acceptation de la création du canton du Jura, le 24 septembre prochain. Les délégués, indique un communiqué, ont estimé que la solution offerte était la meilleure possible dans l'état actuel des choses.

## Elle s'était trompée de flacon Infirmière acquittée

LAUSANNE (ATS). - Le 31 octobre 1976, vers 6 heures du matin, au Centre hospitalier universitaire vaudois (CHUV), à Lausanne, une infirmière s'était trompée de flacon en croyant administrer du chlorure de sodium dilué à une malade, par perfusion, alors qu'il s'agissait de xylocaïne, diluée à 1%, médicament qu'on utilise notamment pour soulager des malades irrémédiablement perdus ou atteints de graves arythmies cardiaques.

L'erreur fut dénoncée par le Service cantonal de la santé publique. Il s'ensuivit une enquête judiciaire, à la suite de l'enquête administrative, et une inculpation d'homicide par négligence, la malade étant décédée le même jour. C'était une personne de 78 ans, qui venait d'être opérée pour une péritonite généralisée et qui ne laissait pratiquement plus d'espoir.

L'infirmière a comparu hier devant le tribunal correctionnel de Lausanne. Les débats n'ont pas permis de faire une lumière totale aux yeux du tribunal sur la relation de cause à effet entre l'administration de la xylocaïne et le décès de la moribonde. En revanche, le témoignage du professeur Saegesser, chef du service de chirurgie du CHUV, a été détermi-

nant pour l'accusée : selon M. Saegesser, la mort de la patiente n'est pas due à l'absorption du médicament. Une autopsie aurait, toujours selon lui, vraisemblablement démontré que la mort était due à une embolie pulmonaire.

Jusqu'à l'accident, les flacons de xylocaïne et de chlorure de sodium, entre autres, étaient placés sur le même rayon d'une armoire, mais se distinguaient par des étiquettes blanches et jaunes. Or, peu avant l'erreur commise par l'infirmière, la fabrique livrant le chlorure, ne disposant plus d'étiquettes blanches, en avait utilisés des jaunes, d'un jaune un peu plus clair que celui des étiquettes des flacons de xylocaïne, et la pharmacie du service n'avait pas informé les infirmières de la chose. Pourquoi, a demandé l'avocat de la défense ? Depuis, il est intéressant de le préciser, les flacons de xylocaïne et de chlorure de sodium ne sont plus sur le même rayon.

Contrairement aux conclusions du Ministère public, le tribunal a libéré l'infirmière du chef d'accusation d'homicide par négligence en la mettant au bénéfice du doute, tout en retenant l'erreur grave commise par elle. Elle est ainsi acquittée.

## Contes de fées par téléphone

BERNE (ATS). - Les enfants adorent les histoires, mais on n'a souvent pas le temps de leur en raconter. C'est pourquoi l'initiative du «téléphone pour les enfants», l'écrivain Heinz Peyer, a eu l'idée de créer un service de contes de fées par téléphone, qui fonctionnera dès samedi en Suisse allemande. Peyer entend ainsi trouver réponse aux «appels silencieux», comme il les nomme.

Plusieurs fois par jour, le téléphone sonne chez Peyer, mais personne ne s'annonce : il s'agit d'après l'écrivain d'enfants qui ont tout simplement envie d'écouter. D'autre part, il a reçu d'innombrables appels d'enfants lui demandant de leur raconter une histoire : c'est ainsi qu'il a conçu le projet des contes de fées téléphoniques. Ceux-ci durent en moyenne quatre minutes et sont enregistrés sur une bande qui sera changée chaque mois.

Les enfants ont des problèmes : Peyer a reçu 6500 appels depuis le mois de janvier. Il a souvent reçu des appels d'enfants voulant se suicider, et il a été confronté à des cas de parents qui vou-

laient se débarrasser de leurs enfants. Peyer, qui désire se décharger du «téléphone pour les enfants» a pris contact avec le président de Terre des hommes, Edmond Kaiser. Les deux hommes aimeraient rencontrer d'ici la fin août le conseiller fédéral Furgler pour discuter de l'avenir du «téléphone pour les enfants».

### Pour les adultes : de la poésie

Il existe déjà depuis l'année passée un service téléphonique de poèmes. Pour l'éditeur bâlois Mathias Jenny, «c'est la meilleure solution pour populariser la poésie». 150 personnes par jour en moyenne téléphonent pour entendre des œuvres de poètes suisses contemporains. Les idées de Peyer et Jenny ont essaimé à l'étranger : il existe maintenant de tels services téléphoniques en Allemagne, Autriche et France, et peut-être bientôt en Italie.

## Madame Caroline Junot...

MONTE-CARLO (ATS/Reuter). - Dans l'intimité de la salle du trône de la vieille Principauté méditerranéenne, Caroline-Louise-Marguerite de Monaco est devenue, hier, M<sup>me</sup> Philippe Junot, couronnant ainsi une romance entre princesse et roturier qui a fait rêver Margot.

Seuls les proches parents du jeune couple ont assisté au mariage civil, célébré en une demi-heure sous les lambris du XVI<sup>e</sup> siècle. Les journalistes et les curieux ont dû se contenter de la description donnée par le palais.

### LES FALBALAS

Ils ont ainsi appris que Caroline portait une robe de crêpe bleue. Ses demoiselles d'honneur étaient sa petite sœur Stéphanie, vêtue d'une robe blanche à broderies jaunes et bleues, et Marie et Sarah Poniatowski, petites-filles du prince Michel Poniatowski, ancien ministre français de l'intérieur.

### INTIMITÉ !

Cérémonie « dans la plus stricte intimité », le mariage de la princesse donne néanmoins lieu à trois jours de réception à Monaco, décorée des drapeaux rouges et blancs de la Principauté.

Après le mariage civil, les 4500 citoyens monégasques adultes étaient invités à sabler le champagne au palais, où ont dansé jusqu'à l'aube les grands noms du gotha ou de l'argent, dont beaucoup possèdent à Monaco des intérêts ou un yacht.

### LE PARTERRE...

Parmi les invités figuraient l'Agan Khan, le violoncelliste Mstislav Rostropovitch, le comte de Barcelone, le prince Fouad d'Egypte, Stavros Niarchos, Henri Giscard d'Estaing, fils du président de la République française, et également des grandes figures du spectacle, comme Frank Sinatra, Gregory Peck et Ava Gardner, amis de l'actrice Grace Kelly devenue, il y a vingt-deux ans, princesse de Monaco par son mariage avec le prince Rainier.

Caroline a rencontré Philippe Junot, conseiller financier de dix-huit ans son aîné, dans une boîte de nuit de Paris il y a deux ans, alors qu'elle étudiait à la Sorbonne.

### DE MAUVAISE GRÂCE

La princesse Grace s'est d'abord opposée au mariage, sans doute en raison de la grande différence d'âge entre les deux jeunes gens, mais Caroline a eu raison de son opposition sinon de sa réticence en promettant de ne pas se marier avant son vingt et unième anniversaire - le 23 janvier de cette année.



## Espagne: l'ETA frappe encore

SAINT-SÉBASTIEN (ATS/AFP). - La branche militaire de l'organisation séparatiste basque ETA a revendiqué hier soir à Saint-Sébastien (Pays basque) l'assassinat du journaliste José Maria Portell, abattu de plusieurs coups de revolver dans la matinée à Bilbao.

Le message revendiquant cet assassinat a été transmis par téléphone à la rédaction de « Radio Saint-Sébastien ».

Le meurtre de M. José Maria Portell a soulevé dans toute l'Espagne une émotion considérable. Soulignant qu'il s'agit du premier journaliste espagnol victime du terrorisme, l'ensemble des partis politiques et des directeurs de journaux du pays ont exprimé hier leur indignation.

M. Miguel Angel Aguilar, directeur du quotidien *Diario 16*, connu pour ses positions progressistes, a réclamé « une réaction civique urgente », tandis que ses collègues soulignent que toute négociation avec l'ETA est désormais impossible.

Le ministre espagnol de l'intérieur, M. Rodolfo Martin Villa, a estimé pour sa part que « parallèlement aux phrases de condamnation, il est l'heure de passer à l'action ».

• MOSCOU (ATS/AFP). - Le procès du militant juif moscovite Iossif Begun s'est ouvert, hier matin à Moscou. M. Begun est accusé de « violation de règlements sur la résidence », et risque une peine d'un an de détention ou trois ans d'assignation à résidence.

M. Begun, qui fait la grâce de la faim depuis son arrestation, le 17 mai, est dans un état de grande faiblesse, a indiqué sa femme Alla qui a assisté au début de l'audience. M<sup>me</sup> Begun, médecin, a demandé que le procès soit reporté en raison de l'état de santé de son mari. L'avocate commise d'office a fait de même et a demandé une expertise médicale. Devant le refus du tribunal de reporter le procès, l'avocate a déclaré renoncer à défendre l'accusé, a encore indiqué M<sup>me</sup> Begun.

## Rhodésie: deux missionnaires assassinés

SALISBURY (ATS/Reuter). - Deux autres missionnaires européens, des jésuites ouest-allemands, ont été tués mardi soir en Rhodésie, apprend-on mercredi de source proche de l'Eglise catholique. C'est à la mission de Saint-Ruperts, dans l'ouest du pays, à 120 km de Salisbury, qu'ils ont trouvé la mort, cinq jours après le massacre de douze

missionnaires britanniques dans l'est de la Rhodésie.

De même source, on ignore les circonstances de la mort des deux missionnaires.

La mission Saint-Ruperts est située dans une région où, croit-on, des maquisards de M. Joshua Nkomo, co-président du Front patriotique sont actifs.

## Le KGB établi à Genève

BONN (ATS/AFP). - Le correspondant londonien du quotidien à grand tirage ouest-allemand *Bild-Zeitung*, annonce dans l'édition de jeudi du journal que les révélations de l'ancien diplomate soviétique auprès de l'ONU, Vladimir Resun (31 ans) permettent de conclure à une véritable mainmise du KGB sur l'ONU.

Vladimir Resun, qui avait disparu il y a deux semaines à Genève (voir NF d'hier), dépose actuellement devant le contre-espionnage militaire britannique et, selon *Bild*, il aurait révélé que Geli Dnsprofski (48 ans), qui doit devenir dans les jours prochains chef du service du personnel de l'ONU à Genève, est colonel dans le service secret soviétique « KGB ».

M. Vladimir Lobachev, chef de l'administration, serait, pour sa part, commandant du KGB. Vladimir Resun aurait également révélé que le chef de la planification des effectifs de l'ONU à New York, M. Sergei Ivanko, est également colonel du KGB.

*Bild* conclut : « Les services secrets soviétiques disposent des dossiers des 40 000 employés de l'ONU et le KGB sait ainsi qui il peut faire chanter. L'Occident peut à peine se défendre : il perd régulièrement les votes sur des changements dans l'administration de l'ONU. »

Dans son appel à la rédaction de « Radio Saint-Sébastien », l'ETA militaire a revendiqué également l'attentat à l'explosif commis hier matin contre la délégation du Ministère de l'éducation de Vitoria, et

## Nouvelle invasion vietnamienne du Cambodge ?

### Un piège du KGB pour tester les Etats-Unis ?

BANGKOK (ATS/AFP). - Les spécialistes militaires s'interrogent sur la réalité d'une « offensive » vietnamienne contre le Cambodge rapportée, hier, aux premières heures de la matinée par les Services de renseignements à Washington et à Bangkok.

Aucune autorité militaire n'a pu confirmer, en fin de journée, les informations selon lesquelles les éléments de six à neuf divisions (70 000 à 80 000 hommes) de l'armée vietnamienne avaient envahi le Cambodge, pénétré sur une pro-

fondeur de 50 à 60 kilomètres et étaient arrivées pratiquement aux portes de Phnom Penh.

Ces mêmes sources confirment toutefois la mise en place d'un dispositif offensif venu récemment du nord, formé de neuf divisions mixtes vietnamiennes (infanterie, blindés et artillerie) parmi lesquelles la célèbre division d'élite « Etoile d'or ».

Ces deux régions constituent des couloirs d'accès naturels à la vallée du Mékong, au nord et au sud de Phnom Penh. La Radio cambodgienne pour sa part n'a fait, hier, aucune allusion à des activités militaires particulières, ce qui ajoute au scepticisme quant à la présence de « forces ennemies » aux portes de la capitale, comme on le rapporte à Washington.

Trois hypothèses sont dès lors avancées pour expliquer cette annonce jugée « spectaculaire ». Il pourrait s'agir, bien sûr, d'une simple « erreur » d'analyse des mouvements vietnamiens sur les régions frontalières, mais aussi d'une initiative américaine pour avertir indirectement Pékin et Phnom Penh

de ce qui se prépare et ainsi dissuader Hanoi (et Moscou) d'attaquer.

Il pourrait s'agir enfin d'une manœuvre du KGB, centrale soviétique de renseignements, pour tester la réaction américaine et internationale avant de lancer l'opération.

### PAS DE CONFIRMATION A WASHINGTON

WASHINGTON (ATS/AFP). - Le Département d'Etat s'est déclaré hier dans l'impossibilité de confirmer le lancement d'une offensive majeure des forces vietnamiennes contre le Cambodge.

On déclare au Département d'Etat ne posséder que des informations « très limitées et très vagues » sur l'état actuel des combats et que dans ces circonstances, il serait « inapproprié d'en caractériser l'importance ».

Le porte-parole du Département d'Etat, M. Hodding Carter, a toutefois fait remarquer qu'au cours des dernières semaines, la situation militaire s'était détériorée le long de la frontière vietnamo-cambodgienne.

## OBUS OUBLIÉ: 28 MORTS

LE CAIRE (ATS/Reuter). - L'explosion d'un obus de mortier abandonné a fait, hier, 28 morts et 4 blessés parmi les élèves d'une école militaire préparatoire, à Damiette, ville située à 138 km au nord-est du Caire, rapporte l'agence de presse égyptienne Middle East News Agency (Mena).

L'engin, vestige des combats

égypto-israéliens de 1973, a éclaté au moment où un des élèves, qui venait d'effectuer un exercice de tir, le manipulait après l'avoir trouvé et ramassé.

Les blessés, dont 4 devaient décéder au cours du trajet, ont été transportés dans un hôpital de Port-Saïd.

## BOSTON: CINQ CADAVRES DANS UN RESTAURANT

BOSTON (ATS/AFP). - Les corps de cinq personnes, apparemment tuées par balles, ont été découverts hier matin dans le sous-sol d'un restaurant du centre de Boston (Massachusetts), a indiqué la police.

Les cinq cadavres, trouvés dans une même pièce, n'ont pas encore pu être identifiés et le motif de ces meurtres n'a pas encore été précisé par les enquêteurs.

## « Le Quotidien de Paris » disparaît Inconséquences et triste réalité

PARIS (ATS/AFP). - La crise de la presse française vient de connaître un rebondissement spectaculaire avec la disparition d'un des titres, sinon le plus connu, mais certainement l'un des plus originaux de la presse française : *Le Quotidien de Paris*.

Son directeur, M. Philippe Tesson, a annoncé brusquement mardi soir sa décision de cesser la parution du journal en raison d'une grève d'une partie des journalistes. Cette grève, pour le directeur du quotidien, condamnait définitivement son journal en raison de sa situation financière particulièrement difficile.

### GRÉVISTES ET CHÔMEURS...

Pour leur part, les journalistes de la CFDT (proches du PS) ont vivement réagi en s'étonnant de « la légèreté » avec laquelle la décision avait été prise par le directeur « sans le moindre préavis » alors que règne dans la profession « un chômage dramatique ».

La presse nationale française paraît en effet particulièrement malade et les difficultés n'épargnent même pas le célèbre quoti-

dien *Le Monde* qui pour la première fois de son existence a enregistré un déficit pour son dernier exercice financier.

Le prix extrêmement élevé du papier, les lourdes charges auxquelles doivent faire face les journaux et le tarissement de la publicité accaparée par la radio et la télévision entraînent pour les neuf titres de la presse nationale paraissant à Paris une situation particulièrement difficile à surmonter. La longue liste des 16 quotidiens nationaux disparus depuis la libération en témoigne.

### LA TRISTE LISTE

*L'Aurore* (droite conservatrice) est en péril alors que *L'Informateur* (proche du gouvernement), créé l'an dernier, n'a pas réussi à vivre malgré les appuis financiers consi-

## Aoste nœud alpin !

CHAMONIX (ATS/AFP). - La situation s'est tendue hier chez les routiers à la frontière franco-italienne où le trafic est perturbé depuis lundi par une grève des douaniers italiens.

Côté français on estime actuellement à 450 le nombre de camions bloqués. Les chauffeurs ont mis leurs véhicules en travers de la chaussée d'accès au tunnel du Mont-Blanc et ont commencé à dresser des barrières avec des pierres, apprenant de source policière et douanière.

Du côté italien, la situation semble plus grave, indique-t-on de même source. Les routiers

auraient en effet entrepris de bloquer entièrement la ville d'Aoste, en interdisant l'accès même de l'autoport de la vallée. Hier après-midi, le passage de la frontière par le tunnel du Mont-Blanc était totalement impossible, y compris pour les voitures particulières.

L'Union internationale des transports routiers, dont le siège est à Genève, déclare dans un communiqué que, tout en comprenant les motivations des chauffeurs routiers, elle souhaite que le passage des voitures de tourisme reste possible de façon à ne pas perturber les départs en vacances.

dérisibles dont il bénéficiait. Seule réussite exemplaire dans ce tableau, celle du quotidien d'extrême gauche et des contestataires *Libération*, qui prospère sans recettes publicitaires.

La disparition du *Quotidien de Paris*, qui vendait chaque jour

12 000 exemplaires, est d'autant plus amère qu'il était l'héritier direct d'un grand quotidien issu de la résistance *Combat*, auquel avaient participé Philippe Tesson et une grande partie de son équipe et dont l'un des fondateurs fut l'écrivain philosophe français Albert Camus.

## La fourrière fait chou blanc

METZ (ATS/AFP). - S'asseoir sur le toit de sa voiture pour éviter qu'elle ne soit emmenée en fourrière, c'est la solution originale, mais apparemment efficace, qu'a trouvée mardi un automobiliste de Metz (est de la France).

Constatant en effet que les services de police avaient apposé des scellés sur sa voiture, en stationnement interdit, et s'appropriant à l'enlever, cet automobiliste, en désespoir de cause, s'assit sur le toit, les pieds sur le capot, résolu à n'en pas bouger. Le règlement interdisant aux employés de la fourrière de remorquer un véhicule avec des passagers, ces derniers durent renoncer à leur projet. L'automobiliste en sera quitte pour régler l'amende pour stationnement interdit (60 francs suisses), réalisant ainsi une économie de plusieurs centaines de francs.

## Un Allemand en Israël

### « Comme un vieil ami »...

TEL AVIV (ATS/AFP). - Le ministre des affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, M. Hans Dietrich Genscher, est arrivé hier en Israël, à 14 heures locales (13 heures HEC) pour une visite officielle de deux jours.

A son arrivée à l'aéroport de Lod, M. Genscher s'est déclaré satisfait « d'être en Israël pour la troisième fois ». « Je suis sûr que nos conversations aideront à développer et à renforcer encore les relations unissant la République fédérale d'Allemagne et Israël », a-t-il dit.

M. Genscher s'entretiendra notamment avec le premier ministre, M. Menachem Begin, le ministre des affaires étrangères, M. Moshe Dayan, et le président d'Israël, M. Yitzhak Navon. Il a souligné l'importance de ces conversations, qui ont lieu à la veille du jour (le 1<sup>er</sup> juillet) où la RFA va assurer la présidence du Conseil de l'Europe.

Accueillant M. Genscher « comme un vieil ami », le ministre des affaires étrangères Moshe Dayan a déclaré : « Votre pays est aujourd'hui l'un de ceux qui possèdent la plus forte influence dans le monde et le nôtre est peut-être l'un des pays à avoir le plus de problèmes. En conjuguant nos problèmes et

de votre influence, on devrait avoir des conversations très utiles. »

Dès l'issue de la cérémonie d'accueil à l'aéroport, MM. Genscher et Dayan sont partis pour Jérusalem.

